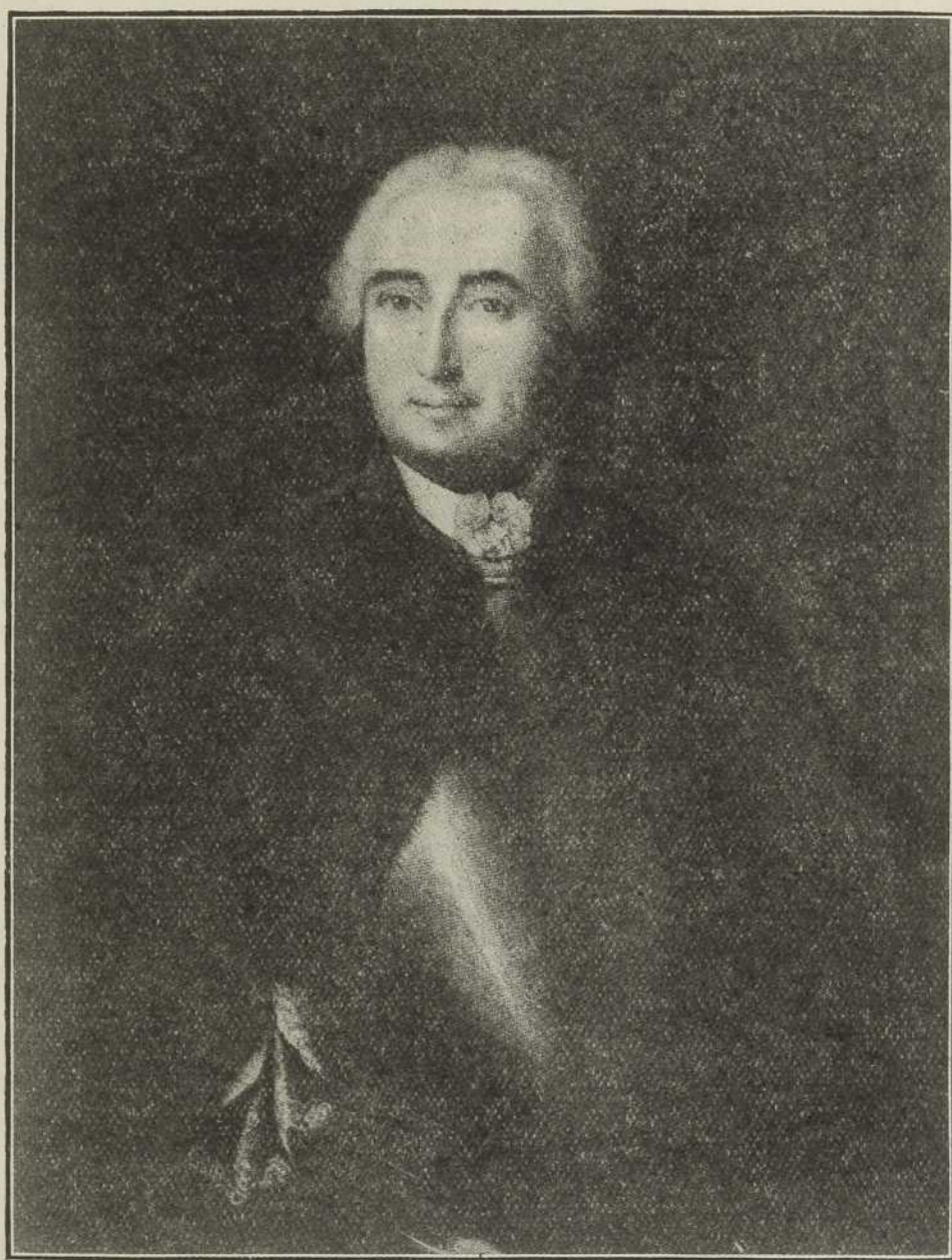


L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Le marquis de Montcalm

A qui un groupe de patriotes vient d'élever un monument à Québec (16 octobre 1911). C'est l'hommage du Canada français au glorieux vainqueur de Carillon, à l'héroïque défenseur de la Nouvelle-France.

Tableau noir

On dit avec raison qu'un tableau noir vaut un assistant. C'est peut-être le moyen par excellence de rendre l'enseignement intuitif. L'instituteur ne saurait craindre de faire un usage exagéré de cet auxiliaire indispensable.

C'est le livre commun à toute la classe, au maître comme aux élèves. Il faudrait l'avoir presque constamment devant les yeux.

C'est là surtout qu'on devrait étudier ensemble, en faisant un large emploi de la méthode d'observation et d'invention, toutes les spécialités du programme. Rien n'est plus propre à frapper l'imagination des élèves, à fixer leur attention, à mettre de l'activité dans les rangs, de la vie et de l'intérêt dans les classes.

Enseignement de la langue française

L'enseignement de la langue française n'est abordé que quand l'élève sait copier du livre, et comme on a lu que le verbe est le mot par excellence, on lui met entre les mains une grammaire et on lui fait faire tous les jours plusieurs temps d'un verbe tout entier; mais tout cela sans expliquer le sens de ce mot ni inviter l'enfant à y ajouter une idée, une proposition afin de lui apprendre à l'employer plus tard avec justesse et intelligence.

Puis on lui fait apprendre par cœur la définition du nom, de l'article, de l'adjectif, du pronom et du verbe, et dans un volume d'exercices grammaticaux, il copie ces différentes espèces de mots dans des phrases la plupart du temps sans un sens convenable et qui ne disent rien ni à son cœur, ni à son intelligence, où il devra lui-même trouver de ces mêmes mots pour les intercaler dans des phrases de son exercice. Enfin les analyses grammaticales viennent compléter ce qu'on appelle l'enseignement de la langue dans la division élémentaire.

Chacun se dira sans doute que de cette manière on enseignera plutôt la grammaire que la langue. Je suis de cet avis, mais il est si commode de dire aux élèves: vous apprendrez pour demain telle règle, ou: vous ferez tel devoir dans les exercices grammaticaux ou lexicologiques; ou bien: vous analyserez telle phrase! C'est ainsi que dans un très grand nombre d'écoles l'enseignement de la langue française se traîne encore dans les errements condamnés par la pédagogie, au lieu de consister dans des exercices de langage et des dictées choisies avec soin, bien graduées, suffisamment expliquées et exactement corrigées.

Pensées

La monnaie qui nous sert à acheter l'éternité, c'est le temps.

Ne retardez jamais ce que vous pouvez faire tout de suite.

PEDAGOGIE

Institutrices non diplômées

La *Revue de Jurisprudence*, de Montréal, livraison d'avril 1911, rapporte une décision judiciaire qui offre un grand intérêt aux commissions scolaires et au personnel enseignant de la province de Québec.

Voici le cas en litige. Le 26 avril 1911, en cour supérieure, district de Beauharnois, l'honorable juge Mercier condamnait la commission scolaire de Sainte-Philomène à payer les frais dans une cause relative à l'engagement d'une institutrice non diplômée, engagement non autorisé par le Surintendant.

Le requérant dans cette cause, M. Schink, poursuit les commissaires de Sainte-Philomène, par voie de *mandamus*, afin de les contraindre à engager un instituteur pourvu d'un diplôme ou d'un brevet de capacité suivant la loi.

M. Schink, contribuable et père de quatre enfants qui fréquentent l'école de l'arrondissement numéro 2, prouva les faits suivants :

La commission scolaire en cause avait d'abord engagé pour enseigner dans l'école No 2, durant l'année scolaire comprise entre le 1er septembre 1910 et le 1er juillet 1911, une jeune fille possédant toutes les qualifications requises à cet effet, savoir : Mademoiselle Rose ; mais plus tard la corporation intimée, sans aucune cause ni raison, mais illégalement, par une résolution adoptée à une session tenue le 18 septembre 1910, a prétendu engager Mademoiselle Bertha Côté, fille mineure de Philorum Côté, l'un des commissaires, pour enseigner dans l'école du dit arrondissement No 2.

La dite Bertha Côté n'est pourvue d'aucun diplôme ni brevet de capacité lui permettant d'enseigner dans une école sous le contrôle des commissaires ; elle n'est pas non plus dans les conditions d'exception où la loi permet d'enseigner sans brevet de capacité ni diplôme.

Il eut été possible et facile pour la commission de Sainte-Philomène de se procurer les services d'un instituteur ou d'une institutrice pourvue d'un brevet de capacité ou d'un diplôme et remplissant les conditions requises par la loi pour enseigner dans l'école numéro 2.

Partant, cette commission était tenue et devait engager pour enseigner dans la dite école, un instituteur ou une institutrice pourvu d'un brevet de capacité ou d'un diplôme.

Mais entre la date de la signification de la requête Schink et celle du procès, Mlle Bertha Côté obtint un permis du Surintendant, en vertu de l'article 26 des *Règlements refondus*. Conséquemment, le juge ne condamna la commission scolaire qu'aux frais de cour.

Dans son jugement, le magistrat déclara que l'engagement d'une institutrice non diplômée et non autorisée " est illégal et absolument injustifiable. " M. le Juge Mercier blâma aussi les commissaires " d'avoir attendu au dernier moment pour s'assurer les services d'une institutrice diplômée. "

Nous souhaitons que toutes les commissions scolaires de la province retiennent la leçon que vient de leur donner un juge de la cour supérieure.

En ne se conformant pas à la loi dans l'engagement des instituteurs et des institutrices, les commissaires s'exposent à des procédures judiciaires très onéreuses.

Et cette année, (on est prié de ne pas oublier l'avis du Surintendant) l'engagement d'une personne non diplômée, engagement conclu sans l'autorisation légale (1), entraînera la perte des subventions du gouvernement.

C.-J. MAGNAN.

CHEZ LES GRANDS EDUCATEURS

" Pages oubliées "

DE LA DIGNITÉ DE L'INSTITUTEUR

Ce que les instituteurs de la jeunesse ne doivent jamais oublier, c'est que l'enfant, c'est l'homme lui-même, dépositaire de tous les dons de Dieu, de toutes les espérances de l'humanité; et, tout jeune qu'il est, revêtu déjà de toute la grâce, de toute la dignité que Dieu a communiquée à la nature humaine. Ce souvenir suffira à soutenir le courage des instituteurs et les empêchera de défaillir jamais dans la noble et laborieuse tâche à laquelle ils se sont dévoués.

Certes, quand le Créateur lui-même voulut faire l'homme, il travailla à ce grand ouvrage sans négligence et sans dédain: Ce ne fut pas un jour pour lui, comme l'avait été la création du monde matériel. Il est remarquable que Dieu ne se servit plus de cette parole impérieuse et brève, avec laquelle il avait fait sortir des entrailles éternellement stériles du néant, la multitude des créatures vulgaires qui charment nos regards, y compris la lumière et le soleil; non, il se recueillit en lui-même, prononça une parole de conseil, et si, je puis le dire, de respect, cette grande et immortelle parole: *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*. Puis il agit avec la gravité d'une œuvre si solennelle.

La création de l'homme fut donc avant tout le résultat d'une délibération suprême, puis une action toute divine, et enfin un souffle, une inspiration de l'éternelle vie.

Telle fut la grandeur de la création de l'homme: telle doit être l'œuvre, la gravité et la grandeur de son Education, tel le respect qui lui est dû.

Voilà ce qu'il est capital de bien entendre, quand on touche à cette œuvre.

MGR DUPANLOUP.

Enseignement du français

LA GRAMMAIRE

Chaque fois que j'ouvre une grammaire et que je lis: " La Grammaire enseigne à parler (d'abord) et à écrire (ensuite) correctement ", je me

(1) Voir l'article 26 des *Règlements refondus du C. C.*

demande : quels sont ceux d'entre nous qui songent à mettre cette définition en pratique ? La deuxième partie, tous les instituteurs, certainement, avec rage, même, mais la première ?.....

Pourtant, nous devrions commencer par là. Je l'ai dit et je le répète avec plaisir, avec passion, avec tout le patriotisme que de récentes attaques contre la belle langue de mes ancêtres font monter du cœur aux lèvres ; "*nous devrions apprendre à parler aux enfants.*"

Raisonnons donc un peu. De ces deux choses : savoir parler et savoir écrire, laquelle est la plus nécessaire ?

La question est oiseuse, stupide même. Et pourtant, que fait-on en pratique ? Que chaque titulaire de classe fasse son examen de conscience et réponde ensuite.

D'où vient cette lacune ? De ce qu'on se fait une idée fausse de ce que la Grammaire enseigne. La plupart n'y voient que l'accord des mots entre eux et ne se préoccupent pas des fonctions qui constituent, en définitive, l'esprit même de la langue.

Ainsi entre un article qui détermine le *nom* et un adjectif qui détermine la *signification* du nom, l'élève ne voit aucune différence. Il importe au maître de la faire sentir. J'ai donné à des élèves de deuxième année, de petits exercices du genre de celui-ci :

"*Le livre du maître : son livre. Le livre des maîtres : leur livre. La plume du maître. Les plumes des maîtresses : leurs plumes.*" Un autre emploi à faire remarquer : celui des articles contractés *au* et *du*. Exemple : "*Je vais au marché ; je viens du marché. La plume du maître ; obéir au maître.*" Il ne suffit pas d'apprendre que les articles contractés sont *au*, *du*, mais il faut aussi savoir à quoi ils servent et comment les employer. *C'est cette analyse rationnelle de la langue qui n'est pas faite, qui n'est pas enseignée et qui constitue la grande lacune de notre enseignement.*

L'étude de la langue forme un tout qu'on ne peut séparer : lecture, orthographe, analyse, rédaction, tout doit marcher de pair et s'entr'aider. Voici un modèle que je proposerais (sans vanité) pour une première leçon de langue aux tout petits :

"Comment nommez-vous vos vêtements (ce qu'ils appellent habits) ? Des mains se lèvent, je désigne l'une d'elles. L'enfant les nomme plus ou moins bien. Par exemple, il appelle "un capot" ce qui est un paletot ; un "coat" ce qui est un habit ou un gilet, etc. Je corrige, j'explique. Un autre ajoute ceux qui ont été omis. Je corrige et j'explique encore puis je fais épeler chacun de ces mots que je dis être des noms parce qu'ils servent à nommer des objets. J'écris ces noms au tableau ou je les fais écrire dans leurs cahiers s'ils en sont capables. Je procède de même pour les noms communs d'animaux et de personnes."

Au cours de la conversation que nous avons eue, j'ai corrigé bien des fautes de langage ; j'ai accordé des notes aux élèves qui m'ont répondu en français. Nous avons eu ainsi : une leçon de langage, une leçon d'orthographe et une leçon de grammaire. Et je n'ai rien inventé, je n'ai pas innové, j'ai appliqué l'esprit du Manuel des Instituteurs (P. 57, 59).

J'ai enseigné la *grammaire* par la *langue* et non pas la *langue* par la

grammaire. J'ai fait trouver le mot d'abord, l'orthographe ensuite puis l'espèce. Dans une autre leçon, je parlerai du nom propre en suivant toujours le même procédé, puis du genre et du nombre. Viendront alors les premières règles d'accord. N'oublions pas que les exercices doivent toujours être intuitifs, c'est-à-dire porter sur des choses vues et connues. C'est l'application du principe : "rien dans l'intelligence qui n'ait passé par les sens." C'est le grand danger, l'écueil presque inévitable : dépasser le niveau intellectuel de l'enfant, aller au-delà de ses facultés. Il est si difficile de se ramener à sa taille et de l'atteindre sans la dépasser. C'est ce qui fait la gloire de Lhomond et de bien d'autres professeurs illustres. Efforçons-nous donc de mesurer notre enseignement à la capacité de nos élèves, à la capacité surtout des tout petits. Marchons à côté d'eux, soutenant leurs défaillances, aidant leurs faiblesses, les encourageant, les fortifiant dans le travail si délicat du développement de leurs facultés. Au fur et à mesure que leur intelligence s'ouvre, la tâche devient plus facile, en grammaire surtout. Le champ des exercices devient plus vaste. N'oublions pas que les connaissances acquises doivent servir en toute matière : lecture, géographie, histoire, leçons de choses, etc., parce que l'étude de la langue est le pivot autour duquel rayonnent toutes les autres branches du savoir.

En grammaire, une grave question se pose. Dans quel ordre l'étude des espèces de mots doit-elle se faire ? Tous les grammairiens sont d'accord à placer, en premier lieu, le nom, mais pour les autres mots, il y a divergence. Les Modernes veulent l'étude du verbe, surtout des verbes *avoir* et *être* dès le début, et je me range avec eux parce que le verbe est l'âme du discours. Est-ce à dire qu'il faille approfondir l'étude de ce mot ? Loin de là, une connaissance superficielle suffit. Pas de conjugaisons, l'explication pure et simple de la fonction du verbe dans la phrase, montrer comment il exprime toutes nos actions, l'employer toujours au présent du singulier et du pluriel, dire qu'on forme le pluriel en ajoutant *ent* au singulier et c'est tout.

Je sais bien que la plupart des grammairiens ne suivent pas cet ordre dans leur manuel, et c'est logique comme disposition, mais cela ne veut pas dire qu'il faille suivre aveuglement l'ordre d'un manuel. Il faut savoir en user et n'en pas abuser. Suivons la méthode naturelle. Le bébé qui commence à gazouiller dit : "papa, maman, lait, dodo," puis ensuite "donne, marche, tombe, fait dodo, maman vient, donne papa." Plus tard, il dira. "lait bon, petit frère méchant, gros chien mauvais, etc."

Faisons de même. Ajoutons-y cependant l'étude de l'article, ce petit mot qui se glisse inaperçu et d'un usage si courant. Au risque de passer pour un schismatique, je voudrais étudier les adjectifs déterminatifs avant les qualificatifs ; ils font si bien suite à l'article qu'ils remplacent : *le* livre *du* maître, *son* livre. Mais passons à son préféré : l'adjectif qualificatif qui joue un rôle si considérable dans la langue française.

Qu'est-ce qu'un adjectif qualificatif, demandai-je un jour à un confrère ? Il me répondit par la définition connue. Mais cela ne dit rien, ajoutai-je, l'adjectif est la qualité du nom, mais qu'est-ce qu'une qualité ? Il demeura songeur. Combien d'enfants et par suite de grandes personnes ne comprennent jamais ce qu'est un adjectif. Quand on leur dit : qu'un adjectif, "c'est

ce par quoi un être se distingue d'un autre, qu'un adjectif indique la différence qu'il y a entre deux êtres de même espèce: un gros chien, un petit chien; un crayon court, un crayon long," ils commencent à comprendre.

Accompagnons toujours un adjectif d'un nom puis de son contraire, car tous les adjectifs sont couples, suprême ressource des antithèses. Il est utile de même d'y ajouter le nom correspondant: bon, bonté; méchant, méchanceté, afin que la leçon de langue accompagne celle de grammaire qui doit être—remarquons-le bien—*la partie nécessaire* et non *le but principal* de la leçon. A l'adjectif, il convient de joindre naturellement l'adverbe qui n'est que la manière d'être du verbe ou son adjectif.

Reste le pronom dont l'étude bien comprise n'offre aucune difficulté. Il suffit d'insister sur sa fonction, montrer comment il remplace, non seulement le nom mais celui-ci avec tous ses compléments, et faire remarquer son utilité.

En fait d'exercices: dictées, analyses, homonymes, homographes lexicologie, familles de mots, etc., je ne prise que ceux faits par le maître; les autres sont comme des habits d'occasion, ils conviennent rarement. Un instituteur qui ne sait pas préparer les devoirs de ses élèves ne remplit pas bien sa tâche. Et ce qu'il faut de tact, de jugement pour les choisir, seul le praticien le sait. Ils doivent découler de la leçon comme le jus de la vigne coule du pressoir; ils doivent être la résultante des explications données, ne contenir aucun mot, aucune difficulté qui n'aient été expliqués, enfin, former comme une synthèse graphique de tout ce qui a été dit. Un des grands avantages de cette méthode, c'est de contrôler notre enseignement, de savoir si nous avons été compris. Combien de fois ne parlons-nous pas dans le désert; les résultats le prouvent hélas trop souvent.

A. B. CHARBONNEAU.

Montréal, novembre 1911

La Géographie à l'Ecole

A L'ECOLE SUPÉRIEURE

Chez nos élèves des cours supérieurs, chez nos normaliens, le développement des connaissances géographiques devrait être tel qu'il permit de faire une revue des lois et des observations déjà acquises et de les mieux relier entre elles.

Une étude détaillée des cinq parties du monde fournira maintes occasions de rechercher la valeur économique d'un pays dans l'ensemble de ses éléments naturels.

Mais il reste cependant à indiquer de nouvelles leçons destinées à agrandir le champ des connaissances. Ainsi l'examen des cartes démontrera-t-il le grand nombre de moyens utilisables pour représenter la terre ou quelques-unes de ses parties sur un plan. Je me rappelle, à ce propos, avoir entendu un bachelier me dire avec assurance que la péninsule de l'Alaska est aussi

étendue que les Etats-Unis tout entiers. La projection dite de Mercator comptait une dupe de plus.

L'examen des masses continentales les montre larges au nord et terminées toutes par de minces langues dirigées vers le sud. Iles et presqu'îles ont généralement cette forme et cette distinction. Les péninsules du Danemark, du Yucatan pour déroger à cette règle, ne sont que d'une faible altitude générale.

Le climat, le relief, les routes fluviales, la nature des sols concordent pour fixer la valeur et la physionomie des contrées. Ainsi parce que le Canada et l'Asie boréale sont d'un sol imperméable et dur, les lacs sont nombreux, les rivières torrentueuses et se précipitent en chûtes ou en rapides à chaque dénivellation du terrain. L'Océanie aux champs arénacés d'un faible relief, n'a pas un seul fleuve dont le volume réponde à la superficie des bassins de cette île, tandis que l'Inde est traversée par les eaux considérables des Hymalayas où se condensent d'abondantes vapeurs venues de l'océan Indien.

L'homme se ressent de son milieu. Un campagnard devenu citadin demeurera—sera-ce malgré lui—campagnard quand même. Et il en est des peuples comme des individus. C'est aux peuples de la Méditerranée—Italiens et Espagnols d'abord—que nous devons la découverte du Nouveau-monde. C'est aux Français et aux Anglais qu'est dévolue la tâche de reconnaître les mers, de traverser les continents et de fonder les plus remarquables colonies.

Chez nous, l'abondance et l'ampleur des fleuves, *ces chemins qui marchent*, n'ont pas été pour rien dans l'exploration hative de l'Amérique du nord. Tels sont les éléments de quelques chapitres sur la découverte d'une moitié de la Terre et sa colonisation par les peuples modernes.

La richesse des nations résulte des avantages de leur situation géographique, de leur agriculture et surtout de leur industrie que se développe par une facile et proportionnée alimentation des ressources des trois règnes de la nature.

De ce que les jeunes Etats-Unis, nos voisins, sont parvenus au premier rang des puissances industrielles, il faut conclure que l'âge d'un Etat est assez étranger à sa richesse.

Le Canada n'est peut-être pas moins pourvu de ressources naturelles que son voisin du Sud. Si la houille manque aux provinces du centre, les énergies hydrauliques seront captées pour produire une puissance mécanique peu coûteuse et essentiellement inépuisable.

Tels seraient aux divers degrés de notre instruction primaire, quelques-uns des jalons dans l'enseignement d'une science que la pédagogie considère si précieuse, mais qui est restée jusqu'ici une collection de faits souvent sans liens et confiés à la seule mémoire.

Pourquoi ne pas communiquer les notions géographiques par les larges avenues du raisonnement—tout comme on procède avec la grammaire, les mathématiques, la logique enfin?

Les textes nécessaires à la création de traités ne sont rares que pour ce qui concerne notre pays. Souhaitons alors que notre culture engendre des géographes.

En résumé, je crois à la supériorité de ce plan d'enseignement sur l'actuel, tout comme à l'avantage évident qu'il y a de débiter dans la lecture en apprenant deux ou trois lettres afin d'en former déjà des mots, et d'autres mots à mesure que l'on connaît des lettres nouvelles.

Novembre 1911

EMILE MILLER.

NOTE DU DIRECTEUR:—M. E. Miller publiera prochainement à Montréal, un ouvrage de géographie et d'économie politique intitulé "Terres et Peuples du Canada."

L'Enseignement du Catéchisme

Dans une circulaire au clergé, Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec, a traité du *Catéchisme et de la Communion des enfants*. Une partie de cet important document concerne l'École: nous nous faisons donc un devoir de le reproduire ici:

« A l'école.—Mais c'est à l'école, évidemment, que l'enfant trouvera les moyens de développer et d'éclaircir des notions qui n'ont pu être qu'ébauchées à la maison. Grâce à Dieu, la science religieuse et la science profane n'ont pas divorcé, chez nous. On admet pour l'enfant le droit rigoureux à recevoir de ses maîtres la connaissance des vérités de la foi en même temps que celles des vérités naturelles. On sait que l'éducation qui ne s'éclaire pas principalement au foyer de la lumière divine est une éducation stérile et presque toujours périlleuse. Voilà pourquoi le catéchisme tient un rang d'honneur parmi nos manuels scolaires. Voilà pourquoi aussi nos instituteurs et nos institutrices sont les si utiles et les si dévoués collaborateurs du prêtre dans l'enseignement de la religion.

Ce rôle est honorable et très bienfaisant quand il est assumé par des catholiques dignes de le remplir. Je me plais à reconnaître que l'enseignement du catéchisme, à l'école, trouve presque partout les maîtres qu'il lui faut; et j'en bénis le ciel. Je me hâte d'ajouter que c'est un devoir pour le clergé paroissial de donner à ces maîtres, dans l'accomplissement de leur tâche, toute l'assistance qui leur est nécessaire et tous les encouragements qu'ils méritent.

Le pasteur est gardien de la foi et il a l'obligation grave d'en procurer le bienfait à toutes les âmes qui lui sont confiées. C'est donc son devoir plus encore que son droit de contrôler, de diriger, d'encourager l'enseignement religieux que reçoivent les enfants dans sa paroisse. Pour user de ce droit et remplir ce devoir, il doit évidemment s'astreindre à visiter régulièrement les écoles.

Quelle fréquence convient-il de donner à ces visites? Il me paraît difficile d'exercer sur les classes de catéchisme un contrôle sérieux et pratique si l'on ne fait pas, une fois par mois, une visite d'au moins deux heures à chaque école. Par cette visite mensuelle le prêtre peut se tenir au courant, garder contact avec les maîtres et les élèves, combler à temps les lacunes qu'il constate, donner à propos les conseils jugés utiles, se rendre compte des progrès réalisés.

Aussi, je veux que, dans toutes les paroisses et pour toutes les écoles où la chose est possible, la visite du curé ou du vicaire ait lieu tous les mois.

Si l'étendue de la paroisse et le grand nombre d'écoles qui s'y trouvent ne permettent pas, ou rendent trop onéreuse, la visite mensuelle, on devra visiter chaque école au moins une fois tous les deux mois.

Il n'est guère possible de définir exactement le programme de ces visites. Je crois, cependant, utile d'indiquer les points essentiels suivants: (a) se bien enquérir de l'assiduité des enfants à fréquenter l'école, et des raisons données pour justifier les absences, afin de pouvoir remédier au mal, s'il y a lieu; (b) interroger les enfants, pour se rendre bien compte des progrès ou des lacunes de leur savoir catéchistique; (c) faire les reproches, donner les encouragements, distribuer les récompenses méritées; (d) employer quelques minutes à expliquer une ou deux questions de catéchisme qui paraissent avoir été spécialement négligées ou mal comprises.

Le zèle de chacun et les circonstances suggéreront ce qu'il conviendra d'ajouter à ce programme pour le compléter, et pour assurer l'intérêt et l'efficacité des visites. Le pasteur aura soin de s'y montrer charitable et bon dans toutes ses remarques, et de faire son possible pour soutenir le prestige des maîtres et maîtresses.

Ce qu'il importe surtout de bien comprendre, c'est que de telles visites sont indispensables pour le fonctionnement de l'enseignement catéchistique, et qu'elles doivent devenir une des fonctions régulières du ministère paroissial. »

Les Ecoles primaires et les Ecoles normales, en France, en Suisse et en Belgique

PREMIERE PARTIE — FRANCE — CHAPITRE II

Les écoles primaires officielles

III. — MÉTHODE SUIVIE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

QUELQUES MÉTHODES PARTICULIÈRES

AGRICULTURE

Les instructions officielles des 4 janvier 1897 et 25 avril 1898 ont nettement défini le caractère de l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire ainsi qu'à l'école normale. Guidés par ces instructions, les instituteurs s'efforcent de pénétrer leur enseignement *d'idées rurales*. A la base de l'enseignement agricole se trouvent les sciences physiques et naturelles, et comme complément l'hygiène (et économie domestique dans les écoles de filles).

Voici, d'après ce que nous avons vu et surtout lu dans les délibérations des Conseils des maîtres et sur les Carnets de préparation de classe, en quoi consiste l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire dans les campagnes françaises:

Dans les écoles à classe unique, les leçons sont communes au cours préparatoire et au cours élémentaire d'un côté, aux cours moyen et supérieur de l'autre.

Les notions d'agriculture sont réparties dans tout le cours de l'année, en faisant, autant que possible, correspondre cette étude avec les travaux agricoles de chaque saison.

L'enseignement de l'agriculture, de l'hygiène et de l'économie domestique, s'appuie sur les notions scientifiques données aux élèves.

Dans les écoles de filles, l'institutrice insiste sur l'économie domestique, les soins à donner au bétail l'élevage des volailles et l'entretien du jardin.

Cet enseignement est constitué

(a)—Par des leçons spéciales. (Les leçons sont d'abord expliquées par le maître, surtout à l'aide d'expériences simples qui peuvent être faites à peu près partout; elles sont étudiées par les élèves et suivies d'un exercice écrit.)

(b)—Par les promenades et les musées agricoles (visite à une ferme, excursion géologique ou botanique, etc.)

Des comptes rendus écrits sont faits par les élèves des cours moyen et supérieur qui ont pris part à la promenade. Le musée renferme notamment, un herbier préparé par les élèves, des échantillons de minéraux, d'engrais chimiques et surtout de terres arables, les appareils et les produits nécessaires aux expériences, des modèles en petit ou des dessins d'outils aratoires perfectionnés, et les meilleurs comptes rendus des promenades agricoles.

(c)—Par les exercices et les essais faits au jardin et au champ de démonstration. (Le jardin de l'instituteur doit être un jardin modèle; chaque commune est engagée à fournir un jardin assez vaste pour qu'on puisse y établir une pépinière d'arbres fruitiers; c'est au jardin que les élèves apprennent à replanter, à repiner, à greffer, à arroser, et aussi à cultiver les fleurs. Les essais de culture sont, autant que possible, faits dans des parcelles de terrain que les cultivateurs consentent à travailler d'après les indications de l'instituteur.)

(d)—Par les lectures et les autres exercices scolaires, tels que dictées, récitation, calcul, rédaction et écriture. (Les lectures, des dictées et les morceaux de récitation sont choisis avec le plus grand soin; ils viennent généralement à la suite d'expériences qui permettent aux enfants de comprendre, sans de trop longues explications, le sens des lectures, des dictées, etc.; des problèmes et des rédactions sur l'agriculture sont donnés aux élèves, et les modèles d'écriture renferment de temps en temps, des préceptes ou des proverbes agricoles.)

Les élèves des cours élémentaire et préparatoire apprennent les premières notions de sciences et d'agriculture au moyen des leçons de choses qui sont toujours suivies d'un résumé oral fait autant que possible par les élèves. Le résumé est écrit au tableau noir et copié par les élèves des cours moyen et supérieur dans le cahier spécial aux résumés.

Dans les cours préparatoire et élémentaire, les leçons revêtent la forme de causeries familières ou leçons de choses. La chose qui fait l'objet de la leçon (ou à défaut une image ou un dessin qui la représente) est mise sous les yeux de l'enfant.

Maintenant, les maîtres tirent-ils un suffisant parti des faits qu'offre en si grand nombre et chaque jour l'agriculture locale?

La *Revue pédagogique* ne le croit pas:

« Des promenades fréquentes, des visites de propriétés bien tenues, de vignobles bien conduits, de caves intelligemment aménagées, de fumiers bien préparés, d'animaux sélectionnés avec soin, d'usines apprendraient aux enfants à observer d'abord avec méthode, à noter ensuite leurs remarques et à en tirer des déductions logiques.

« Dans les régions viticoles pourquoi ne pas apprendre aux enfants, pendant la végétation de la vigne, à reconnaître les principaux cépages, les diverses maladies, les principaux ennemis de la vigne?

« Pourquoi ne pas leur expliquer, à mesure de leur exécution, l'utilité des sulfatages, des binages, de la taille, de l'ébouillantage des souches, etc.? »

L'enfant, ainsi imprégné des données de la science agronomique, n'oublierait plus ce qui lui aurait été enseigné.

Afin de préparer le personnel enseignant à donner un enseignement agricole efficace dans chaque école normale un professeur départemental d'agriculture donne des cours appropriés aux élèves-maîtres.

Au début de l'année scolaire, l'inspecteur d'académie réunit sous sa présidence le directeur de l'école Normale, le professeur d'agriculture et le professeur de sciences. Ensemble, ils arrêtent de concert le programme d'agriculture et établissent sa coordination avec le programme de sciences conformément aux instructions officielles.

L'enseignement libre fait aussi des efforts sérieux pour promouvoir les intérêts agricoles. De tous les essais venant de ce chef, nous n'en connaissons pas de plus gracieusement pratique que celui de l'Institut agronome Jeanne d'Arc.

En France, comme un peu partout, les jeunes gens des villes qui commencent à s'orienter du côté de l'agriculture, vu l'encombrement des professions libérales et des carrières administratives, sont souvent arrêtés par la difficulté de trouver des compagnes qui consentent à partager leur vie de campagnards.

Nous détachons d'un communiqué de la directrice les lignes explicatives qui suivent, c'est tout un programme :

« Pour un trop grand nombre de jeunes filles, en effet, la vie à la campagne apparaît comme un exil auquel elles ne peuvent se résigner. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, encore moins de leur en faire un crime : « Comment pourraient-elles aimer une chose qu'elles ne connaissent pas ? »

« L'*Institut agronomique* a pour but de faire connaître aux jeunes filles, les avantages de la vie rurale, de leur révéler la campagne, de la leur faire aimer ou la leur faire préférer à la vie factice de la ville en les mettant en mesure d'en tirer tout le parti économique, hygiénique et moral qu'elle comporte.

« Dans ce but, l'*Institut* a été installé dans un magnifique domaine aux environs de Paris. L'enseignement y est donné par des maîtresses diplômées de l'enseignement agricole et ménager de Suisse et de Belgique et de l'enseignement classique de France, d'après un programme établi par la Société des Agriculteurs de France, qui en surveillera l'application, fera passer des examens aux élèves et donnera des diplômes à celles qui les auront subis avec succès.

« L'*Institut* se recrute parmi les jeunes filles de la société, parmi celles qui seront un jour les compagnes du possesseur de la terre. Il s'adresse également à celles qui cherchent un moyen honorable de gagner leur vie, et il leur offre, dans l'enseignement ménager agricole, une carrière qui n'est pas près d'être encombrée comme celle de l'enseignement classique.

« Les élèves sont reçues à partir de 15 ans, sans limite d'âge.

« Les cours complets dureront deux années (vingt mois).

« Un cours préparatoire spécial est établi pour les élèves au-dessous de 15 ans.

« Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mlle Maugeret, rue Bonaparte, 19, Paris-VIe. »

Il y a quelques mois, un homme d'État éminent, M. Méline, dans un article sur la réforme de l'enseignement primaire au point de vue agricole, disait en résumé : « Donnons à l'enseignement primaire dans nos villages, un caractère agricole très prononcé et ramenons à l'agriculture toutes les parties de l'enseignement qui en sont susceptibles. »

Ici, dans la province de Québec, combien ne devons-nous pas nous réjouir des succès toujours croissants des écoles ménagères de Roberval, de Saint-Pascal et de l'*Institut agricole d'Oka*. Ce haut enseignement agricole invite, en quelque sorte, l'école primaire à lui préparer de bons sujets, à lui fournir des recrues sérieuses. Dans ce but, il faudra peut-être opérer avant longtemps la bifurcation des programmes : ceux des écoles des villes accordant la prépondérance aux industries et au commerce ; ceux des écoles des campagnes faisant la part bien large aux choses de l'agriculture.

UN PROCÉDE INGENIEUX

Avant de quitter ce chapitre des méthodes, j'aime à rappeler ici un procédé fort simple mais très pratique que j'ai vu utiliser dans quelques écoles françaises, notamment dans une des écoles primaires de Saint-Amand. C'est le

Procédé La Martinière ou Tabaraud

On appelle ainsi un procédé d'interrogation extrêmement commode, qui se fait au moyen de l'ardoise.

Chaque élève a une ardoise, une éponge ou un chiffon pour effacer, et un bout de craie ordinaire, comme celle dont on se sert pour écrire au tableau noir.

Le maître pose une question, à laquelle il est facile de répondre par un mot, une formule, un dessin rapide, ou un chiffre.

Les élèves ont le temps de la réflexion.

A un signal donné (coup de règle, ou de sifflet) les élèves écrivent la réponse sur l'ardoise, assez gros pour que le maître puisse la lire, même au fond de la classe.

A un 2^e signal, les élèves lèvent tous ensemble leur ardoise, et le maître, d'un seul coup d'œil peut voir qui a bien ou mal répondu. Il fait baisser les ardoises qui portent des réponses inexactes, afin de se rendre compte des réponses justes.

Un élève, nominativement désigné, explique alors ce qu'il a fait, comment et pourquoi il l'a fait.

Et l'exercice continue.

Il rend les plus grands services pour l'étude du calcul, surtout du calcul mental, pour les exercices de conjugaison, pour l'étude des dates et des faits principaux en histoire, de la nomenclature géographique, etc.

Il ne dispense pas de l'interrogation individuelle, mais il permet, dans une classe nombreuse, de faire travailler tout le monde à la fois, et d'obliger tous les élèves à savoir leur leçon. En outre, il amuse les enfants, et donne une vie et une animation de bon aloi à la classe.

(à suivre)

C.-J. MAGNAN.

Les vieux instituteurs

UN APPEL AUX POUVOIRS PUBLICS

Monsieur le Directeur,

L'habileté avec laquelle vous avez plaidé la cause des institutrices retraitées nous encourage à venir vous prier de bien vouloir donner l'hospitalité à notre plaidoyer en faveur des vieux instituteurs qui se trouvent dans le même cas, sinon dans une situation plus précaire encore, que ces vieilles pensionnaires de l'Etat.

Nous avons vu avec plaisir qu'au nombre des lois soumises à l'approbation de la législature l'année dernière, se trouvait celle qui a pour objet d'augmenter la pension des vieilles fonctionnaires en retraite. Nous constatons que la campagne menée par *L'Enseignement Primaire* en faveur de ces dernières a produit un excellent effet. Le gouvernement en améliorant le sort de ceux ou de celles qui ont sacrifié leurs plus belles années à l'avancement intellectuel et moral de la jeunesse canadienne reçoit l'approbation de tous ceux qui placent l'éducation à la base de tout progrès social. L'administration actuelle ne pouvait manquer de mettre la dernière main à cette réforme que le public a acclamée avec plaisir.

Elle a déjà fait preuve de bonne volonté en augmentant de 50 p. c. la pension de ces pauvres femmes.

Nous osons espérer que le gouvernement, en songeant à réparer l'injustice commise par la mesquinerie des municipalités scolaires à l'égard de cette phalange de braves femmes qui se sont dépensées au service de l'Etat, n'oubliera pas les vieux instituteurs retraités incapables d'aucun travail et dont la pension n'excède pas \$150.00. Il est évident qu'avec un tel revenu il est impossible pour ces pauvres pensionnaires de payer un loyer et vivre avec leur famille.

On objectera peut-être que ce n'est pas la faute du gouvernement. Sans doute que ce n'est pas la faute de l'Etat, mais c'est assurément celle de ces municipalités mesquines qui se sont obstinées à leur payer un salaire de crève-faim, et cela, à la connaissance et à l'indifférence de ceux qui ont le devoir de protéger les fonctionnaires de l'enseignement contre l'exploitation voulue des municipalités sans cœur et sans entrailles.

On nous objectera encore: mais les instituteurs retraités jouissent aussi de cette augmentation de 50 p. c. Ils en jouissent, oui, mais en autant que les recettes du fonds de pension excèdent les dépenses; à l'instar des convives en retard, qui doivent se contenter des restes du festin. Nous espérons, avec tous nos confrères retraités

en ce moment, que nos législateurs, dont nous avons tant que nous sommes guidé les premiers pas dans le sentier aride de l'instruction primaire, feront disparaître cette restriction qui cadre mal avec les déclarations et les actes du premier ministre.

Nous espérons que l'administration actuelle qui réclame à bon droit, le mérite de placer l'instruction publique en tête de son programme ne s'arrêtera pas en si bon chemin dans la voie de la reconnaissance envers ceux qui se sont usés au service de l'Etat et complètera son œuvre de simple justice en faisant à ces vieux fonctionnaires une part plus large, plus en rapport aux services rendus et à la dignité de la députation « qui se souvient »

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer l'expression de nos bien sincères remerciements.

J. T. DORAIS,
J. G. MANSEAU
Instituteurs retraités.

L'HYGIENE A L'ECOLE

I

Précautions à prendre en cas de maladies contagieuses

Lorsqu'une maladie contagieuse sévit dans un arrondissement, les autorités scolaires, et les instituteurs spécialement, doivent exercer une extrême surveillance afin de protéger l'école contre le danger de la contamination. On procédera avec délicatesse, mais aussi avec une grande fermeté.

Il est absolument défendu de recevoir un enfant contagionné, un enfant venant d'une famille dont un ou plusieurs membres souffrent d'une maladie contagieuse. Si, par accident, on découvre qu'il est passé par l'école un enfant contagionné, ou un enfant qui a pu venir en contact avec une personne affectée d'une maladie contagieuse, cette école devra être soigneusement désinfectée. Dans tous les cas, l'instituteur devra, à la moindre alerte, faire un rapport au Bureau de santé municipal, ou au secrétaire de la Municipalité.

Nous prions nos dévouées institutrices de se bien mettre en face de leurs responsabilités : elles sont en position de rendre d'inappréciables services et nous savons que nous pouvons compter sur leur intelligence, sur leur discrétion et sur leur dévouement.

Nous leur promettons l'appui le plus ferme des autorités sanitaires pour les aider à remplir ces devoirs parfois difficiles et toujours très délicats.

II

De l'importance d'une bonne ventilation

Les jours plus froids nous arrivent et nous devons bientôt fermer portes et fenêtres. Nous ferons donc bien d'examiner, dès aujourd'hui, notre système de ventilation et de chauffage.

Nous prions les institutrices de ne pas négliger ces importants détails ; il y va du bien-être et de la santé des enfants qui leur sont confiés.

Nous avons, dans notre « Manuel d'hygiène », parlé des différents systèmes de chauffage et de ventilation. Nous insisterons aujourd'hui sur l'extrême importance de la ventilation de la maison d'école.

Il ne sert de rien de se bien nourrir, si l'on respire une atmosphère impure, viciée, par la respiration plusieurs fois répétée d'un grand nombre d'élèves renfermés dans un local clos hermétiquement. Le sang de nos veines a besoin d'être pur et riche pour vivifier et nourrir nos tissus, nos organes, et spécialement notre cerveau.

L'enfant dont le cerveau est congestionné par un sang chargé d'acide carbonique et de miasmes délétères ne peut pas se livrer à un travail soutenu et intelligent: cet enfant fût-il très bien doué sous le rapport de l'intelligence. Il faut à sa jeune constitution de l'air pur, beaucoup d'air pur et toujours de l'air pur. Donnons-lui donc de l'oxygène pour ses poumons, pour son cœur, pour son cerveau: ça ne coûte pas cher, la Providence nous en offre des quantités inépuisables, il n'y a qu'à le prendre, qu'à le laisser entrer.

Est-ce que le professeur n'a pas également besoin de cette source de vie? Evidemment oui; il n'a pas plus que ses élèves le droit de s'en priver.

J. G. PARADIS, M. D.

DOCUMENTS OFFICIELS

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Instructions données aux Inspecteurs d'Ecoles

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 1er septembre 1911.

A Messieurs les Inspecteurs d'écoles catholiques
de la province de Québec.

Messieurs,

Je vous envoie aujourd'hui même une nouvelle formule de Rapport pour la visite d'automne et le bulletin du 2^{ième} semestre. A l'avenir, vous n'aurez donc qu'un bulletin à remplir, lors de votre deuxième visite. Veuillez lire les indications du Rapport et celles du Bulletin. Je vous recommande de bien observer ces prescriptions et, en particulier, d'être très précis en remplissant le tableau: *Instituteurs et institutrices laïques engagés sans diplôme*.

J'attire spécialement votre attention sur les modifications apportées au chapitre des *observations de l'inspecteur d'écoles au surintendant*. Répondez, dans chaque cas, *oui* ou *non*, à la question: « Le Surintendant doit-il intervenir cette année? » Et, dans l'affirmative précisez la nature de cette intervention.

Avant d'aviser le Surintendant, renseignez-vous parfaitement sur la question que vous soumettez, afin de ne pas exposer le Département à commettre des erreurs de faits toujours graves en pareilles matières.

PREMIERE VISITE

Vous ne devrez pas commencer la visite de l'automne avant le 11 septembre. En commençant plus tôt, vous vous exposez à trouver certaines écoles fermées, d'autres à peine en activité.

Il serait nécessaire, tel que je vous l'ai déjà recommandé, de prévenir les commissions scolaires de la date de votre passage. Insistez pour que chacune d'elles soit représentée lors de votre visite aux écoles de la municipalité. La visite conjointe du représentant du Surintendant et des délégués de la commission scolaire—c'est le témoignage de plusieurs inspecteurs—produit d'excellents résultats.

Faites cette première visite sans précipitation. Au début de l'année scolaire, il importe que par un examen sérieux de quelques élèves par groupe ou division, vous vous assuriez si le *classement* a été judicieusement fait, si chaque *division* ou *classe* correspond à une année déterminée du programme d'études. Puis, discrètement (dans les classes dirigées par des débutants ou des débutantes surtout) tout en questionnant les élèves, donnez à l'instituteur, ou à l'institutrice, une *leçon* de

méthodologie pratique sur les matières les plus négligées ou qui paraissent moins bien enseignées par le titulaire. En vous écoutant, le maître ou la maîtresse s'initieront à l'art si difficile de bien questionner, de *faire parler* l'écopier ou encore d'appropriier une leçon au degré d'avancement des élèves. Votre attitude en classe, votre langage soigné, le ton digne et paternel de votre enseignement, les procédés ingénieux par lesquels vous saurez attirer et soutenir l'attention des élèves, même les plus remuants, donneront une leçon salutaire de discipline et à l'instituteur et aux enfants. Et les autorités locales, témoins de l'excellente impression que votre savoir et la noblesse de votre tenue sauront créer dans chaque école, ne se rendront que plus volontiers à vos conseils, ayant appris à mieux vous estimer. C'est encore le *tableau de l'emploi du temps* que vous devez examiner avec soin, et s'il y a lieu, donner sur ce point important des conseils opportuns, afin que dans chaque école un horaire bien déterminé soit affiché à la vue de toute la classe.

Après avoir disposé judicieusement de l'état *intellectuel* de chaque classe, il vous reste à vous enquérir de l'état *matériel* de la maison d'école, du mobilier, des dépendances et de l'emplacement. C'est un grave devoir qui vous incombe et que vous ne devez pas remplir à la légère. La question de l'hygiène scolaire ne saurait laisser un bon inspecteur indifférent. Dans une salle de classe digne de ce nom, l'air et la lumière doivent circuler en abondance, l'ordre et la propreté régner en maîtres; l'éclairage, le chauffage et la ventilation doivent aussi être parfaitement ordonnés. Le mobilier scolaire et tout le matériel d'enseignement nécessaire seront, autant que possible, conformes aux règles de la saine pédagogie.

Dès votre première visite, faites connaître aux commissaires les défauts graves que vous avez remarqués dans leurs écoles et indiquez-leur les moyens d'y remédier. Informez-moi, s'il y a lieu, de ces défauts et précisez, d'après la connaissance que vous avez des personnes et des lieux, dans quelle mesure le Surintendant doit intervenir. Prévenu dès les premiers mois scolaires, ce dernier aura le temps d'entrer en correspondance avec les commissaires, d'exercer son influence auprès des intéressés avant les vacances, de telle sorte que les améliorations les plus urgentes pourront être exécutées avant la nouvelle rentrée des classes.

P'attire votre attention d'une façon toute particulière sur le paragraphe 13 de l'article 231 des règlements refondus du comité catholique, vous ordonnant de transmettre les bulletins (votre rapport pour la première visite) des écoles d'une municipalité dès que votre visite en est terminée.

LA CONFERENCE PEDAGOGIQUE

Comme l'année dernière, vous donnerez « dans chaque paroisse, à l'endroit le plus commode », (1) une conférence pédagogique aux institutrices et aux instituteurs de la localité, à l'époque de votre visite d'automne. Cette conférence devra se rapporter aux besoins spéciaux des écoles de la municipalité, aux défauts constatés lors de la visite, à l'organisation des classes, à la discipline, en un mot, aux devoirs essentiels des titulaires. Parmi ces devoirs essentiels, veuillez rappeler cette année, celui de la *préparation sérieuse des leçons*: pas de préparation, classe nulle.

Préparer sa classe, d'après l'expérience et les meilleurs auteurs, c'est savoir *se souvenir, prévoir et choisir*:

I. *Se souvenir* des lacunes remarquées au cours des leçons antérieures et des difficultés de toutes sortes que l'on a rencontrées: leçons peu comprises et sur lesquelles il faudra revenir, explications inexactes, devoirs mal appropriés, etc., etc.

II. *Prévoir* les difficultés présentées par les leçons du jour et les points sur lesquels il faudra insister, afin de ne rien laisser d'obscur dans les esprits; les explications qui pourront être demandées par les élèves et les réponses à faire; les questions qu'il faudra faire à tel élève étourdi ou d'esprit lourd, pour s'assurer qu'on est compris et suivi; les difficultés offertes par le devoir choisi.

III. *Choisir* d'abord le sujet de la leçon en faisant le départ entre ce qu'il est utile de dire et ce qu'il est prudent de reporter à l'année suivante; puis l'exercice

(1) Résolution du Comité catholique, 11 mai 1910.

d'application qui suivra; le résumé qui doit être donné à étudier par cœur; les *exemples* nécessaires à la leçon; les questions qui obligeront les élèves à observer, à réfléchir, en un mot à trouver par eux-mêmes ce que vous voulez leur enseigner; les procédés et la méthode qui permettent de se mettre plus sûrement à la portée des jeunes intelligences, enfin les moyens disciplinaires les plus efficaces pour maintenir l'ordre en classe.

Rappelez aux instituteurs et aux institutrices de votre ressort combien une étude attentive des *directions pédagogiques* du Programme officiel et la lecture assidue de *L'Enseignement Primaire* facilitent la préparation de la classe. Conseillez souvent à vos subordonnés de consulter un bon traité de pédagogie. Voyez à ce qu'un exemplaire des *Règlements refondus* du Comité catholique soit à la disposition de chaque titulaire.

Je joins à cette circulaire le chèque destiné à payer aux instituteurs et aux institutrices l'indemnité de déplacement accordée à ceux et à celles qui assistent à la conférence pédagogique. Cette indemnité a été fixée à une piastre par un Arrêté en date du 20 septembre 1910. Notez que le paiement de cette indemnité doit se faire à l'époque de la conférence: il ne vous est pas permis de le différer. Je vous envoie ci-inclus un chèque de \$. dont il faudra rendre compte à mon département en la manière déjà prescrite.

Aucun inspecteur ne peut se dispenser, partiellement ou totalement, de donner la conférence pédagogique, sans l'autorisation du surintendant.

LE FONDS DE PENSION

A l'occasion de la conférence pédagogique, je vous engage à donner aux institutrices quelques explications sur la loi de retraite. Plusieurs institutrices ignorent qu'elles peuvent faire compter les avantages qu'elles retirent de leur position. (Voir les articles 520 et 530 du Code Scolaire.) Les primes distribuées par les inspecteurs et quelques commissions scolaires, ou accordées par le gouvernement, à ceux et celles qui enseignent depuis au moins 10, 15 ou 20 ans peuvent être évaluées pour le fonds de pension.

C'est à l'inspecteur de faire l'évaluation des avantages, conformément à l'article 530 du *Code scolaire*. Je vous adresse de nouveau un exemplaire de la formule préparée spécialement pour l'évaluation de ces avantages. Cette formule vous sera adressée sur demande. Dans la colonne des *remarques*, vous indiquerez les primes reçues et en tiendrez compte dans celle du *total*. Ce rapport doit être adressé au Département avant le 15 juillet.

Observations de l'Inspecteur

I. AUX COMMISSAIRES

L'inspecteur est tenu de faire par écrit, à chaque commission scolaire, un rapport de sa visite aux écoles de la municipalité, dès que cette visite en est complétée. (Voir l'article 231, paragraphe 14 des *Règlements Refondus* du C. C.)

Ce rapport a trait à la tenue des classes, à l'état de l'école et du mobilier, etc., etc.

Les observations de l'inspecteur ne doivent jamais être omises. Il y a toujours quelque chose d'utile à dire aux commissaires. Il faut savoir distribuer avec tact les louanges et les reproches, signaler les lacunes, indiquer les moyens à prendre pour améliorer l'état des écoles. Parmi ces moyens, je n'en sais pas de plus efficace que la *visite semi-annuelle* des classes que les commissaires sont tenus de faire, en vertu du paragraphe 8 de l'article 215 du *Code Scolaire*. Veuillez rappeler ce devoir aux commissions scolaires. Les observations de l'inspecteur, judicieusement faites à la suite d'une visite consciencieuse des écoles, font impression sur l'esprit des commissaires; elles constituent une véritable direction de l'enseignement. L'inspecteur, en effet, dans la circonscription de son ressort, est le substitut du Surintendant. A

lui incombe donc la tâche délicate et importante de la direction locale de l'instruction publique. Dans aucun cas, l'inspecteur ne devra se contenter de faire des remarques verbales au secrétaire-trésorier.

II—AU SURINTENDANT

Il est important, aussi, dès la première visite, de signaler au Surintendant, dans de brèves remarques appuyées sur des faits précis, les améliorations les plus urgentes aux maisons d'écoles et à leur mobilier, et de suggérer les moyens les plus efficaces à prendre pour les obtenir.

De plus je désire, cette année, que dans le rapport de votre première visite, vous me renseigniez avec précision sur les causes véritables qui peuvent justifier certaines commissions scolaires d'engager des titulaires non diplômés ou de payer des traitements de famine aux institutrices.

INSTITUTRICES NON DIPLOMEES

Dans ma circulaire du 15 juin dernier, j'ai attiré l'attention des commissaires d'écoles sur l'article 26 des *Règlements Refondus*. Plusieurs commissions scolaires ne tiennent pas compte de cette ordonnance en engageant, *sans mon autorisation*, des institutrices non diplômées. Il y a quelques endroits, dans la province, où il est difficile de se procurer les services d'institutrices diplômées; mais ces endroits sont plutôt rares. Dans certaines municipalités, on a abusé, dans le passé, de l'article 26 des *Règlements Refondus*. C'est pourquoi, dans la circulaire mentionnée, j'ai dit aux commissaires ou syndics: « 1° que je n'autoriserai l'engagement d'institutrices (ou d'instituteurs) non diplômés qu'en cas d'urgence; 2° que les municipalités qui engageront des personnes non diplômées, sans mon autorisation, seront exposées à perdre les subventions du Gouvernement. »

Afin que cet ordre puisse recevoir une sanction efficace, il importe que les Inspecteurs, dans leur rapport de la première visite, (page 2 du rapport) me renseignent exactement sur le nombre de titulaires non diplômés *engagés avec ou sans mon autorisation*. Des institutrices ou des instituteurs nouvellement entrés en fonction, exigez soit le *diplôme* dont ils sont porteurs ou *l'autorisation* du Surintendant leur permettant d'enseigner sans diplôme.

A la question: « Est-il autorisé à enseigner sans diplôme? » répondez par un *oui* ou un *non*, ne vous contentez pas d'un simple trait horizontal. Efforcez-vous, dans l'entrevue que nécessairement vous devez avoir, à la suite de la visite des écoles, avec les commissaires de chaque municipalité, de faire comprendre à ces officiers de l'Instruction publique combien il importe de faire des sacrifices généreux afin de confier toutes les écoles, même les écoles primaires élémentaires, à des titulaires brevetés.

Les Écoles normales se multiplient, le Bureau central continue à diplômer plusieurs centaines de personnes chaque année, et, cependant, le nombre des institutrices non diplômées augmente d'une façon alarmante. C'est donc un devoir pour vous, MM. les Inspecteurs, de me prêter le plus entier concours afin d'attirer et de retenir dans la carrière de l'enseignement le plus grand nombre possible d'élèves diplômés dans nos écoles normales ou de personnes brevetées du Bureau central. Cette question du recrutement du personnel enseignant est la question vitale autour de laquelle tous les problèmes scolaires viennent se grouper. Dans un temps où les autres provinces de la Confédération font les offres les plus alléchantes aux instituteurs et aux institutrices diplômés de la province de Québec, les commissions scolaires devraient comprendre, qu'à moins de rivaliser de générosité avec l'Ontario et l'Ouest canadien, il leur sera difficile, dans un avenir rapproché, de retenir chez nous les éducateurs vraiment qualifiés.

Faire comprendre ce danger aux commissaires, stimuler leur zèle, voilà une œuvre patriotique digne de la mission importante que le gouvernement vous a confiée.

LIVRES APPROUVÉS

Parmi les documents que je vous envoie, se trouvent plusieurs exemplaires de la *liste des livres approuvés* par le Comité catholique. Cette liste vient d'être mise à date par le Secrétaire du Département. Vous voudrez bien remettre une de ces listes à chaque secrétaire-trésorier des écoles, lors de votre visite aux diverses municipalités de votre circonscription, et en même temps rappeler aux commissaires la prescription du *Code scolaire* (article 215, p. 4) concernant l'emploi des livres autorisés.

VERIFICATION DES COMPTES DES SECRETAIRES-TRESORIERES

A la page 12 du Bulletin (2ème visite) vous devrez me donner les *renseignements généraux* avec la plus grande exactitude possible. Parmi ces renseignements généraux, se trouve la question: « Quand les comptes du secrétaire-trésorier ont-ils été vérifiés? » Pour répondre à cette question, il vous faut examiner des pièces justificatives signées par le ou les vérificateurs nommés en vertu de l'article 333 du *Code scolaire*.

Le secrétaire-trésorier doit tenir ses comptes avec ordre, exactitude et propreté. Une série de *livres* bien faits, comprenant le *rôle de cotisation*, le *livre de caisse*, le *livre de délibérations* ou *minutes*, *formules* de reçus, etc., est en vente chez les principaux libraires de la province.

En faisant connaître cette série de livres, vous rendrez service aux municipalités. Conformément à l'article 333 du *Code scolaire*, chaque année, au mois de juillet, les commissaires et les syndics d'écoles doivent faire vérifier les comptes de leur secrétaire-trésorier. Afin de faciliter cette tâche aux commissaires et d'assurer un meilleur service de vérification, je vous enverrai, assez tôt pour votre seconde visite, des *blancs modèles* que vous voudrez bien distribuer à chaque secrétaire-trésorier. Grâce à cette formule, uniforme pour la Province, l'inspecteur se rendra promptement compte du bon ou du mauvais état des livres de la municipalité scolaire.

REMARQUES PARTICULIERES

DESSIN.—L'enseignement du *dessin* à l'école primaire s'impose plus que jamais. Le développement industriel de notre pays a amené le gouvernement à créer des écoles techniques qui sont appelées à faire un grand bien au sein de nos populations. Pour que ces institutions puissent recruter des élèves bien préparés, il importe que l'école primaire attache une grande importance à l'enseignement du dessin. D'ailleurs, le dessin—cette vérité est reconnue dans tous les pays de l'Europe, et aux Etats-Unis—est un instrument éducatif de tout premier ordre. Et cela est si vrai, qu'abstraction faite de toute visée technique, on doit l'enseigner aux différents degrés de l'école primaire, depuis la première année jusqu'à la huitième. Je reviendrai sur ce sujet important.

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE.—Dans une circulaire antérieure, je vous signalais l'importance de l'enseignement anti-alcoolique. Je vous prie de nouveau d'engager le personnel enseignant à continuer sa campagne en faveur de la tempérance. Rappelez-lui que cette campagne nationale peut être poursuivie à l'école sans labour surnuméraire. Toutes les matières du programme d'études se prêtent à un enseignement anti-alcoolique efficace. Le but à atteindre est de convaincre l'enfance et la jeunesse que l'alcool est le plus grand ennemi de l'homme, de la famille et de la société; de leur prouver que les boissons enivrantes exercent au sein des populations des ravages désastreux.

L'ÉPARGNE SCOLAIRE.—En 1909, la loi de l'Instruction publique fut amendée afin de permettre aux commissaires de créer des Caisses d'Economie scolaires dans toutes les écoles sous leur contrôle. Plusieurs municipalités se sont prévaluées de ce nouveau privilège. Elles comprennent qu'habituer l'enfant à épargner un sou au lieu de le gaspiller, c'est préparer l'homme économe, qui saura plus tard, se refuser l'inutile,

éviter le luxe, imposer silence à ses passions, et acquérir un capital dont il saura faire profiter ses concitoyens. Efforcez-vous donc, dans l'occasion, de convaincre les commissaires que l'œuvre de l'économie scolaire mérite leur attention; qu'elle donne à l'école un caractère vraiment pratique, justifiant cette devise: *l'école pour la vie*.

ACCEPTATION DE NOUVELLES MAISONS D'ÉCOLES.—Lors de votre passage dans une municipalité, faites-vous un devoir d'examiner avec soin les nouvelles constructions scolaires que vous n'avez pas encore eu l'occasion d'accepter, et de les accepter, s'il y a lieu. Il est arrivé que certains inspecteurs ont refusé d'examiner une école nouvellement construite, parce qu'ils n'en avaient pas été prévenus avant leur visite. C'était faire preuve de bien peu de zèle.

LA DEUXIÈME VISITE.—La deuxième visite des écoles de vos districts respectifs ne devra pas commencer avant le 15 janvier 1912. La rentrée des classes aura lieu le 7: huit jours, c'est à peine suffisant pour permettre aux différentes classes de se remettre en train.

Cette deuxième visite réclamera de votre part un labeur considérable. Dans le dernier semestre, tous les élèves doivent être questionnés sur les matières essentielles, les cahiers et autres travaux des élèves examinés attentivement. C'est cet examen consciencieux qui vous permettra d'accorder aux titulaires les plus méritants les *primes* que vaut le succès professionnel.

Le Bulletin d'inspection (2ème semestre) n'a pas été sensiblement modifié. A la page 7, vous évaluerez en chiffres, les avantages que le titulaire désire faire compter en vue de sa pension future. Ce devoir ne vous exempte pas de m'adresser un rapport spécial à ce sujet, chaque fois qu'un instituteur (ou une institutrice) vous en fait la demande. Il y a un instant, je vous ai dit un mot de la formule de ce rapport dont je vous ai fait parvenir un exemplaire.

Soyez exacts à copier (p. 17) les observations que vous aurez faites aux commissaires, et à la page 19, indiquez catégoriquement si *oui* ou *non* le Surintendant doit intervenir, et précisez, s'il y a lieu, la nature de cette intervention.

CONCLUSION

Les devoirs de l'inspecteur primaire sont nombreux et importants. L'efficacité de notre organisation scolaire dépend, dans une large mesure, du zèle, du dévouement et de la compétence de cet officier préposé à la direction locale de l'Instruction publique. Aussi, messieurs, devez-vous consacrer tout votre temps à l'accomplissement de votre tâche professionnelle, considérant comme indigne d'un bon inspecteur toute négligence, même partielle, de l'un de vos devoirs d'état.

Je prends la liberté de vous rappeler la teneur de l'Arrêté en conseil du 10 août 1910. A cette date, votre traitement fut augmenté—et certes, ce n'était que justice—mais aux conditions suivantes: «A l'avenir, les inspecteurs d'écoles devront faire deux visites d'inspection par année, employer *tout leur temps* à l'exercice de leurs fonctions et se conformer aux Réglements et instructions du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.» Ces instructions vous sont connues.

Et depuis la date où cet Arrêté fut sanctionné, à la demande du Comité catholique, le Gouvernement a nommé un Inspecteur-général dont l'une des principales attributions est d'exercer un contrôle efficace sur l'inspection primaire. Il est du devoir de cet officier supérieur de signaler au Surintendant toute négligence grave de la part des inspecteurs, dans l'accomplissement de leurs devoirs, comme il est tenu d'encourager vos efforts et de guider vos initiatives. Soyez certains que l'Inspecteur-général saura reconnaître le mérite de tous, et, quoiqu'il en coûte, me signaler les abus qui ne sauraient être tolérés. Autant je serai heureux, sur les informations qui me seront fournies, de proclamer votre zèle et vos succès, autant je dénoncerai à qui de droit tout manquement à l'un de vos devoirs essentiels.

Ce qui domine, sauf de rares exceptions, chez les inspecteurs primaires de la Province, c'est un sentiment élevé de leurs fonctions, une haute idée du rôle important qu'ils ont à remplir. Je ne puis permettre à quelques inspecteurs peu scrupuleux

de compromettre, par leurs négligences impardonnables, et la dignité de l'inspection et la réputation de tout un corps éminemment respectable.

Avec la santé, je vous souhaite, MM. les Inspecteurs, une saison propice à l'accomplissement de votre rude labeur.

Veillez agréer, messieurs, l'hommage de ma sincère amitié.

BOUCHER DE LA BRUERE,
Surintendant.

Ecoles normales catholiques de la province de Québec

ECOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

LISTE DES DIPLOMES ACCORDÉS EN 1911

ÉLÈVES-INSTITUTRICES DIPLOMÉES: 24

Cours académique.—Avec distinction: Mlles Eugénie Lapointe, Eva Boulay et Clémence Duchesne.

Cours intermédiaire.—Avec grande distinction: Mlles Emilie Tremblay, Clémence Hovington.

Avec distinction: Mlles Marie Desgagné, Alexina Simard, Mary Lavoie et Berthe Gauthier.

(Modèle anglais): Mlle Emilie Potvin.

Cours élémentaire.—Avec grande distinction: Mlles Jeannette Villeneuve, Alberta Vézina et Alice Lessard.

Avec distinction: Mlles Amélia Couturier, Lauretta Tremblay et Elthémire Côté.

Sans note: Mlles Mary Bouliane, Mary Tremblay, Marie-Jeanne Tremblay, Eugénie Pelletier, Hélène Couture, Maria Gaudreault, Marguerite Lajoie et Jeannette Tremblay.

ECOLE NORMALE LAVAL

(Département des Elèves-Instituteurs)

LISTE DES DIPLOMES

DIPLOMES POUR ÉCOLE ACADÉMIQUE

Avec grande distinction: école académique française et modèle anglaise: M. Narcisse Furois; école académique française et anglaise: Victor Tremblay.

Avec distinction: école académique française et anglaise: Joseph Jobin; école académique française et élémentaire anglaise: Paul Létourneau, Roch Létourneau; école académique française et anglaise: Henri Ls Fortin, Philippe Garneau.

Sans note: école académique française et anglaise: Napoléon Fortin.

DIPLOME POUR ÉCOLE MODÈLE

Avec grande distinction: école modèle française et anglaise: Alphonse Fournier; école modèle française et élémentaire anglaise: Georges Roy.

Avec distinction: école modèle française et anglaise: Jules Laverdière, Firmin Létourneau; école modèle française et élémentaire anglaise: Edmond Boily; école modèle française et anglaise: Léo Dumais; école modèle française et élémentaire anglaise: Médéric Bouchard, Stéphane Beaudoin, Joseph Audet; école modèle française: Alexis Boivin; école modèle française et anglaise: Jules Marceau, Aimé Fleury, Lucien Desrochers, J. B. Saulnier.

Sans note: école modèle française et élémentaire anglaise: Lucien Raymond; école modèle française et anglaise: Régent Marier, Albert Lefèvre, école modèle française et élémentaire anglaise: Joseph Bouchard.

DIPLOME POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Avec grande distinction: élémentaire français et anglais: Télesphore Carbonneau, François Faucher, Joseph Mercier.

Avec distinction: élémentaire français et anglais: Armand Potvin, Amédée Bélanger, Simon Ouellet, Étienne Desgagné; école élémentaire française: Irénée Jobin; école élémentaire française et anglaise: Émile Bélanger, Paul Boucher, Arthur Plante, Philippe Simard; école élémentaire française: Alphonse Boutet; école élémentaire française et anglaise: Georges Goulet, Edmour Simard, Lorenzo Côté.

Sans note: école élémentaire française et anglaise: Joseph Marquis, Horace Fréchette, Hector Fortin; école élémentaire française: Rodolphe Jobin; école élémentaire française et anglaise: J. B. Baribeau, Eugène Picard.

(Département des Elèves-Institutrices)

DIPLOMES POUR ÉCOLE ACADÉMIQUE

Avec grande distinction: école académique française et élémentaire anglaise: Mlle Rose-Alma Rouillard; école académique française et modèle anglaise: Virginie Pelletier, Ednée Verreault; école académique française: M.-Lse. L'Espérance; école académique française et anglaise: Juliette Carroll; école académique française: M.-Nathalie A. Rachel de St-Georges; école académique française et anglaise: Marguerite Turcot, Alice Malouin, Juliette Baillargeon; école académique française et modèle anglaise: Marguerite-M. LaRue.

Avec distinction: école académique française et anglaise: M.-Antoinette-Blanche Provencher, M.-Irène-Elise Boucher, M.-Hélène Létourneau, Germaine Belleau, M.-Jeanne Prince; école académique française: M.-Eva Boivin, Géraldine Turgeon; école académique française et modèle anglaise: M.-Alma Talbot.

DIPLOMES POUR ÉCOLE MODÈLE

Avec grande distinction: école modèle française et anglaise: Annette Tremblay, Berthe Leclerc, Délia Chalifour, Bernadette Doyle; école modèle française et élémentaire anglaise: M.-Lse. Talbot.

Avec distinction: école modèle française et élémentaire anglaise: Laura Massicotte; école modèle française: Anna Beaudet, Jeanne Pagé; école modèle française et élémentaire anglaise: Anna Gilbert; école modèle française: Bernadette Bourgault; école modèle française et anglaise: Amélia Gosselin; école modèle française: Abella Latulippe; école modèle française et élémentaire anglaise: M.-M. Raymond, Yvonne Goulet, A.-M. Béland; école modèle française: Thérèse Labrecque; école modèle française et élémentaire anglaise: A.-M. Tremblay, Maria Drolet, Ernestine Bouffard, Marine Ménard; école modèle française: Eugénie Buteau; école modèle française et élémentaire anglaise: Exilia Marcoux.

DIPLOME POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Avec distinction: école élémentaire française: Adèle Boutin; école élémentaire française et anglaise: Elizabeth Michaud, Aurore Chamberland; école élémentaire française: Anna Bilodeau; école élémentaire française et anglaise: Eva Giroux; école élémentaire française: Claudia Gaudrau; école élémentaire française et anglaise: Joséphine Dubé; école élémentaire française: Lydia Gosselin, Bernadette Michaud, Alice Légaré; école élémentaire française et anglaise: Joséphine Gosselin, Jeanne Hudon; école élémentaire française: Pamela Roy, Rose-Anna Boivin, M.-Anna

Talbot; école élémentaire française et anglaise: Mary Paradis; école élémentaire française: Joséphine Girard.

Sans note: école élémentaire française: Régina Lefèvre, Fabiola Marion, Imelda Dubeau.

Bureau central des Examineurs catholiques de la Province de Québec

SESSION DE JUIN 1911

DIPLOMÉS INTERMÉDIAIRES

MONTREAL

Modèle français.—Distinction.—Fréchette, M.-Léocadie; Richardson, M.-A.-Eugénie; Dupont, M.-Blanche-M.-R.-E.; Thibodeau, M.-Louise-Irma; Léveillé, M.-J.-Hedwidge; Guilbeault, M.-Aurore; Cyr, M.-Gertrude-Claudia; Carrière, M.-Rose-Eva; Contant, M.-Louise-Justine; Denis, M.-Jeanne-Victorine; Paquet, Marg.-Lea-M.-A.; Belec, M.-Marg.-Fabiola; Courtois, M.-Aurore-Berthe-Florida; Daigneault, M.-Eugénie-Juliette-Cécile; Patenaude, M.-Anne; Trudeau, M.-Antoinette; Roy, M.-Marguerite; Garant, M.-Aurore; Dufresne, M.-Agnès; Garrett, Euphémie-Georgiana; Bradley, M.-Anne; Clermont, M.-Thérèse; Bolduc, Berthe-Rachel; Miron, Marie-Rosa-Zéphirina; Daigneault, M.-Vitaline; Lussier, M.-Anne-Lucienne; Hébert, M.-Anne-Angéline; Denhez, Charles-Paul-Henri; Labelle, M.-Albertine; Gates, M.-Anna-Alice-Eva; Roy, Antoinette; Brazeau, M.-Ange-Laurenza; Martel, M.-Rose-de-Lima-Gertrude; Richard, M.-Anna; Bleau, M.-Jeanne-Lucienne; Coulombe, M.-Clara; O'Narey, M.-Blanche; Ouimet, M.-Léonie; Grégoire, M.-Diana-Évangéline; Lemieux, M.-Catherine-Juliette; Choquette, M.-Maximilienne-Azilda; Bourgeois, M.-Virginie; Légaré, M.-Emilie-Anastasie-Joséphine; Tranquil, M.-Virginie-Gabrielle; Bossé, Jean-Baptiste-Isidore; St-Onge, M.-Aurore-Noëlla; Baribeau, M.-Anne-Yvonne; Bergeron, M.-Yvonne-Berthe; Lescadre, M.-Anne-Cécile; Daigneault, M.-Elise-Alice; Lépine, M.-Victoria-Clarinda; Pilon, M.-Philomène-Zaire; Rolland, M.-Joséphine-Pomela; Landreville, Philomène-Flora; Hébert, M.-Eléonore-Gabrielle; Blais, M.-E.-M.-Cécile; Pigeon, M.-Olive-Adèle-Alma; Chagnon, M.-Anne-Albine; Moreau, M.-E.-Floriane; Dolbec, M.-Marg.-Cécile-Lucette; Boyer, M.-Anne; Riverin, M.-Elisa.

Modèle français.—Satisfaisant.—Nadeau, M.-Olida-Fabiola; Thibodeau, M.-Louise-Irma; Sicard, M.-Agathange; Langlois, M.-Florence; Gravel, J.-Pierre-Elzéar; Faubert, M.-Jeanne-Bertha-Henriette-Céline; Prévost, M.-Blanche-Zénaïde; Dauphinais, Frs.-Alph.-Adélard; Brosseau, M.-Sophie-Antoinette; Bédard, M.-Azilie-Françoise-Henriette; Lalande, M.-Valentine-Eva; Maucotel, M.-Anne-Carmélia; Fortin, M.-Anne; Toupin, M.-Anne-Bernadette;

Modèle anglais.—Distinction.—Roberge, Ethel; Burns, Eleonor.

Modèle anglais.—Satisfaisant.—Laporte, M.-Louise; Bennett, Mary-Alice.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Albert, M.-Alice; Croteau, M.-Reine; Lapierre, Louis; Roy, Yvonne; Breton, Eva; Guilmette, Clémentine; Thibault, M.-Louise.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—St-Onge, Rodolphe; Richard, Blanche.

Modèle anglais et français.—Distinction.—Marcil, M.-Angéline; David, Alice.

QUEBEC

Modèle français.—Distinction.—Toussignant, M.-Graziella; Hudon, M.-Laure-Léda; Gingras, M.-Rose-Anna; Germain, Antoinette; Prince, Françoise; Cou-tellier, Amélie; LaRue, M.-Ida-Juliette; Pelletier, M.-A.-Rebecca; Rochon, M.-Ange; Lamontagne, Léontine; Mercier, M.-Élizabeth-Aurélié; Bolduc, M.-Eva-Clara; Du-rand, M.-Eugénie-Oméra; Gobeil, M.-Anne-Léontine; Pouliot, M.-Georgiana-Léa;

Audet, Anne-Marie; Bouffard, M.-Louise; Plourde, M.-Louise; Gagnon, M.-Joséphine-Alexandrine; Couet, M.-Thérèse-Stella; St-Pierre, M.-Lucie; Ouellet, M.-Eva-Eugénie-Philomène; Gosselin, M.-Jeanne-Rose; Dufresne, M.-Reine-Constance; Dufresne, M.-Ange-Laurentia; Boulet, M.-Joséphine-Alice; Gravel, M.-Alberthe; Doyle, M.-Hélène-Bernadette; Gagnon-Hébert, M.-Alice; Lacerte, Adèle-Hedwidge-Joséphine; Morisset, M.-Anne-Corinne; Gagnon-Thibodeau, M.-Laurilda-Atala; Lahaye, M.-Catherine-Rébecca; Cauchy, M.-Hélène-Emélie; Lavallée, M.-Louise; Tanguay, M.-Gratia; Douville, M.-Eva-Libertine; Morand, M.-Louise-Victoria; Dunault, M.-J.-Adélaïde-Eliz.; Gosselin, M.-Emma-Atala.

Modèle français.—Satisfaisant.—Pérusse, M.-Cath.-Hélène; Gagnon, M.-Léocadie-Alice; Dubeau, M.-Alma-Lucia; LaRue, M.-A.-Béatrice; Laliberté, Elzire; Leclerc, Edwidge; Rousseau, Eugénie; Allen, M.-Jeanne-Laure; Rouillard, Bernadette; Godbout, M.-Anne-Juliette; Sirois, M.-Berthe-Yvonne; Vaillancourt, M.-Anaïs; Goudreau, M.-Berthe; Guay, M.-Alphonsine-Léda; Michaud, M.-Valérie-Emélia; Beaudet, M.-Jeanne-Berthe; Douville, M.-Marguerite-Cordélia; Lebœuf, M.-Jeanne-Juliette; Dussault, M.-Marguerite-Alice; Vézina, M.-Rose; Doyon dit Moreau, M.-Jeanne-Léopoldine; Hunt, Florence; Langlois, H.-Alice-Georgiana; Giguère, Marguerite-M.-Alexandrine; Mathieu, M.-Florida; Létourneau, Mariette-L.-R.; Langlois, M.-Ernestine-Clara; Amyot, M.-Joséphine-Zélia; Delisle, M.-Mathilde-Elm.; Paré, M.-Anne-Blanche; Naud, M.-Béatrix-Antoinette; LaRoche, M.-Augusta-Ch.; Beaudry, M. des Anges-Alberta; Trépanier, M.-Albertine.

Modèle anglais.—Distinction.—Arseneault, Octavie.

Modèle anglais.—Satisfaisant.—Donovan, Marg.-Elise-Winnifred.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Moisan, Germaine; Smith, Irène; Godbout, Rosanna alias Lydia; Marceau, Yvonne; Héroult, Lucienne; Massé, Alfrédina.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Chassé, M.-Julie.

Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction.—Déziel, M.-Louise-Régina.

TROIS-RIVIERES

Modèle français.—Distinction.—Lampron, M.-Lumina;; Baril, I.-Laura; Trudel, M.-E.-Blandine; Loranger, Marie; Auger, M.-Mézellée-Rose-Anna; DeLachevrotière, M.-Dulice-Marg.; Bourassa, M.-Eloise-Alice; Panneton, M.-Alma; Milot, M.-Lucia.

Modèle français.—Satisfaisant.—Levasseur, M.-Anna-Rose; Doucet, M.-Cécile; Mayrand, M.-Marguerite; Ricard, M.-Valérie-Lucienne; Trudel, M.-Rose-Anna; Nobert, M.-Annette.

NICOLET

Modèle français.—Distinction.—Roy, M.-Bern.-Gertrude; Béland, M.-Eva; Ricard, M.-Anne-T.-Eva; Plourde, M.-Ph.-Cécile; Marchand, M.-Anysie-Maxellinde; Pinard, M.-Gilles-Ernestine; Marchand, M.-Rose-Alice; Pepin, M.-Reine-Justine.

Modèle français.—Satisfaisant.—Doré, M.-Aurélié; Proulx, Anna-Hélène; Proulx, M.-Anne-Alice; Lambert, M.-Berthe-Eugénie; Cotnoir, Alphonsine.

ST-HYACINTHE

Modèle français.—Distinction.—Ravenelle, M.-Alma-Alphonsine; Salvas, M.-Orise; Giguère, M.-Anne-Antoinette; LaRochelle, M.-Flore-Claudia; Daunais, M.-Elise; Leduc, M.-Agnès-Joséphine; Jussaume, M.-Josephite; Proulx, M.-Rachel-Eva; Ménard, M.-Théophita-Bl.; Archambault, M.-Marg.-Anna-Léo.; Lapierre, M.-Anna-Jeanne-Y.; Gouin, M.-Blanche-Eva; Jalbert, M.-A.-Bl.-Dore-Alice; Guevremont, M.-A.-Marthe; Péloquin, M.-Anne; Bienvenue, M.-Aurore-Ida; Michon, M.-Alice-Ant.-Bella; Michon, M.-E.-Valentine; St-Pierre, Eugénie-M.-Elise; Taché de Labroquerie, M.-R.-Henriette; Thérout, M.-Laurette; Gaboriault, Maria; Bissonnette, Anglore-Eugénie-Herminie; Poissant, M.-Irène; Maynard, M.-Alice-Eglantine; Tardif, M.-Demerise-Alberta-Emérina; Tétreault, M.-Anne; Bessette, M.-Hortense-Alex-

andrine; Arès, Bella-Irène; Martel, M.-Antonia-Laurenza; Dubuc, M.-Ange; Vien, M.-Blanche-Aurore; Hains, M.-Blanche-Antoinette; Benoît, M.-Anna-Emma; Corri-veau, Irène-Méderise; Cardinal, M.-Joséphine-Lauréa; Gendron, M.-Louise-Claire; Dumaine, M.-Berthe-Bérengrère; Longpré, M.-Blanche; Bernard, M.-Rose-Clotilde; Lafleur, M.-Alma-Régina; Ledoux, M.-Alphonsine-Albertine alias Robertine; Morin, M.-Phil.-Berthe-Stéphanie; Dubois, M.-Rosilda; Fontaine, M.-Niama; Beauchamp, M.-Annonciade-Amélie-Bernadette; Lapalme, M.-Irma-Laura; Chicoine, M.-Louisa; Chaput, M.-Anne-Calixta; Péloquin, M.-Corinthe; Manseau, M.-Elizabeth-Jeanne-Henriette; Phaneuf, M.-Mariette-Lillianne; Robert, M.-Virginie Mercedes; Charron, M.-Rose-Blanche-Eméline; Préfontaine, M.-Odile-Octavie; Allard, M.-Rose; Cardin, M.-Ernestine; David, M.-Bertha-Claire; Cormier, Anna; Foisy, M.-Blandine-Olivine; L'Heureux, M.-Jeanne-Cécile; Jeannotte, M.-Laurentia-Alphonsine; Bouchard, M.-Blanche-Rita; St-Jacques, Marguerite-Elizabeth; Lussier, M.-Thérèse-Marcelline.

Modèle français.—Satisfaisant.—Côté, M.-Catherine-Berthe; Houle, M.-Joséphine-C.; Solis, M.-Phil.-Pauline; Thérout, Marie-Anne; Cormier, M.-Louise-Lydia; Larocque, M.-Rose-Clarinda.

Modèle anglais.—Distinction.—Véronneau, M.-Bl.-Bern.-Alice.

Modèle français et anglais.—Distinction.—St-Aubin, M.-Laurette-Marguerite; René, M.-Ezilda-Alice; Landry, M.-Louise-Laura; Hewitt-Mary-Elsie; Girard, M.-Anne-Robella.

Modèle anglais et français.—Distinction.—Whitty, Mary.

RIMOUSKI

Modèle français.—Distinction.—Lavoie, M.-Philomène; Boulay, Adrienne.

Modèle français.—Satisfaisant.—Côté, M.-Anna.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Audet, M.-Léonie.

Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.—Joubert, M.-Alphonsine.

STE-MARIE

Modèle français.—Distinction.—Richard, M.-Ange-Joséphine; Gagné, M.-Alphon-sine-Valérie; Gosselin, M.-Ange-Clara; LeBreux, M.-Adéline; Roberge, M.-Eva.

Modèle français.—Satisfaisant.—Dion, M.-Victoria; Simard, M.-Anne; Caron, M.-Virginie.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Boivin, M.-Stella.

SHERBROOKE

Modèle français.—Distinction.—Fouquet, M.-Laura-Graziella; Cotnoir, M.-Emé-lie-Aurore; Houle, M.-Éliane-Hervélie; Lamy, M.-Emilia-Wilfrida; Fontaine, M.-Julie-Elise; Moreau, M.-Léa-Yvonne; Gilbert, M.-Alice; Lambert, M.-Louisia-Alice; Rheault, M.-Rose-Estelle; Gareau, M.-Paule-Hortense; Côté, M.-Anna-Arzénia; Gau-det, M.-Louise; Desmarais, Eulalie-Blanche-Corinne; Fortier, M.-Régina-Corinne alias Reine.

Modèle français.—Satisfaisant.—Quintal, M.-Anna; Tardif, M.-Eugénie.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Boisvert, M.-Régina; Proulx, M.-Florida Noëlla; Millar, M.-Joséphine alias Gladys; Charron, Anne-M.-Berthe; Du-charme, M.-R.-Léonie; Lajoie, M.-Adéline-Alexandrine; Giroux, M.-Diana-Berthe; Perron, Léona-Anna-M.; Gilbert, M.-Georgiana; Demers, M.-Adélia-Laure-Jeanne; Bolduc, M.-Elise-Joséphine; Dionne, M.-Corinne; Dodier, M.-Agnès alias Bertha.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Deblois, M.-Eva; Lamou-reux, Laurence-Hélène.

JOLIETTE

Modèle français.—Distinction.—Pepin, M.-Virginie-Georgiana; Lamoureux, M.-Reine-Rose; Allard, M.-Emédile; Audette, M.-Béatrice-Yvonne; Béland, M.-Julia-

Cécile; Massé, M.-Anne-Aurore; Gervais, J.-M.-Antoinette; Lafrenière, M.-Marg.-Albina; St-Arneault, M.-Laudia; Courchène, M.-Anna-Elite; Beaudry, M.-Albina-Séraphine; Forest, M.-Irène-Etudienne; Dupuis, M.-Rose; Lepailleur, M.-A.-Corinne-Johanna; Pageau, M.-Anne; Massé, M.-Flore-Adéla; Comtois, M.-Blanche; Coutu, M.-Asella-Alice; Goulet, M.-Anne-Alma; Thibodeau, M.-Solange; Perreault, M.-Rose-Ida; Bourque, M.-Anne-Eméline-Marcelline; Gravel, M.-Elizabeth; Hénault, M.-Exilda-Flora-Anna; Lafortune, Albertine; Chartier, M.-Emérentienne-Joséphine; Bel-lerose, M.-Geneviève-Julie; Olivier, M.-Joséphine; Tessier, M.-Rebecca-Edwilda; Gravel, Rose-Anna; Marcotte, Maria-Sarah; Gaudet, M.-Julia-Clara; Dessureault, M.-Bl.-Emérentienne; Forest, M.-Louise-Aurore-Irène; Bibaud, M.-Florence-Angé-lina; Desormiers, M.-Anne-Albine; Maihous, M.-Elizabeth.

Modèle français.—Satisfaisant.—Gaboury, M.-Alice-Rosanna; Richard, M.-Marguerite-Irène-Eulalie; Lynch, M.-Lætitia-Louise-Hélène; Bourque, M.-Floriane-Aimée.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Moisan, Emérentienne.

FARNHAM

Modèle français.—Distinction.—Paré, M.-Jeanne-Germaine; Rondeau, M.-Oli-vianna alias Anna; Galipeau, M.-Hélène-Blanda; Perreault, M.-Délia; Paradis, M.-Gabrielle-Annonciade.

Modèle anglais.—Distinction.—Maguire, Lena; Maguire, Dora-Elizabeth.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Comtois, Joseph-Uldéric; Laplante, Ephrem; Lacoste, M.-Rose-Aldéa; Grégoire, Rose-Henriette-Anastasie; Dubuc, M.-Anne-Angéla; Auclair, M.-Jeanne-Irène; Davignon, M.-Stella-Belle-Maud.

Modèle anglais et français.—Satisfaisant.—Baillargeon, Jeanne.

VALLEYFIELD

Modèle français.—Distinction.—Nepveu, M.-Albertine; Hébert, M.-Laure-Béa-trice; Pagé, M.-Anne-Emma; Roy, M.-Marguerite-Evelina; Courteau, M.-C.-Alice; Théoret, M.-Mélida; Vinet, M.-Dorila.

Modèle français.—Satisfaisant.—Brunet, M.-Delphina; Lauzon, M.-Clotilde; Daigneault, M.-Rose-Alma; Bergevin, M.-Berthe; Trottier, M.-Anne-Antoinette; Sauvé, M.-Anne-Emérentienne.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Laplante, M.-Yvonne.

Modèle anglais et français.—Distinction.—Latulipe, Noëmi.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Sabourin, M.-Jeanne.

Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction.—Doonar, Ann-Theresa.

VICTORIAVILLE

Modèle français.—Distinction.—Dion, M.-Ida-Alphonsine; Bédard, M.-Laura; Drouin, M.-Jeanne-Flore; Therrien, M.-Eveline-Rachel; Lupien, M.-Ange-Clairina; Auger, M.-Mélanie-Bertha-Adrienne; Héon, M.-Guilberte-Léontine.

Modèle anglais.—Satisfaisant.—Johnson, Mary-Helen.

Modèle anglais et français.—Distinction.—Walsh, Jane-Catherine.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Gingras, M.-Rosa.

FRASERVILLE

Modèle français.—Distinction.—Dumont, M.-Blanche-Alice; Michaud, M.-Elise-Eugénie; Pelletier, M.-Ida; St-Pierre, M.-Rosanna; Thériault, M.-Jeanne-Eugénie; Dessaint dit St-Pierre, M.-Jeanne-Alice.

Modèle français.—Satisfaisant.—Dionne, M.-Adéline-Bl.-Ruth.; Ouellet, M.-Philomène; Pelletier, M.-Virginie-Catherine.

BAIE-ST-PAUL

Modèle français.—Distinction.—Tremblay, M.-Rose-Alma; Tremblay, M.-Ernestine-Elodie; Girard, M.-Edwidge; Lavoie, M.-Alice; Gagné, M.-Alice.

Modèle français.—Satisfaisant.—Fortin, M.-Elmina-Cécile; Bergeron, M.-Agnès-Lucina; Perron, M.-Sophie.

ST-FERDINAND

Modèle français.—Distinction.—Michel, M.-Emélia; Boutin, M.-Rose-Alexandra; Bélanger, M.-Cécile-Catherine-Bernadette; Boulé, M.-Emma; Beaudoin, M.-Jeanne-Bernadette-Emélie; Bilodeau, M.-Ange-Juliette; Gosselin, M.-Eugénie-Florida; Grosseau, M.-Exilia.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Rousseau, M.-Julie-Anna.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Beaudoin, M.-Ange-Alberta,

CARLETON

Modèle français.—Distinction.—Allard, M.-Louise.

Modèle anglais et français.—Distinction.—Mill, Emily.

HULL

Modèle anglais.—Distinction.—Cannon, Annie; Grier, Annie-Pearl; Trudeau, Margaret-Véronica; Welsh, Mary-Theresa; Williams, Mary-Ineg.-Angela; Foran, Mary-Violet-Celestine; O'Connor, Nora-Ann; Ryan, Margaret-Mildred-Julia; Prud'Homme, Mary-Fabiola alias Phoebe; Quinn, Mary.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Lavigne, M.-Léa-Florida; Cahill, Charlotte-Ida-Irène; Chalifoux, M.-Ange-Bernadette.

Modèle anglais et français.—Distinction.—Garvey, M.-Augusta alias Annie; Bush, M.-Eleanor; Campbell, Catherine alias Kathleen; Addey, Mary-G.

FORT-COULONGE

Modèle anglais.—Distinction.—Darcy, Johannah; McNally, Helena.

Modèle anglais.—Satisfaisant.—O'Brien, Elizabeth-Marg.-May.

MONTEBELLO

Modèle français.—Distinction.—Bisson, M.-Ida; Joannis, M.-C.-Ophilia; Bélanger, M.-Marg.-Emélie-Anna; Benoit, M.-Sarah-A.-Jeanne.

Modèle français.—Satisfaisant.—Aubin, Aldéa.

Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.—Champagne, Mélina.

ROBERVAL

Modèle français.—Distinction.—Brassard, M.-Blanche-Alice; Gilbert, M.-Ange-Yvonne; Goulet, M.-Aubertine alias Albertine.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Gilbert, Hélène.

ST-JOVITE

Modèle français.—Distinction.—Adam, M.-Agathe-Flore; Locas, Mary-Blanche; Desjardins, M.-Anne; Vignal, Elise-Jeanne-Marguerite.

PERCE

Modèle français.—Distinction.—Couture, M.-Alodie-Rose-Anne.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Duguay, Gertrude.

Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.—Collin, Olive.

HAVRE-AUX-MAISONS

Modèle français et anglais.—Distinction.—Loiseau, Mathilda.

VILLE-MARIE

Modèle français.—Distinction.—Bellehumeur, Evelyne.

DIPLOMES SUPÉRIEURS

MONTREAL

Académie française.—Distinction.—Baillargeon, M.-Mériza; Tibi, Bernard-Charles; Montbleau, Lucrèce; Cormier, M.-Lilia-Elisabeth alias Elise; Guignand, Alphonse; Engobras, Baptiste-Augustin; Mercure, M.-Ant.-Germaine; Maurault, M.-Émilie-Eugénie; Brodeur, M.-Rose-Léa; Pharand, M.-Adéla-Ida; Bouchard, M.-Bl.-Eva; Ferret, Jean-Célestin; Zappa, Angéline alias Evangéline; Reeves, M.-Justine-Agnès; Hamelin, M.-Blanche-Albina; Imbleau, M.-Blanche-Vict.; Leconte, J.-Auguste.

Académie française.—Satisfaisant.—Meilleur, Félix-Aurèle; Lapierre, M.-Marg.-Rose alias Gabrielle; Mercure, M.-Berthe; Toupin, Anne-Antoinette.

Académie anglais.—Distinction.—Crossan, Ethel.

Académie français et anglais.—Distinction.—Béal, Louis; Délabre, Adolphe; Courtemanche, Française-Exiria; Peyrard, Jean-Louis-Joseph; Chalençon, Antoine; Cleux, Adrien-J.-Marius; Cortier, Jean; Fouilly, Jean-Camille-Benoît; Lehure, Joseph-Jean-Marie; Renaudin, Eugène-Auguste; Crépeau, Joseph-Henri; Pontonnier, Ls.-Pierre-Eugène.

Académie anglais et français.—Distinction.—Rousseau, Henri.

Académie français et modèle anglais.—Distinction.—Fleury, Juliette.

QUEBEC

Académie français.—Distinction.—Duplain, M.-Olivia-Céline; Bérubé, M.-Eva-Alberte; Bureau, M.-Joséphine; Genest, M.-Antoinette-Gert.; Duplain, M.-Anne-Victoria; Boulet, M.-Ange-Loretta; Boissonneault, M.-Judith-Rosalie; Bonnet, Jean-Baptiste.

Académie français.—Satisfaisant.—Asselin, M.-Willy-Edouard; Tanguay, M.-Lse.-A.-Eveline.

TROIS-RIVIERES

Académie français.—Distinction.—Trudel, M.-J.-Ursule-Yv.; Bureau, M.-Angéline-Hélène.

ST-HYACINTHE

Académie français.—Distinction.—Côté, Blanche-Yvonne; Dufault, M.-Sophie-Hélène; Phaneuf, M.-Anne-Aline.

Académie français.—Satisfaisant.—Archambault, M.-J.-Berthe.

Académie français et Anglais.—Distinction.—Fontaine, M.-Ange-Anna ; Carrot, Régis ; Breuil, Joseph.

Académie français et modèle anglais.—Distinction.—Chartier, M.-Cécile-Yvonne ; Plante, M.-Eva-Bernadette ; Trudeau, M.-Amélie ; Piché M.-Blanche-Sarah.

Académie anglais et modèle français.—Distinction.—Gaudreault, M.-Bern.-Joséphine.

NICOLET

Académie français.—Distinction.—Laramée, M.-Florentine.

JOLIETTE

Académie français.—Distinction.—Landry, Marguerite-B.-T. ; Dugas, M.-Agnès ; Ducharme, M.-Laura.

HULL

Académie français.—Distinction.—Castonguay, Marie-des-Neiges.

Académie anglais.—Distinction.—McDermott, M.-Irène-Claire.

Académie français et anglais.—Distinction.—Malo, M.-Hosanna.

SHERBROOKE

Académie français.—Distinction.—Audet dit Lapointe, M.-Mina-Béatrice.

Académie français et anglais.—Distinction.—Hébert, M.-Antoinette.

Académie français et modèle anglais.—Distinction.—Crevier, M.-Anne-Phil.-Huberte ; Faubert, M.-Rose ; Hébert, M.-Laura-Alexina ; Noël, M.-Léontine-Léonie.

Académie anglais et modèle français.—Distinction.—Frawley, Nora-Anna.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école



Voici une petite gravure très simple et tout à fait à la portée, même des plus jeunes, pour un exercice d'observation et de rédaction.

Montrez aux enfants et dites-leur :

- Maître.—Mes enfants, regardez bien et dites-moi ce que vous voyez.
 Elèves.—Un petit garçon qui joue.
 M.—Appelons-le *Henri*. Quelle idée a eue Henri pour jouer?
 E.—Il a eu l'idée de jouer à faire un tour de voiture.
 M.—Où est la voiture?
 E.—C'est une chaise renversée.
 M.—De quoi Henri a-t-il fait le siège?
 E.—D'un coussin qu'il a recouvert d'un tapis.
 M.—Et le cheval?
 E.—C'est un cheval de bois, le cheval berçant d'Henri.
 M.—Comment est-il attelé?... Le voyez-vous tout entier?
 E.—Le dessin n'est pas fini, on ne voit pas la tête ni les pattes de devant mais on voit bien qu'il est attelé au moyen d'un morceau de galon.
 M.—Comment Henri paraît-il?
 E.—Il est assis fièrement sur le siège.
 M.—Sa coiffure?
 E.—C'est un chapeau de papier.
 M.—Que tient-il dans ses mains?
 E.—D'une main il tient son fouet et de l'autre les rênes.
 M.—Tient-il bien ces choses? a-t-il l'air à son aise?
 E.—Oui, M., il tient les rênes comme un vrai cocher qui est maître de son cheval.
 M.—Fait-il son tour de voiture seul?
 E.—Non, M., il y a une petite fille qui fait la dame.
 M.—Est-ce bien une petite fille?
 E.—Je crois que c'est la poupée de sa petite sœur.
 M.—Et que dit Henri?
 E.—Il a l'air de parler au cheval.
 M.—Que diriez-vous à sa place?
 E.—Marche donc! Bob, marche!

Il est probable que certaines expressions que nous donnons dans les réponses des élèves ne seront pas obtenues sans des sous-questions. Ainsi les élèves diront *cordeaux* au lieu de *rênes* ou *guides*; il diront *charretier* au lieu de *cocher*, ils diront encore *ficelle* au lieu de *galon*, *catin* au lieu de *poupée*, etc. Il faudra donc les amener à trouver les mots propres à force de questions. Le travail intéressant pour eux, consiste à trouver *eux-mêmes* et non à *recevoir* du maître pour n'avoir qu'à retenir. C'est seulement quand aucun élève ne peut trouver le mot propre, que le maître le dit lui-même et l'apprend aux élèves.

L'avantage de faire travailler ainsi, c'est d'apprendre aux élèves à réfléchir, à mettre en usage tout ce qu'ils savent pour arriver. C'est là l'enseignement pratique: on exerce et on développe toutes les facultés de l'enfant: intelligence, raisonnement, jugement; on lui apprend à s'en servir et c'est ce qu'il aura à faire plus tard.

On n'acquiert pas les connaissances par la mémoire, mais par l'intelli-

Par un raisonnement donné ainsi, on forme des *têtes bien faites*, ce qui est bien plus important que des *têtes bien pleines*.

gence, et le rôle de la mémoire est de retenir ce que l'intelligence a compris.

Peut-être, à propos de la gravure ci-dessus, vous aimeriez mieux parler vous-même aux élèves, votre parole serait alors comme le texte d'un livre. Vous leur diriez quelque chose de ce genre :

“ Voyez Henri, il a voulu faire un tour de voiture. Il n'est pas en peine pour cela. Une chaise renversée, c'est la voiture; un coussin drapé d'un tapis, voilà le siège; Bob son beau cheval berçant est attelé, un morecau de galon servira de rênes. Bravo Henri! Assis fièrement sur le siège, armé d'un fouet, coiffé d'un chapeau de papier, tu tiens les rênes comme un vrai cocher qui est maître de son cheval. La belle dame que vous voyez dans la voiture, c'est la poupée de la petite sœur d'Henri. “ Marche donc, Bob, marche! ”

Croyez-vous, après avoir dit la chose ainsi, que les élèves seront aussi bien préparés pour faire une rédaction. Auront-ils fait en vous écoutant un travail personnel égal à celui que nous leur faisons faire au moyen des questions? Evidemment non. Et cependant tout est là dans l'enseignement: amener les élèves de bonne volonté à faire des efforts personnels d'intelligence, de raisonnement, de jugement puis enfin, *mais enfin seulement, de mémoire*.

Après le travail de préparation fait avec vous devant l'image, au moyen de questions, donnez leur un petit canevas dans le genre de celui-ci :

CANEVAS.—Henri va jouer *au tour de voiture*.... la voiture.... le siège.... le cheval.... les rênes.... Posture d'Henri, ce qu'il tient.... La dame dans la voiture.... Henri encourage le cheval....

Les élèves seront capables alors de faire tout seuls un travail écrit et de produire à peu près le corrigé suivant :

Corrigé.—Henri a eu l'idée de jouer au tour de voiture. Mais il n'a pas de voiture. Il n'est pas en peine pour si peu: une chaise renversée, un coussin couvert d'un tapis, c'est bien suffisant pour faire une voiture et un siège confortable. Le cheval? Mais ce sera Bob, son cheval berçant et pour l'atteler un simple morceau de galon fera l'affaire et servira en même temps de traits et de rênes. Voilà Henri, coiffé d'un chapeau de papier, armé d'un fouet, assis fièrement sur le siège; il tient les rênes comme un vrai cocher qui est bien maître de son cheval. La dame qui est assise dans la voiture, c'est la poupée de sa petite sœur, elle peut être tranquille: elle a un bon cocher. “ Marche donc! Bob, marche! ”

D'autres élèves feront un travail plus simple, comme ceci par exemple :

Autre corrigé.—Le petit Henri veut jouer au tour de voiture. Pour cela, il a renversé une chaise qui sera la voiture; un coussin posé dessus et recouvert d'un tapis, sera le siège. Il attelle son cheval berçant et un morceau de galon sert de rênes. Il s'est coiffé d'un bonnet de papier, et armé d'un fouet, il est assis fièrement sur le siège et tient les rênes comme un vrai cocher. La dame qui est dans la voiture, c'est la poupée de sa petite sœur. Henri crie: “ Marche donc! Bob, marche, mon cheval! ”

C'est bien; mais c'est plus *raconté* et moins *montré*. On ne se figure pas autant avoir le tableau sous les yeux; mais le but principal est atteint: l'élève a rédigé; il a *parlé avec sa main*.

H. NANSOT,

Insp. d'écoles.

LEÇON DE CHOSES

La craie

Le Maître.—Qu'est-ce que je fais en ce moment, Henri?

Henri.—Vous écrivez au tableau, monsieur.

Le maître.—Dites-moi avec quoi j'écris, Henri.

Henri.—Avec de la craie, monsieur.

Le Maître.—Prenez ces morceaux de craie. De quelle couleur sont-ils, Paul?

Paul.—Monsieur, ces morceaux de craie sont blancs.

Le Maître.—Pourquoi puis-je écrire avec ces morceaux de craie sur le tableau, Emile?

Emile.—Monsieur, parce que la craie est blanche et que le tableau est noir.

Le Maître.—Cependant, si je voulais écrire avec ce morceau de porcelaine, croyez-vous que je le pourrais, Paul?

Paul.—Oh! non, bien sûr, monsieur. la porcelaine est trop dure!

Le Maître.—C'est cela, la craie, elle, n'est pas dure. A quoi reconnaissez-vous que la craie n'est pas dure, Louis?

Louis.—Monsieur, si je la laisse tomber, elle va se briser en mille morceaux.

Le Maître.—Ce que me dit Louis, me prouve qu'elle est fragile. Voyez, si je laisse tomber ce morceau de verre le voilà brisé, et cependant le morceau de verre est dur.

Henri.—Moi, je sais, monsieur. Si je frotte la craie contre le tableau, elle s'use, si je voulais y frotter la porcelaine elle ne s'userait pas.

Le Maître.—C'est vrai, Henri, mais vous avez eu tort de parler sans que je vous interroge. Louis, qu'est-ce que vous voulez dire?

Louis.—Monsieur, elle reste après les doigts quand on la touche.

Le Maître.—C'est bien, mais que fait donc Jean avec cette plume sur le morceau que je lui ai donné?

Jean.—J'y fais des barres, monsieur.

Paul.—Je n'ai pas besoin de plumes, moi, pour y faire des barres, je les fais bien avec mon ongle.

Le Maître.—C'est vrai, Paul, mais ne parlez donc jamais sans que je vous interroge. Levez la main si vous voulez parler. Paul a résumé vos observations, mes enfants, il est dans le vrai: nous reconnaissons que la craie n'est pas dure parce que nous pouvons la rayer avec l'ongle. Aussi, lorsque nous l'appuyons sur le tableau, elle laisse des grains très fins qui forment un trait. Quelle forme ont les morceaux de craie dont je me sers pour écrire au tableau, Jacques?

Jacques.—Monsieur, ils ont la forme de bâtons carrés.

Le Maître.—Est-ce qu'on trouve ces petits bâtons tout faits dans la terre, Jacques?

Jacques.—Oh! je ne le crois pas, monsieur, je n'en ai jamais vu.

Le Maître.—Vous avez raison, la craie ne se trouve pas en bâtons comme vous la voyez ici, il faut tailler ces bâtons, cela se fait avec des machines. Ernest, que voulez-vous dire?

Ernest.—Monsieur, pourquoi taille-t-on ainsi la craie? Est-ce qu'un ne pourrait pas s'en servir en prenant les morceaux comme on les trouve?

Le Maître.—On taille la craie en forme de bâtons pour que les traits que l'on fait au tableau ne soient pas trop épais. Elle sert à autre chose qu'à écrire au tableau, la craie: Avez-vous vu quelquefois nettoyer des carreaux de vitre avec une substance blanche, Louis?

Louis.—Oui, monsieur, souvent.—On dirait de la craie.—Maman l'appelle du blanc d'Espagne.

Le Maître.—Vous avez tous raison: Le blanc d'Espagne est fabriqué avec de la craie. Rappelez-vous que la craie est une sorte de pierre qu'on trouve dans la terre, mêlée à d'autres pierres. On l'en retire, on la nettoie; quelquefois cependant, il reste quelques grains de sable, et on ne peut pas écrire. Vous savez bien que quelquefois la craie glisse, produisant un son aigu comme un sifflement: c'est qu'un petit grain

de sable est resté dans cette craie. On découpe la craie en bâtons que l'on place dans des boîtes en bois. On a soin de bourrer les coins avec de la sciure de bois afin que les morceaux ne se cassent pas en se heurtant brusquement.

Leçons d'anglais

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE



1. What do you see in the first picture? I see a little girl, a broom, a dust-pan and a part of a table.
2. Where is the broom? It is in the girl's hands.
3. What kind of broom is it? It is a country broom, by some it is called a stable-broom.
4. What is the girl doing? She is sweeping.
5. What is the dust-pan used for? It is used to gather up the dust.
6. When will the little girl use the dust-pan? She will use it when she has done sweeping.
7. How will she gather the dust? With the broom, she will sweep it into the dust-pan.
8. What has the girl on over her frock, or dress? She has an overall pinafore.
9. Is the pinafore made of stuff which is all one color, or of stuff with a pattern? It is made of stuff with a pattern.
10. What is the pattern? It is black and white checks.
11. How much of the table do you see? I see two legs and a part of the top of the table.
12. How old is the little girl do you suppose? I suppose she is about eight or nine years old.
13. In the second picture, what do you see? In the second picture, I see the little girl of the first picture, a younger girl, a chair and a part of a table.
14. What are the two children doing? They are dusting.
15. Are they both dusting the same object? No, they are not both dusting the same object.
16. What is the bigger girl dusting? She is dusting the table.
17. What is the younger child dusting? She is dusting the chair.
18. With what is each child dusting? She is dusting with a cloth.
19. What is dusting? It is rubbing the dust off any object with a soft cloth.
20. What are there in the third picture? In the third picture, there are a woman, the bigger of the two girls, a bucket, a cooking-stove and a door.
21. What part of the woman do you see? I see the woman's back.
22. What has she on over her dress from her waist almost to the hem of her dress? She has an apron over her dress from her waist to the hem of her dress.
23. Why does the woman wear an apron? She wears an apron to protect her dress from stains.
24. What is the woman doing? She is doing something at the stove.
25. Do you see anything on the stove? Yes, I see two pans.
26. Did you ever before see a cooking-stove like this one? No, I did not.
27. What is the little girl carrying with her right hand? She is carrying the bucket.
28. Is the bucket empty? No, I think there is something in it.

29. What do you think is there in it? I think there is water in it.
 30. How is the door? It is open.
 31. Tell me what you perceive in the fourth picture. In the fourth picture I perceive the elder of the two girls, a knife, a stool, a chair, a pot, a basket, some potatoes, a cupboard, three bowls, a small jar and five plates.
 32. Is the girl sitting or standing? She is sitting.
 33. On what is she sitting? She is sitting on a stool.
 34. What is a stool? It is a seat without a back.
 35. Is the stool high or low? It is low.
 36. What kind of stool is it? It is a kitchen-stool.
 37. Where is the knife? It is in the girl's right hand.
 38. What is she doing with the knife? She is peeling potatoes.
 39. Where are the potatoes? They are in the basket.
 40. Where is the basket? It is on the floor.
 41. Where on the floor is the basket? It is near the chair.
 42. Where is the chair? It is near the girl.
 43. What is on the chair? The pot is on the chair.
 44. When the girl has peeled a potatoe, where does she put it? She puts it in the pot, I suppose.
 45. When she has peeled potatoes enough, what will she do? She will first wash them, then put water into the pot and put it with its contents on the stove to boil.
 46. What is on the cupboard? On the cupboard there is a small bowl.
 47. Is the door of the cupboard open or shut? It is open.
 48. How many shelves are there in the cupboard?
 49. In the cupboard there are two shelves.
 50. Is there anything on the first? No, on the first shelf, there is nothing.
 51. What is there on the second shelf? On the second shelf, there are two bowls and a small jar.
 52. On the floor of the cupboard what do you see? On the floor of the cupboard, I see five plates.

JOHN AHERN.

Anglicismes

ET LEURS ÉQUIVALENTS FRANÇAIS

Donner sa *clairance* à un domestique, le *clairer*.—Donner son congé à un domestique, le congédier.

L'accusé a eu sa *clairance*, a été *clairé*.
 —L'accusé a eu sa décharge, a été acquitté.

En traversant le bois, j'arrivai dans une *clairance*.—En traversant le bois,

j'arrivai dans un défrichement.

Clairer la chambre.—Débarrasser la chambre.

Clairer la place.—Faire place nette, ou s'en aller.

Clairer le chemin.—Déblayer la voie, ouvrir la route, faire ranger la foule.

Claire le chemin!—Gare!

Clairer la table.—Desservir la table.

Clairer la maison.—Vider la maison.

Clairer la neige.—Enlever la neige.
Clairer dix pour cent.—Faire un profit de dix pour cent.
Clairer un prisonnier.—L'élargir, le faire sortir de prison.
 Se *clairer* d'une obligation.—Se libérer d'une obligation.
 Se *clairer* d'une besogne.—Se décharger d'une besogne.
 Il s'en est *clairé* à bon marché.—Il s'en est tiré à bon marché.

Se *clairer* un chemin.—Se frayer un chemin, un passage.
 Le temps se *claire*.—Le temps s'éclaircit.
 Se *clairer* d'un accident, d'un malheur, d'une poursuite.—Echapper à un accident, un malheur, à une poursuite.
 Se *clairer* d'une maladie.—Echapper d'une maladie, guérir, être délivré d'une maladie.
 (Du *Bulletin* du Parler Français).

Des exercices de style au cours supérieur

DES PHRASES

Les combinaisons de mots servant à exprimer complètement une pensée s'appellent des phrases.

Il faut d'abord veiller à la correction de la phrase. Ceci est un travail de grammaire qui consiste à donner à l'assemblage de mots ou de propositions: 1° l'ordre; 2° l'unité.

L'ordre grammatical existe quand chaque mot occupe dans la proposition la place la plus correcte et que les propositions se suivent d'après leurs rapports logiques.—Pour qu'il y ait *unité*, tous les membres doivent se grouper autour d'un même centre, ordinairement le sujet principal qui domine toute la phrase:

Un *vieillard*, qui n'a plus que quelque temps à vivre
 S'était assis pensif, tourné vers le couchant.
 C'était un vieux *pasteur*, berger dans la montagne
 Qui jadis jeune et pauvre, heureux, libre et sans lois,
 A l'heure où le mont fuit son ombre qui le gagne
 Faisait gaiement chanter sa flûte dans le bois....

V. HUGO.

On évite les équivoques ou amphibologies, les quiproquos en cascades et les phrases traînantes qui ne se finissent pas.

Les exercices qui conduisent à faire des phrases claires et correctes sont les exercices grammaticaux dits de *syntaxe* dont tous les manuels offrent des exemples et dont il est formé des recueils spéciaux.

Mais pour écrire d'une manière intéressante, il est nécessaire de faire des exercices de construction d'un autre genre.

On peut d'abord:

Habituer l'élève à varier ses tons par des transpositions. Par exemple: une phrase étant donnée, on lui donne tour à tour pour sujet chacun des éléments qui la composent.

Soit la phrase: « On apprend à écrire en écrivant soigneusement. »

Il s'y rencontre cinq idées: l'élève, la science acquise, l'exercice, le soin.

En prenant l'une après l'autre ces idées pour sujets, on a, pour dire la même chose, des phrases différentes.

« L'élève apprend à écrire en écrivant soigneusement.

Apprendre à écrire est facile pour qui écrit soigneusement.

Ecrire soigneusement est le moyen d'apprendre à écrire.

Le soin de l'écriture permet d'apprendre à écrire.

N'apprend-on pas à écrire en écrivant soigneusement, etc.? »

Certaines additions rendront ensuite les phrases plus pleines en modifiant le sens

dans une note indiquée. On conseillera de prendre un long tour affirmatif ou négatif interrogatif, hypothétique, impersonnel, ou d'employer une inversion, etc.

Par exemple :

« On n'apprend à écrire qu'en écrivant soigneusement.

N'apprend-on pas à écrire en écrivant soigneusement ?

Si l'on n'écrit pas soigneusement, peut-on apprendre à écrire ?

Il est nécessaire d'écrire soigneusement pour apprendre à écrire.

Ecrivez soigneusement pour apprendre à écrire. »

On comparera les phrases construites en faisant chercher quel est le meilleur tour, selon le cas.

Quand l'élève aura pratiqué quelque temps cet exercice, on lui en fera faire l'application sur un texte dont les tours sont primitivement peu variés. Ainsi le passage présenté sous cette forme :

« Vous avez devant vous un ennemi de la vérité, vous n'allez pas relever les petits manquements à la grammaire qui peuvent fourmiller dans son œuvre, ni le railler sur les antécédents de sa vie privée, ni lui rappeler ses anciennes opinions, ni même suspecter sa sincérité.—Vous aurez à juger une œuvre d'art; vous chercherez tout d'abord à la prendre, à l'examiner par les grands côtés, et vous n'avez pas des yeux de lynx pour chercher joyeusement et découvrir uniquement ses petits défauts. »

En attirant l'attention de l'élève sur les tours à changer, on l'amènera à se rappeler le vrai texte de Léon Gautier :

« Si vous avez devant vous un ennemi de la vérité, n'allez pas relever les petits manquements à la grammaire qui peuvent fourmiller dans son œuvre, ni le railler sur les antécédents de sa vie privée, ni lui rappeler ses anciennes opinions, ni même suspecter sa sincérité. Si vous avez à juger une œuvre d'art, cherchez tout d'abord à la prendre, à l'examiner par ses grands côtés, et n'ayez pas des yeux de lynx pour chercher joyeusement et découvrir uniquement ses petits défauts. »

Des exercices de cette nature assoupliront le style d'une manière très sensible.

M. DECAUX.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Instruction religieuse

LA TRES SAINTE MESSE

LES FINS DU SACRIFICE DE LA MESSE

III. LA MESSE EST LA RÉPARATION DES INJURES FAITES À DIEU PAR LE PÉCHÉ

Rien n'est plus certain que notre déchéance morale. Les philosophes de tous les temps l'ont reconnue, et Job s'écrie : « Qui peut rendre pur celui qui a été conçu d'un germe impur ? » Telle est la triste conséquence de notre malice et de notre nature corrompue, que nul n'est préservé de la contagion du péché. La Vierge Marie seule a échappé au naufrage de l'humanité pécheresse.

Aussi, nos crimes et nos iniquités sont incalculables et ne cessent de provoquer, à chaque instant du jour et de la nuit la colère divine. La mort du Fils de Dieu

sur la croix est venue juste à point enrayer le courant maudit, qui entraîne l'homme à sa ruine. Mise en regard avec nos péchés, cette mort a été jugée plus que suffisante pour les expier. C'est ainsi que fut accomplie l'œuvre de la Rédemption.

Toutefois, le péché subsiste en dépit du sang divin qui a coulé sur le calvaire, et, bien que le ciel soit ouvert sur nos têtes, l'enfer n'en continue pas moins de faire de nombreuses victimes. C'est pourquoi Jésus-Christ a jugé à propos de continuer ses réparations vis-à-vis de la jus-

tice divine dans le sacrifice de la messe.

Il a dit en l'instituant: « Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés. »

Et l'Apôtre S. Paul, parlant des prêtres de la nouvelle loi, ajoute: « Car tout pontife étant pris d'entre les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés. »

Ainsi, rien n'est plus certain, le sacrifice de la messe est le moyen par excellence de désarmer la colère de Dieu, et nous devons affirmer avec le concile de Trente « qu'il n'est pas offert seulement pour glorifier Dieu, lui témoigner

notre reconnaissance et nous rappeler la passion du Christ.... Mais pour les vivants et pour les morts, pour les péchés, les peines et les satisfactions et autres nécessités. » (Sess. XXII, Can. 3.)

Il me semble toujours en contemplant une église catholique, entrevoir un de ces paratonnerres mystérieux dressés ça et là sur la terre pour la préserver de la foudre vengeresse que notre perversité y attire constamment. Heureux les pays, heureuses les villes où les clochers sont nombreux! Ces pieux édifices abritent de nouveaux calvaires, où l'agneau divin ne cesse de s'immoler pour le salut du monde

D. M. A. MAGNAN, *Ptre.*

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTEES

I

UTILITÉ DE LA NEIGE

Il faut que vous sachiez, mes amis, que, pour garantir les plantes de la dangereuse *influence* du froid, la nature ne pouvait donner de meilleur *abri* que la neige. Dieu a voulu que la pluie qui, pendant l'été, rafraîchit et ranime les végétaux, *tambât* l'hiver comme une laine douce qui leur *sert* de couverture et les met à l'abri de la gelée et des vents.

ANNOTATIONS.—*Neige*: Eau qui se gèle dans les airs et retombe en flocons.—*Influence*: Tous les mots ayant cette prononciation finale ne s'écrivent pas de la même manière; mots en *ance*: *distance*, *ressemblance*, *enfance*, *souffrance*, *élégance*, etc...; mots en *ence*: *agence*, *clémence*, *faïence*, *insolence*, *patience*, etc...—*Abri*: Remarquer que ce mot ne prend pas de *t* final, quoiqu'il ait pour correspondant le verbe *abriter*.—*Tombât*: verbe *tomber*, à la 3^e personne de l'imparfait du subjonctif, que l'on distingue de la 3^e personne du passé défini par le *t* final et

l'accent circonflexe. Faire conjuguer le temps tout entier: *que je tombasse*, etc...—*Sert*: Faire conjuguer le verbe *servir* dans ses temps simples.—*Met*: Faire conjuguer les temps simples du verbe *mettre*.

II

LA SOURIS ET LA TORTUE

Un jour une *souris* était dans une chambre. Elle y trouva une petite *tortue* qu'on avait mise là par *curiosité*. La souris dit à la tortue: comme ta maison est triste! comme ta *carapace* doit être lourde!—Non, répondit la tortue j'aime ma carapace, ma demeure, car elle est à moi et je m'y trouve *en sûreté*. Je la préfère à un *palais* où je ne serais pas tranquille. Pour être heureux il faut se contenter de ce qu'on a.

EXPLICATIONS.—De quels personnages est-il question dans ce récit?—Où se trouvent-ils?—Que disent-ils?—Quels dégâts commettent les souris?—Qu'est-ce qui attrappe les souris?—Nommez trois espèces d'animaux rongeurs.—Qu'est-ce qui caractérise les tortues?—Où vivent-elles?—Quelle est leur utilité?—Relisez la dernière phrase de la dictée: Cette réflexion vous paraît-elle juste et sage?

SENS DES MOTS ET DES PHRASES.—*Souris*: Petit animal rongeur qui vit dans nos maisons, où il se cache dans des coins de placards ou d'armoires, dans des petits

trous du plancher.—*Tortue*: Reptile dont le corps est protégé par une carapace ou enveloppe dure et bombée.—*Par curiosité*: c'est-à-dire par plaisir de voir une chose extraordinaire.—*En sûreté*: c'est-à-dire bien tranquille, sans crainte d'être dérangé.—*Palais*: Magnifique habitation des souverains ou des gens très riches.

INVENTION. — Nom d'un animal de la même espèce que la *souris*? (Rat).—*Maison*: Autres mots désignant des habitations? (Hutte, cabane, maisonnette, chaumière, palais, hôtel, etc....) Le contraire d'être *en sûreté*? (Etre en danger).—Le contraire de *tranquille*? (Agité.)

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE. — Trouvez dans ce texte six mots d'une seule syllabe; six mots de deux syllabes; quatre mots de trois syllabes; deux mots de quatre syllabes; quelques mots d'une seule syllabe.

Comment écrivez-vous *souris* au pluriel? (Il s'écrit comme au singulier, c'est-à-dire qu'il prend toujours un *s*.)—Autres mots prenant toujours un *s*? (Radis, marquis, tamis, panaris, logis, hachis, brebis, etc....)—Autres noms ayant la même terminaison que *tortue*? (Tenue, grue rue, verrue, charrue, sangsue, mas-sue, statue, etc.... Tous ces noms sont féminins.)—Autres mots se terminant comme *carapace*? (Glace, face, audace, grimace, limace, place, rosace, etc....)

ANALYSE GRAMMATICALE. — Analyser: *La souris est dans la chambre*. Qu'est-ce que *la*?—Quel mot détermine-t-il?—Qu'est-ce que *souris*?—Ce nom est-il masculin ou féminin?—A quoi reconnaissez-vous qu'il est féminin? etc.... etc....

Récitation

LE SINGE ET LA NOIX

Le singe, autrefois,
Trouvant une noix
Encor recouverte
De l'écorce verte,
Très patiemment,
Dit: *Qu'elle est amère*,
Mais consolons-nous:
Le fruit *qu'elle enserre*
En sera *plus doux*.

Jeunesse *volage*,
Méditez ceci:
L'étude, à votre âge,
Est *amère* aussi;
Mais prenez courage,
Et dans peu de temps
Vous direz, *je gage*:
Ses fruits sont charmants

BLONDEAU DE COMMERCY.

EXPLICATIONS.—*Très patiemment*: sans se mettre en colère.—*Qu'elle est amère*: parce qu'il avait mordu l'écorce verte.—*Qu'elle enserre*: qu'elle renferme.—*Plus doux*: meilleur.—*Volage*: Changeante, légère.—*Méditez ceci*: réfléchissez à ceci.—*Amère*: pénible, ennuyeuse.—*Je gage*: je suis sûr.—*Ses fruits sont charmants*: quand vous serez un peu plus instruits, vous trouverez que l'étude vous procure bien des plaisirs. Il faut se donner la peine d'enlever l'écorce amère, de même, pour jouir des plaisirs que procure l'étude, il faut se donner la peine de travailler.

QUESTIONS.—Quel fruit trouva un singe? Comment était cette noix? Qu'en fit le singe? Faites l'application de cette fable à la jeunesse.

Rédaction

MON LIVRE DE LECTURE

- CANEVAS 1.—*Aspect (Couleur)*
2.—*Ce qu'il renferme (Pages, gravures)*.
3.—*Les lettres (grosses au début, fines vers la fin)*.

DÉVELOPPEMENT

- 1.—Mon livre de lecture a une couverture en carton jaune et un dos bleu.
- 2.—Il renferme cent quarante-quatre pages et de nombreuses gravures.
- 3.—Au commencement du livre les lettres sont grosses; elles deviennent le plus en plus petites en avançant vers la fin.
- 4.—Chaque jour, nous lisons un nouveau chapitre, qui nous amuse et nous intéresse toujours. En lisant ainsi, nous nous instruisons beaucoup.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

POMPÉI

A Pompéi, la vie des anciens s'offre à vous telle qu'elle était. Le volcan qui a couvert cette ville de cendres l'a préservée des outrages du temps. Jamais des édifices exposés à l'air ne se seraient ainsi maintenus et ce souvenir enfoui s'est retrouvé tout entier. Les peintures, les bronzes sont encore dans leur beauté première et tout ce qui peut servir aux usages domestiques est conservé d'une manière étonnante. Les amphores sont encore préparées pour le festin du jour suivant; la tarine qui allait être pétrie est toujours là. Les restes d'une femme sont ornés des parures qu'elle portait dans le jour de fête que le volcan a troublé, et ses bras desséchés ne remplissent plus les bracelets de pierreries qui les entourent encore. On ne peut voir nulle part une image aussi frappante de l'interruption subite de la vie.

ANNOTATIONS. — *Pompéi* : Ancienne ville de l'Italie méridionale, placée au pied du Vésuve. En l'année 79, une éruption l'ensevelit sous une épaisse couche de lave et de cendres. — *Anciens* : Les peuples qui vivaient dans l'antiquité. — *Le volcan* : C'est du Vésuve qu'il s'agit. — *Cendres* : Le sens indique le pluriel. — *L'a préservée* : Participe passé employé avec avoir, s'accorde avec son complément direct l' mis pour elle, c'est-à-dire cette ville. — *Exposés* : Participe passé, sans auxiliaire, s'accorde en genre et en nombre avec édifices. — *Ne se seraient ainsi maintenus* : Participe passé d'un verbe réfléchi, suit la règle du participe employé avec être : s'accorde avec son sujet. Ici, le sujet est édifices. — *Usages domestiques* : Les usages de la maison, de la vie familière, la cuisine, l'ameublement, le vêtement, etc.... — *Amphores* : Vases antiques ayant deux anses. — Autres mots terminés par *phore* : Il y a peu de ces mots en français et la plupart sont des noms propres. Cependant on peut citer : *amphores, phosphore, sémaphore, métaphore*.... — *Sont encore préparées* : Le participe passé s'accorde avec le sujet du verbe.

II

SCÈNE D'INTÉRIEUR CANADIEN

La mère Duvallon, qui portait *allégrement* ses soixante années, avait filé bien des aunes pendant les longues soirées de l'automne. Et toujours, pour accompagner le grondement du fuseau où se *tordait* le brin soyeux, un refrain d'ancienne chanson avait voltigé sur ses lèvres. Joséphine, debout devant le *métier* bruyant, avait tissé les étoffes nouvelles. Le bourdonnement du rouet, le claquement des *marches* sous des pieds vaillants, la *course étonnante* de la navette sur la *chaîne*, le choc vif et dur des lisses sur la *trame*, tout cela avait rempli la maison d'un *bruit singulier*, et ceux qui passaient devant la porte se *détournaient* pour voir un peu les bonnes ouvrières, et mieux entendre les joyeux *échos* du travail.

(Contes vrais) PAMPHILE LEMAY.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *allégrement* : joyeusement, avec une bonne humeur. — *aunes* : mesure ancienne dont on fait encore usage quelquefois. L'aune est un peu plus longue que la verge. Le même mot *aune* qu'on écrit aussi *aulne* désigne un arbre à bois léger et flexible qui croît dans les lieux bas et humides. — *se tortait* : le sujet? *brin* placé après par inversion. — *soyeux* : fin et doux au toucher comme la soie. — *métier* : il s'agit ici d'une machine à tisser, à faire les étoffes. Ce mot peut aussi désigner l'espèce de travail que fait un ouvrier : le métier de charron, d'orfèvre, de boulanger, etc. — *marches* : pièce de bois sur lesquelles on pose le pied pour faire mouvoir le métier. — *La course étourdissante* : dites cela autrement : le passage rapide. — *chaîne* : les fils tendus entre lesquels le tisserand fait passer le fil de la *trame*. Ce sont les fils de la trame croisés avec ceux de la chaîne qui forment le tissu en l'étoffe. — *bruit singulier* : qu'est-ce que cela? un bruit bien distinct qui a un caractère différent des autres bruits. — *se détournaient* : quel est le sujet? ceux. Mettez le verbe au passé indéfini : se sont *détournés*. Justifiez le pluriel du participe : verbe réfléchi, (ont *détourné eux*) le pronom *se* placé avant est complément direct et pluriel. — *échos* : ici le mot signifie seulement les bruits. L'écho proprement dit est une répétition d'un son que l'oreille a déjà perçu et qui vient la frapper de

nouveau, après avoir rencontré un obstacle qui le renvoie comme un mur renvoie une balle de caoutchouc.

Faites relever tous les adjectifs qualificatifs ou déterminatifs.

Récitation

LES GLAS

La cloche se voilant d'une douceur plaintive,
Nous dit quand un mortel vers l'éternelle rive

Vers Dieu s'en est allé;
Dans les airs lentement, comme un cœur qui soupire,
Elle égrène ses coups.... Notre âme se déchire

A ce chant désolé.

Car ce glas, c'est l'adieu, la dernière parole
De quelqu'un d'entre nous qui pour jamais s'envole

Au royaume infini:
« C'en est fait, nous dit-il, n'oubliez pas trop vite
Qu'au tribunal divin la mort me précipite.
Là, rien n'est impuni.... »

Et chaque battement de la cloche angoissée
Est pour le cœur chrétien, une larme versée

Par celui qui n'est plus...
Larme de suppliant implorant la prière,
Qui lui donnera place en la pure lumière
Où règnent les élus.

Rédaction

SUJET A TRAITER

L'HIVER

Tristesse de l'hiver.—Les arbres n'ont plus de feuilles.—Les oiseaux ne font plus entendre leurs chants.—Bienfaits de l'hiver.—Réunions de familles.—Longues veillées.—L'hiver est la saison où la charité envers les pauvres trouve le mieux à s'exercer.

SUJET TRAITE

Voici bientôt l'hiver, la saison triste et pénible. Dans quelques jours les arbres si beaux seront dépouillés de leurs mille teintes variées; les petits oiseaux ne feront plus entendre leur joli ramage; les plus fidèles, ceux qui restent avec nous, viendront rapidement tout roulés en boule comme de petits bonshommes bien emmitoufflés chercher les quelques miettes de pain que nous leur jetterons.

Le soleil n'enverra plus que quelques pâles rayons, une brise glacée nous traversera jusqu'aux os.

Ne médions pourtant pas trop de l'hiver. C'est la saison rude, il est vrai; mais c'est aussi celle des joyeuses réunions de familles, des longues veillées devant un bon feu. Les uns, lisent, les autres travaillent, d'autres encore se gardent bien de laisser chômer la conversation.

L'hiver est aussi la saison où la charité trouve le mieux à s'exercer. Pensons aux pauvres. Pour eux rien n'est gai, tout est pénible. Faisons-leur partager notre bien-être, travaillons à leur confectionner de chauds vêtements, privons-nous même pour eux.

Cela aura d'abord l'avantage de nous empêcher de nous plaindre des petites misères dont nous souffrons tous plus ou moins en hiver.

Concluons donc, que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons glisser sur les mauvais pour ne songer qu'aux bons: C'est sage et c'est reposant.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTEES

I

CHAGRIN DE LA SÉPARATION

Voici un terrible jour, ma chère fille; je vous avoue que je n'en puis plus. Je vous ai quittée dans un état qui augmente ma douleur. Je songe à tous les pas que vous faites, et à tous ceux que je fais et

combien il s'en faut qu'en marchant toujours de cette sorte, nous puissions jamais nous rencontrer. Mon cœur est en repos quand il est auprès de vous : c'est son état naturel, et le seul qui peut lui plaire.

Ce qui s'est passé ce matin me donne une douleur sensible et me fait un déchirement dont votre philosophie sait les raisons. Je les ai senties, et les sentirai longtemps. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous, je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours; de sorte que l'état où je suis n'est pas une chose soutenable: comme il est extrême, j'espère qu'il ne durera pas dans cette violence. Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque, parce que vous me manquez. Mes yeux, qui vous ont tant rencontrée depuis quatorze mois, ne vous trouvent plus. Le temps agréable qui est passé rend celui-ci douloureux, jusqu'à ce que j'y suis accoutumée; mais ce ne sera jamais pour ne pas souhaiter ardemment de vous revoir et de vous embrasser.

Je ne dois pas espérer mieux de l'avenir que du passé; je sais ce que votre absence m'a fait souffrir, je serai encore plus à plaindre, parce que je me suis fait imprudemment une habitude de vous voir. Il me semble que je ne vous ai pas assez embrassée en partant: qu'avais-je à ménager? Je ne vous ai point assez dit combien je suis contente de votre tendresse; je ne vous ai point assez recommandée à M. de Grignan, je ne l'ai point assez remercié de toutes ses politesses et de toute l'amitié qu'il a pour moi.

Mme DE SÉVIGNÉ

QUESTIONS: 1° Analyse logique de la première phrase.

2° Expliquer cette phrase: *Je les ai senties et les sentirai longtemps.*

3° Quels sont les mots de la même famille que *soutenable*?

4° Que dit l'auteur de l'*avenir* et du *passé*?

II

PAYSAGE CANADIEN

Nous revenions, un jour, d'une intéressante excursion de pêche en pays sauvage. Nous commencions à descendre le *Cap Tourmente*. A nos pieds, l'Ile d'Or-

léans, avec ses florissantes paroisses, semblait une corbeille de fleurs bercée par les eaux; Québec, sur son rocher noir, à trente milles de distance, luisait comme un astre nouveau dans les *fauves* lueurs du couchant, et toute la côte de Beaupré, qui descend des montagnes vers le fleuve par échelons merveilleusement taillés dans la forêt, la verdure et le roc, avec ses champs encadrés de clôtures grises, ses prairies et ses prés de grain. *paraissait* dormir sous un voile de satin moiré, sous un voile tissé en larges carreaux bruns et verts, *oranges* et *safrans*, où les côteaues formaient des replis mœlleux, et les *ruisseaux*, des fils d'argent.

La vue des pâturages verts et des troupeaux beuglants réveilla, dans nos gorges sèches, la soif du lait, et nous nous arrêtàmes devant une maison de bonne apparence, *flanquée* d'une laiterie de pierre. Un vieillard à *l'œil vif* fumait sa pipe à la porte, du côté du soleil. Il salua, nous pria d'entrer et vint s'asseoir avec nous. A peine avions-nous vidé le petit verre de politesse, qu'un bambin joufflu se précipita sur le seuil.

—Grand'père, dit-il, *il y a des animaux dans le grain!*

—Oui-dà! On va voir..... Excusez-mois, messieurs, fit le bon *vieillard*.

Et il s'élança dehors, sauta d'un bond une clôture de cinq perches, enjamba un large fossé, et tomba soudain, après une vaillante course, au milieu des délinquants qui se délectaient du fruit défendu.

PAMPHILE LEMAY.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *Cap Tourmente*: à dix lieues en bas de Québec, sur la côte nord du fleuve St-Laurent, montrer sur la carte.—*fauves*: couleur tirant sur le roux, comme les feuilles mortes; se dit surtout des animaux: le lion, le loup, sont des bêtes fauves. Ce mot est aussi employé comme nom: *les fauves*, pour *les bêtes fauves*.—*paraissait*: le sujet? *la côte de Beaupré*.—*oranges*, *safrans*: ces mots employés comme adjectifs devraient être invariables selon les grammairiens; l'auteur a cru devoir les faire accorder comme on fait accorder *rose*, et il n'y a réellement pas de raison pour les laisser invariables.—*ruisseaux*: pourquoi une *virgule* après ce mot? pour remplacer le mot *formaient* qu'on n'a pas voulu répéter.—*flanquée*: du mot *flanc*; ayant à l'un de ses flancs,

de ses côtés, une laiterie.—à l'œil vif: dites la même chose sans employer le mot *œil*: au regard vif.—Il y a des animaux: faites disparaître la forme personnelle: *Des animaux sont* dans le grain.—grain: donnez des mots de la même famille: *graine, grenier, granivore, égrener, graniforme, granit*, etc.—vieillard: donnez le féminin: Il n'y en a pas, on dit une *vieille*, une *femme âgée*, une *dame âgée*.—Quelle qualité trouvez-vous au style à partir de *oui-dà*? Le style est vivant, et on croit voir le vieillard agir et faire si vite. Sans perdre un de ses mouvements, on le voit passer comme un éclair de sa chaise auprès des animaux en défaut; etc.

ANALYSE

« La vue des pâturages et des troupeaux beuglants réveilla, dans nos gorges sèches, la soif du lait, et nous nous arrê tâmes devant une maison de bonne apparence, flanquée d'une laiterie de pierre.

Deux propositions principales coordonnées, et jointes par la conjonction et.

1° SUJET: *La vue*

des pâturages verts et des troupeaux beuglants (compl. détermin.)

VERBE: *réveilla*

dans nos gorges sèches (compl. circonstanciel... où?)

COMPL. DIRECT: *la soif du lait* (compl. détermin.)

2° SUJET: *nous*

VERBE: *arrê tâmes*

devant une maison (compl. circonstanciel... où?)
de bonne apparence (compl. qualificatif de maison)

flanquée (compl. qualificatif de maison)
d'une laiterie de pierre (compl. indirectif de flanquée)

COMPL. DIRECT: *nous*.

La phrase disposée ainsi est facile à comprendre et n'offre plus de difficulté pour l'analyse grammaticale.

Récitation

CONFIANCE

Si tu crains l'ombre où l'on sommeille,
Si tu sens vaciller ta foi.
Devant la tempête hagarde,
Calme-toi,
Dieu te garde.

Si d'après la commune loi,
Dans le néant tombe chaque heure,
Calme-toi:
Dieu demeure.

Si ton cœur est rempli d'émoi,
Si le désespoir t'environne,
Calme-toi:
Dieu pardonne.

Si la mort te comble d'effroi,
Si tu crains l'ombre où l'on sommeille,
Calme-toi:
Dieu réveille.

ALICE DE CHAMBRIER.
(1861-1882)

Composition

Expliquer et commenter ces deux vers de La Fontaine.

« Il faut, autant qu'on le peut, obliger tout le monde.
On a souvent besoin d'un plus petit que soi. »

DÉVELOPPEMENT

Ici-bas, il arrive journellement que l'on ait besoin de l'un ou de l'autre pour venir en aide dans maintes circonstances prévues ou non prévues, et souvent, c'est d'un plus petit que soi au point de vue de la force physique comme au point de vue de la fortune, disons même, comme au point de vue de l'esprit. C'est pourquoi on ne doit jamais dédaigner personne, mais obliger tout le monde dans la mesure du possible. Pour justifier ceci, il suffira de se rappeler les fables du bon La Fontaine ayant pour titre: *Le Lion et le Rat*; *la Colombe et la Fourmi*, l'une et l'autre en feront foi.

Bien que, dans ces deux fables, ce ne soient que tout simplement des animaux mis en scène, on déduit de la morale de chacune d'elles une conclusion pratique pour les hommes. Examinons, en effet, le précepte en lui-même: « Il faut autant qu'on le peut obliger tout le monde: on a souvent besoin d'un plus petit que soi » et voyons quels précieux avantages en résulteraient pour la société et pour les individus s'il était fidèlement pratiqué avec autant d'empire sur les esprits. Ce

serait un échange de mutuels et bons services entre égaux, entre grands et petits, riches et pauvres, puissants et faibles, et ainsi, chacun se trouvant obligé par son semblable, jouirait dans sa position qu'elle qu'elle soit. Obliger, aider son semblable devrait être chose naturelle à l'homme, car c'est le seul moyen de se sentir heureux et de se faire des amis. Maintenant, double motif pour que le conseil du tabuliste soit fidèlement pratiqué, c'est qu'en lui donnant un sens plus pur et par conséquent plus méritant, il repose sur une des vertus fondamentales de la religion chrétienne qui est la charité. C'est de cette vertu que découlent le vrai désintéressement, le parfait dévouement pratiqués par tout homme au cœur droit et bon. Pour lui, en effet, il n'est pas de joie plus grande que celle de secourir son semblable, fût-il le dernier des humains. « On a souvent besoin d'un plus petit que soi », est-ce à dire qu'il faille secourir son semblable pour être secouru de lui dans l'occasion ? non.

Cette idée n'est point celle de La Fontaine ; il a voulu seulement ici donner un encouragement aux personnes disposées à l'obligeance en leur montrant les bienfaits que l'on retire souvent d'un simple service rendu. C'est aussi un avertissement aux ingrats qui, ne s'appuyant que sur eux-mêmes, dédaignent les autres et refusent leurs services. C'est être bien insencé que d'agir ainsi, c'est satisfaire l'égoïsme pleinement. Aujourd'hui on n'a besoin de personne ; mais demain en sera-t-il de même, des circonstances imprévues ne nous placeront-elles pas dans une nécessité absolue qui réclame le secours d'autrui ? Enfin, si la reconnaissance ne se manifeste pas sur terre comme on le désirerait, qu'on se rappelle qu'on retrouve sa récompense en l'autre vie, et dans cette disposition d'esprit, que chacun ne se lasse jamais d'obliger autrui, même les ingrats.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

ANTI-ALCOOLISME

Composition

L'IVRESSE

PLAN. — 1. L'ivresse. — 2. Portrait de l'ivrogne.

DÉVELOPPEMENT. — L'alcool ne prend pas le buveur en traître ; il donne seulement, en abrégé pendant le phénomène de l'ivresse, une idée des ravages qu'il exercera lorsque les excès seront devenus une habitude.

L'ivresse commence généralement par une grande surexcitation : la face devient colorée, les yeux vifs brillants, alors le buveur semble sans souci, manifeste une joie bruyante. Bientôt survient l'incohérence des idées : il parle à tort et à travers et accompagne ses paroles de gestes extravagants. Son caractère se révèle au grand jour ; car s'il est colère, il frappe ; s'il est passionné, il soupire ou il embrasse.

Peu à peu les yeux de l'homme se trou-

blent, ses oreilles tintent, sa langue bredouille, sa raison s'obscurcit. Essaye-t-il de se lever, on s'aperçoit qu'il lui est impossible de se tenir d'équilibre, que la coordination des mouvements n'existe plus. Sa démarche est chancelante ; il décrit ces arabesques fantastiques qui lui attirent la risée du public. Heureux encore s'il pouvait rentrer sans encombre au logis, mais hélas, des chutes fréquentes lui mettent les mains et le visage en sang, et maculent ses vêtements de poussière et de boue. La joie s'est changée en tristesse ; les traits fatigués et le regard éteint accusent un hébètement complet.

Lorsque l'ivresse est plus profonde, les accidents sont plus graves encore. L'estomac surchargé par le liquide absorbé se contracte et rejette le poids qui l'accable. On a l'affreux spectacle de ces hoquets dégoûtants, de ces vomissements immon-

des qui inspirent la pitié et l'horreur à ceux qui en sont témoins. Enfin dans une période plus avancée, l'ivrogne croupit dans sa fange; il cuve son vin, plongé dans un sommeil iethargique qui peut durer 24 heures durant lesquelles il a perdu toute sensibilité.

Si le spectacle d'un champ de bataille est fait pour inspirer l'horreur de la guerre, celui d'un ivrogne fera naître sûrement celle de l'alcool.

AGRICULTURE

Composition

Qu'entendez-vous par ces paroles : une place pour chaque chose et chaque chose à sa place? Montrez qu'une petite négligence peut quelquefois avoir de graves conséquences.

PLAN.—Sens exact de ces paroles.—L'ordre fait gagner du temps.—Conséquence funeste du désordre.—Conséquence d'une négligence.—Les réparations des habitations, des vêtements.

DÉVELOPPEMENT

Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place : par ces paroles, on entend que toute chose doit avoir sa place marquée, et, si chaque chose a cette place convenue, on doit l'y remettre quand on l'a dérangée. En un mot, on doit avoir de l'ordre.

L'ordre est une qualité bien utile. Que de temps il fait économiser ! Combien de gens qui veulent se mettre au travail et passent leurs moments à chercher leurs outils ; ils sont fatigués avant de commencer leur besogne. Un peu d'attention, de soin, de mémoire, éviterait cela.

Une petite négligence peut avoir de graves conséquences.

J'ai lu, je ne sais plus où, une histoire, à propos de négligence. Dans une ferme, on n'avait jamais remis, à une vieille porte, un loquet qui y manquait. Un jeune et beau porc s'était enfui par la porte ouverte. Le jardinier, en voulant le poursuivre, se cassa la jambe. Par le manque de ce simple loquet une suite d'accidents arriva.

Faute d'un clou une grange s'écroule.

Mettre chaque chose à sa place ne suffit pas complètement ; il faut encore réparer à mesure tout ce qui s'abîme dans une habitation. C'est une économie. Une petite réparation se fait facilement ; si on ne s'en occupe pas, peu à peu les choses se détériorent et la première petite réparation négligée en entraîne d'autres. Si une vitre manque à la lucarne, et n'est pas remise, le vent s'engouffrera dans le trou, et, un jour de tempête, pourra soulever toute la toiture. Si un petit trou dans nos vêtements n'est pas aussitôt réparé, ce trou s'élargira, et notre habillement sera bientôt complètement perdu.

Ayons de l'ordre. Bien des ennuis nous seront évités.

Problèmes Agricoles

La ration d'entretien (1) est en général de 1.5 livre de foin par 100 livres du poids de l'animal. La ration de production (2) est double de la ration d'entretien. La ration totale (3) est composée des deux.

On veut engraisser un bœuf qui pèse 850 livres avec du foin et des pommes de terre. On lui donnera nécessairement la ration totale. On sait que 150 livres de pommes de terre ne valent pas plus, en matière nutritive, que 100 livres de foin. Si on donne chaque jour 20 livres de foin au bœuf, combien faudra-t-il lui donner de livres de pommes de terre ?

(1) *Ration d'entretien.*—Quantité d'aliments nécessaires à un animal quand on ne lui demande aucun travail et aucun produit.

(2) *Ration productive*.—Quantité d'aliments qu'il faut ajouter à la ration d'entretien pour exiger d'un animal un travail ou un produit quelconque.

(3) *Ration totale*.—Ration composée des deux autres. Ainsi la ration d'entretien type, pour un animal adulte, est de 1.5 livre de foin de prairie naturelle par 100 livres de son poids, la ration de production est de 3 livres et la ration totale de 1.5 livres + 3 livres = 4.5 livres. La ration normale, c'est la ration ordinaire et suffisante du bétail.

Solution: $(4.5 \times 850) \div 100 = 38.25$ livres, ration totale du bœuf, en foin.

On ne lui donne chaque jour en foin que 20 livres; il lui manque donc 38.25 livres — 20 livres = 18.25 livres, qui seront remplacées par des pommes de terre. Or, 100 livres de foin peuvent être remplacées par 150 livres de pommes de terre; donc 18.25 livres de foin seront remplacées par $(18.25 \times 150) \div 100 = 27.375$ livres. *Rép.*

2. On estime que pour nourrir un bœuf qui travaille tous les jours, il faudrait lui donner chaque jour 45 livres de foin, en le nourrissant exclusivement avec cet aliment. Si on ne lui donnait par jour que 30 livres de foin et 32 livres de betteraves, on demande combien il faudrait, pour compléter la ration, ajouter d'avoine, sachant que 100 livres de foin peuvent être remplacées par 400 livres de betteraves, ou bien par 50 livres d'avoine.

On demande encore combien ce bœuf coûtera de nourriture chaque année si le foin vaut \$13.33 la tonne, les betteraves \$6 la tonne et l'avoine \$1.60 le quintal.

Solution: 32 livres de betteraves valent en foin $32 \times \frac{100}{400} = 8$ livres.

La nourriture que le bœuf reçoit sans l'avoine équivaut donc à 30 livres + 8 livres = 38 livres de foin.

Il manque donc à la nourriture journalière: 45 — 38 = 7 livres de foin.

On les remplacera par de l'avoine. Il en faudra $7 \times \frac{50}{100} = 3.50$ livres d'avoine. *Rép.*

$(\$13.33 \times 30) \div 2000 = \$0.19995$, valeur du foin par jour.

$(\$6 \times 32) \div 2000 = \$0.096$ " des betteraves par jour.

$(\$1.60 \times 3.50) \div 100 = \$0.056$, " de l'avoine par jour.

Dépense journalière $\$0.35195$

Dépense annuelle $\$0.35195 \times 365 = \$128.46$. *Rép.*

ECONOMIE DOMESTIQUE

Rédaction

I

LA MÉTHODE DANS LES SOINS DU MÉNAGE

Texte: Une de vos amies, dont le ménage est fort peu important, se plaint cependant d'être débordée par les travaux domestiques journaliers. En la voyant à l'œuvre, vous avez pu juger que son embarras est causé par son manque de méthode dans le travail. Écrivez-lui pour lui exposer vos idées à ce sujet.

DÉVELOPPEMENT

Te voilà donc bien ennuyée, ma chère amie? Et tu m'envoies tes doléances sur

le travail qui t'incombe, sur les soins domestiques qui absorbent tout ton temps et te laissent à peine, dis-tu, la possibilité de te livrer à d'autres occupations ou plaisirs. Or, ton ménage est bien petit et ne saurait guère l'être moins, puisque tu es seule avec ton père. Ton appartement n'est point vaste; tout neuf, par conséquent très propre. Qu'est-ce donc qui peut te donner tant de travail?

A cette question, tu répondrais en énumérant toutes les petites besognes auxquelles te contraint la vie ménagère. Et moi, je dirais plus brièvement et plus justement: « Tu manques d'ordre et de méthode. »

Le ménage, vois-tu, c'est un travail extrêmement complexe. Il est fait de mille petits travaux qui, s'ils ne sont pas ac-

complis en leur temps, s'embrouillent et finissent par donner le plus triste résultat. Imagine une des ces femmes à qui tu as vu faire de la dentelle avec une masse de petits fuseaux sur lesquels un fil est enroulé. Suppose qu'elle ne prenne pas le fil convenable dans le moment juste où il le faut, voilà l'ouvrage compromis, la dentelle à refaire, car le dessin n'en est plus reconnaissable.

Nous sommes, dans notre ménage, comme cette dentellière devant son métier. Notre besogne journalière se compose de mille petits fils qui, bien tirés, bien tendus, bien noués, finissent par reproduire un dessin harmonieux. Par négligence etourderie, maladresse ou désordre, la besogne est mal faite, ou, ce qui est plus grave, à refaire sans cesse.

Pour arriver à un bon résultat, il nous faut beaucoup d'attention, de persévérance et de méthode. Par méthode, j'entends la disposition régulière de tous ces petits travaux, dont chacun doit être fait à son moment et non à un autre. Il faut répartir sur une semaine, par exemple, tes besognes ménagères après avoir choisi le jour le plus convenable pour ceci ou pour cela. Par exemple : lundi, nettoyage

à fond des chambres; mardi, du salon; mercredi, de la salle à manger; jeudi, soin spécial des meubles cirés ou vernis; vendredi, soin des cuivres; samedi, nettoyage de la cuisine. Tous les quinze jours, remplace tel ou tel de ces travaux par le nettoyage des vitres et des glaces, ou par l'entretien des planchers.

Si tu suis bien exactement le tableau que tu traceras, tu verras au bout d'un mois ou deux, comme ta vie te paraîtra moins encombrée et plus agréable en même temps que ton ménage sera mieux tenu et toujours parfaitement propre. Mais la condition absolue, pour arriver à ce résultat, est de ne pas intervertir les travaux, d'être inflexible sur le jour et l'heure où ils doivent être faits, en un mot de n'introduire aucune fantaisie dans la tactique adoptée.

Avec ce système, je t'assure, ma chère amie, que ta besogne sera sensiblement allégée et que tu n'auras plus à te plaindre de voir ta vie livrée à des occupations sans cesse renaissantes et que tu ne peux souffrir.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Trouvez le septième de 1 pomme. *Rép.* $\frac{1}{7}$ de pomme.
2. Trouvez le septième de 1. *Rép.* $\frac{1}{7}$.
3. Trouvez le septième de 2 pommes. *Rép.* $\frac{2}{7}$ de pomme.
4. Trouvez le septième de 2. *Rép.* $\frac{2}{7}$.
5. Trouvez le septième de 3 pommes. *Rép.* $\frac{3}{7}$ de pomme.
6. Trouvez le septième de 3. *Rép.* $\frac{3}{7}$.
7. Trouvez le septième de 4 pommes. *Rép.* $\frac{4}{7}$ de pomme.
8. Trouvez le septième de 4. *Rép.* $\frac{4}{7}$.
9. Trouvez le septième de 5 pommes. *Rép.* $\frac{5}{7}$ de pomme.
10. Trouvez le septième de 5. *Rép.* $\frac{5}{7}$.
11. Trouvez le septième de 6 pieds. *Rép.* $\frac{6}{7}$ de pied.
12. Trouvez le septième de 6. *Rép.* $\frac{6}{7}$.
13. Trouvez le septième de 7 pieds. *Rép.* $\frac{7}{7}$ de pied ou 1 pied.
14. Trouvez le septième de 7. *Rép.* $\frac{7}{7}$.
15. Trouvez le septième de 8 pieds. *Rép.* $\frac{8}{7}$ de pied ou 1 pied $\frac{1}{7}$.
16. Trouvez le septième de 8. *Rép.* $1\frac{1}{7}$.
17. Trouvez le septième de 9 pieds. *Rép.* $\frac{9}{7}$ de pied = $1\frac{2}{7}$.
18. Trouvez le septième de 9. *Rép.* $\frac{9}{7}$ = $1\frac{2}{7}$.
19. Trouvez le septième de 10 pieds. *Rép.* $\frac{10}{7}$ de pied = 1 pied $\frac{3}{7}$.
20. Trouvez le septième de 10. *Rép.* $\frac{10}{7}$ = $1\frac{3}{7}$.
21. Trouvez le septième de 11 pieds. *Rép.* $\frac{11}{7}$ de pied = 1 pied $\frac{4}{7}$.
22. Trouvez le septième de 11. *Rép.* $\frac{11}{7}$ = $1\frac{4}{7}$.
23. Trouvez le septième de 12 pieds. *Rép.* $\frac{12}{7}$ de pied = 1 pied $\frac{5}{7}$.
24. Trouvez le septième de 12. *Rép.* $\frac{12}{7}$ = $1\frac{5}{7}$.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Un père de famille gagne \$631.35 par an et sa femme \$180. Ce père se propose d'économiser de façon à pouvoir placer annuellement pour chacun de ses 3 enfants une somme de \$22.50: combien restera-t-il à dépenser par jour, à un sou près?

Solution: $\$22.50 \times 3 = \$67.50$, le montant économisé.

$\$631.35 + \$180 = \$811.35$, le revenu total de la famille.

$\$811.35 - \$67.50 = \$743.85$, ce qui reste à dépenser.

$\$743.85 \div 365 = \$2.04$. *Rép.*

2. Dans un atelier, on emploie 54 personnes, et il y a autant d'hommes que de femmes. Pour 24 jours, ils ont reçu ensemble \$2170. Sachant que la journée d'un homme est payée \$1.15 de plus que la journée d'une femme, on demande ce qui revient: 1° à un homme pour 1 jour; 2° pour 24 jours; 3° ce qui revient à tous les hommes pour 1 jour; 4° ce qui revient à tous les hommes pour 24 jours; 5° ce qui revient à une femme pour 1 jour; 6° ce qui revient à une femme pour 24 jours; 7° ce qui revient à toutes les femmes pour 1 jour; 8° ce qui revient à toutes les femmes pour 24 jours.

Solution: $54 \div 2 = 27$ hommes, 27 femmes.

$\$1.15 \times 27 = \$31.05$, ce que les 27 hommes reçoivent de plus que les 27 femmes pour 1 jour.

$31.05 \times 24 = \$745.20$, ce que les 27 hommes reçoivent de plus que les 27 femmes pour tout le temps, c'est-à-dire pour 24 jours.

$\$2170.80 - \$745.20 = \$1425.60$, ce que les 54 personnes auraient reçu pour 24 jours si elles avaient été toutes des femmes.

$\$1425.60 \div 54 = \$26.40$, ce qu'une femme aurait reçu pour 24 jours. *Rép.*

$\$26.40 \div 24 = \$1.10$, ce qu'une femme aurait reçu pour 1 jour. *Rép.*

$\$1.10 \times 27 = \$29.70$, ce qui revient à toutes les femmes pour 1 jour. *Rép.*

$\$29.70 \times 24 = \$712.80$, ce qui revient à toutes les femmes pour 24 jours. *Rép.*

$\$1.10 + \$1.15 = \$2.25$, ce qui revient à 1 homme pour 1 jour. *Rép.*

$\$2.25 \times 27 = \$60.75$, ce qui revient à tous les hommes pour 1 jour. *Rép.*

$\$2.25 \times 24 = \$54$, ce qui revient à 1 homme pour 24 jours. *Rép.*

$\$54 \times 27 = \$1458$, ce qui revient à tous les hommes pour 24 jours. *Rép.*

3. Une ménagère achète une machine à coudre de \$50 et des guides, des aiguilles, etc., à l'usage de cette machine, pour \$2. La machine évite tous les mois l'emploi de 2 journées d'une couturière qui coûtait à chaque fois \$0.30 de nourriture et \$0.80 de salaire. Dans combien de temps l'économie réalisée par la suppression de l'ouvrière sera-t-elle égale à l'achat de la machine et des accessoires?

Solution: $\$50 + \$2 = \$52$, coût total de la machine.

$\$0.80 \times 2 = \$1.60$, salaire mensuel de la couturière.

$\$0.30 \times 2 = \$0.60$, ce que coûte la nourriture de la couturière par mois.

$\$1.60 + \$0.60 = \$2.20$, ce que coûte la couturière par mois.

Autrement $\$0.80 + \$0.30 = \$1.10$, ce que la couturière coûte pour 1 jour.

$\$1.10 \times 2 = \$2.20$, ce que coûte la couturière par mois.

$\$52 \div \$2.20 = 23\frac{7}{11}$ mois; presque 2 ans. *Rép.*

4. Un éditeur vend un ouvrage à \$0.25 l'exemplaire et il en donne 13 à celui qui en achète une douzaine: combien livrera-t-il de volumes pour \$225?

Solution: $\$0.25 \times 12 = \$3.00$, le prix de 13 exemplaires.

Pour chaque \$3 contenu en \$225, il en livre 13.

$\$225 \div 3 = 75$.

$13 \times 75 = 975$ volumes. *Rép.*

5. Une couturière employait 3 ouvrières, à chacune desquelles elle donnait \$0.85 par jour. Elle achète une machine à coudre de \$37.50 et elle fait alors le même ouvrage avec 2 ouvrières. Dans combien de jours aura-t-elle gagné ce que lui coûte la machine?

Solution: Dans 1 jour elle gagne le salaire d'une ouvrière, c'est-à-dire \$0.85.

Elle mettra autant de jours à payer la machine qu'il y a de fois \$0.85 dans \$37.50

$\$37.50 \div \$0.85 = 44$ jours $\frac{2}{17}$. *Rép.*

4 6. Un ouvrier gagne \$1.82 par jour qu'il travaille, et sa dépense journalière est de \$1.38. Combien doit-il travailler de jours par an pour économiser \$134.42?

Solution: $\$1.82 - \$1.38 = \$0.44$, ce qu'il économise par jour.

$\$134.42 \div \$0.44 = 305$ jours $\frac{1}{2}$. *Rép.*

7. On achète 53 verges de drap et 36 verges de soie pour \$339.71; une verge de drap coûte \$1.12 de plus que une verge de soie. Quel est le prix de la verge de chaque étoffe?

Solution: $\$1.12 \times 53 = \$59.36$, ce que 53 verges de drap ont coûté de plus que 53 verges de soie.

$\$339.71 - \$59.36 = \$280.35$, ce que les 53 verges de drap plus les 36 verges de soie auraient coûté si le tout avait été acheté au même prix par verge que la soie.

$53 + 36 = 89$ verges en tout.

$\$280.35 \div 89 = \$3.15$, le prix d'une verge de soie. *Rép.*

$\$3.15 + \$1.12 = \$4.27$, le prix d'une verge de drap. *Rép.*

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Lorsque les $\frac{3}{4}$ d'une verge de drap coûtent \$3.60, combien coûtent les $\frac{4}{9}$?

Solution: $\$3.60 \times \frac{4}{3} =$ le prix d'une verge.

$\$3.60 \times \frac{4}{3} \times \frac{4}{9} = \$6.40/3 = \$2.13\frac{1}{3}$. *Rép.*

2. Trois négociants associés dans une entreprise ont fait un bénéfice de \$15012. Trouvez la part qui reviendra à chacun, sachant que leurs mises sont proportionnelles aux nombres 1, 4, 7, et que les temps pendant lesquels elles sont restées engagées sont entre eux comme les fractions $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{4}{5}$.

Solution: $1 \times \frac{2}{3} = \frac{2}{3}$

$4 \times \frac{3}{4} = 3$

$7 \times \frac{4}{5} = \frac{28}{5} = 5\frac{3}{5}$.

Ainsi \$15012 doit être partagé entre A, B et C dans le rapport des nombres $\frac{2}{3}$, 3, et $5\frac{3}{5}$.

$\frac{2}{3} + 3 + 5\frac{3}{5} = 9\frac{4}{15}$.

Sur chaque somme de $\$9\frac{4}{15}$ contenue dans \$15012, le 1er négociant recevra $\$2\frac{2}{3}$, le 2e, \$3, le 3e, $\$5\frac{3}{5}$.

Autrement: En changeant les nombres $\frac{2}{3}$, 3, $5\frac{3}{5}$ en fractions avec 15 pour dénominateur, on a: $\frac{10}{15}$, $\frac{45}{15}$, $\frac{84}{15}$. Ainsi la somme totale doit être partagée dans le rapport des nombres: 10, 45, 84.

$10 + 45 + 84 = 139$.

Sur chaque somme de \$139 contenue dans \$15012 le 1er recevra \$10, le 2e, \$45, le 3e, \$84 ou le 1er recevra $\frac{10}{139}$ du tout, le 2e, $\frac{45}{139}$ du tout, le 3e, $\frac{84}{139}$ du tout.

$\frac{10}{139}$ de \$15012 = \$1080, part du 1er. *Rép.*

$\frac{45}{139}$ de \$15012 = \$4860, part du 2e. *Rép.*

$\frac{84}{139}$ de \$15012 = \$9072, part du 3e. *Rép.*

3. Deux fontaines coulant dans un bassin, le rempliraient: la 1ère en 10 heures, la 2e en 18. On laisse couler la 1ère pendant 3 heures $\frac{1}{3}$, puis la 2e pendant 1 heure $\frac{2}{3}$ et enfin les 2 ensemble. Combien de temps leur faudra-t-il pour achever de remplir le bassin?

Solution: En 1 heure la 1ère remplit $\frac{1}{10}$ du bassin; en 1 heure la 2e remplit $\frac{1}{18}$ du bassin.

$\frac{1}{10} \times 3\frac{1}{3} = \frac{1}{10} \times \frac{10}{3} = \frac{1}{3}$, la partie du bassin remplie par la 1ère seule.

$\frac{1}{18} \times 1\frac{2}{3} = \frac{1}{18} \times \frac{5}{3} = \frac{5}{54}$, la partie remplie par la 2e seule.

$\frac{1}{3} + \frac{5}{54} = \frac{18}{54} + \frac{5}{54} = \frac{23}{54}$, la partie remplie par les fontaines coulant séparément.

$\frac{54}{54} - \frac{23}{54} = \frac{31}{54}$, la partie à remplir par les fontaines coulant simultanément.

$\frac{1}{10} + \frac{1}{18} = \frac{9}{90} + \frac{5}{90} = \frac{14}{90} = \frac{7}{45}$, la partie remplie par les fontaines coulant ensemble pendant une heure.

$$\frac{31}{54} \div \frac{7}{45} = \frac{31}{54} \times \frac{45}{7} = \frac{155}{42} = 3 \text{ heures } \frac{29}{42}. \text{ Rép.}$$

4. Un marchand achète deux qualités de drap; il en a pris 15 verges de la première qui a $\frac{5}{4}$ de large, et il a déboursé \$150. On demande combien il a dû déboursier pour 20 verges qui ont $\frac{7}{8}$ de large, sachant que, si les qualités étaient de même largeur, le prix de la première serait égal aux $\frac{9}{8}$ de celui de la deuxième.

Solution: $\$150 \div (15 \times \frac{5}{4}) = \$150 \div \frac{75}{4} = \$8$, prix d'une verge carrée de la 1^{ère} qualité.

$$\$8 \times \frac{8}{9} = \frac{64}{9}, \text{ prix d'une verge carrée de la 2^{de} qualité.}$$

$$20 \times \frac{7}{8} \times \frac{64}{9} = \frac{1120}{9} = \$124.44\frac{4}{9}. \text{ Rép.}$$

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Quel est l'escompte à 6% d'un billet de \$2920, payable dans 3 mois? Quel est le produit du billet?

Solution: Le terme de crédit est de 3 mois 3 jours.

$$\$2920 \times 0.06 = \$175.20, \text{ l'escompte pour 1 an.}$$

$$3 \text{ mois, le } \frac{1}{4} \text{ d'un an} = \text{le } \frac{1}{4} \text{ de } \$175.20 = 43.80, \text{ escompte pour 3 mois.}$$

$$3 \text{ jours} = \frac{3}{365} \text{ d'un an} = \frac{3}{365} \text{ de } \$175.20 = 1.44, \text{ " " 3 jours.}$$

$$\$45.24, \text{ l'escompte de } \$2920 \text{ pour}$$

3 mois, 3 jours, à 6%. *Rép.*

$$\$2920 - \$45.24 = \$2874.76, \text{ le produit du billet. Rép.}$$

2. Le produit d'un billet escompté, à 5%, pour 70 jours est de \$5962.275. Pour quelle somme le billet est-il fait et quel escompte a payé le porteur du billet?

Solution: L'escompte a été calculé pour 70 jours + 3 jours = 73 jours.

$$\$1 \times 0.05 = \$0.05, \text{ l'escompte sur } \$1 \text{ pour 1 an ou 365 jours.}$$

$$\$0.05 \times \frac{73}{365} = \$0.01, \text{ l'escompte d'un billet de } \$1, \text{ escompté à 5\% pour 73 jours.}$$

$$\$1 - \$0.01 = \$0.99, \text{ le produit d'un billet de } \$1, \text{ escompté, à 5\% pour 73 jours.}$$

Il y a autant de fois \$1 dans le billet qu'il y a de fois \$0.99 dans \$5962.275.

$$\$5962.275 \div 0.99 = \$6022.50, \text{ montant du billet. Rép.}$$

$$\$6022.50 - \$5962.275 = \$60.225, \text{ escompte. Rép.}$$

3. Une personne a acheté avec les $\frac{7}{12}$ de sa fortune un terrain qui lui revient, tous frais payés, à \$128 l'acre. Les $\frac{5}{8}$ du reste ont été employés à l'achat d'une usine. Le capital dont elle dispose après ces deux opérations, produit une rente annuelle de \$1488.96 les $\frac{3}{5}$ de ce capital étant placés à $4\frac{1}{2}\%$ et le reste à 3%.

Trouvez:

1° La fortune de cette personne;

2° Le prix de l'usine;

3° Les deux sommes placées séparément;

4° La contenance de son terrain.

Solution: On voit d'abord que l'achat du terrain ayant absorbé les $\frac{7}{12}$ de la fortune cherchée, l'achat de l'usine en a pris $\frac{5}{8}$ des $(\frac{12}{12} - \frac{7}{12})$, ou les $\frac{5}{8}$ des $\frac{5}{12}$, ou les $\frac{25}{96}$, et que le capital restant est égal à la fortune diminuée de ses $\frac{7}{12}$ + ses $\frac{25}{96}$, ou de ses $\frac{56}{96} + \frac{25}{96}$, ou de ses $\frac{81}{96}$, ou de ses $\frac{27}{32}$, c'est-à-dire à $\frac{32}{32} - \frac{27}{32} = \frac{5}{32}$.

Donc le capital placé ne vaut que les $\frac{5}{32}$ de la fortune.

On voit donc que si on trouve d'abord ce capital, on en déduira facilement la fortune entière. Les $\frac{7}{12}$ de cette fortune donneront le prix du terrain. Ce prix divisé par la valeur de l'acre, donnera le nombre des acres. Le prix de l'usine s'obtiendra, en prenant, soit les $\frac{25}{96}$ de la fortune, soit les $\frac{5}{8}$ de ce qui reste après l'achat du terrain.

La question revient donc à trouver le capital placé.

Soit \$5 le capital placé à intérêts.

$$\text{Alors } \frac{3}{5} \text{ de } \$5 = \$3, \text{ somme placée à } 4\frac{1}{2}\%.$$

$$\frac{2}{5} \text{ de } \$5 = \$2, \text{ somme placée à } 5\%.$$

$$\$0.045 \times 3 = \$0.135, \text{ l'intérêt de la somme à } 5\%$$

\$0.235, l'intérêt des deux sommes placées, c'est-à-dire de \$5.

\$1488.96 \div \\$0.047 = \\$31680\$, la somme totale placée à intérêts. *Rép.*

$\frac{3}{5}$ de \$31680 = \$19008, somme placée à $4\frac{1}{2}\%$. Rép.

$\frac{2}{5}$ " \$31680 = \$12672, " " à 5%. Rép.

$\frac{5}{32}$ de la fortune furent placés à intérêts.

$$\frac{5}{32} \text{ de la fortune} = \$31680.$$

$$\frac{1}{32} \text{ " " " } = \$51680/5.$$

$\frac{32}{32}$ " " " = $\$31680 \times \frac{32}{5} = \$202752$, la fortune entière. *Rép.*

⁷/₁₂ de \$202752 = \$118272, le prix du terrain. *Rép.*

$$\$118272 \div 128 = 924 \text{ acres. } \textit{Rép.}$$

$$^{25}/_{96} \text{ de } \$202752 = \$52800, \text{ le prix de l'usine. } \textit{Rép.}$$

4. Une personne a fait trois parts de son capital: la 1^{re} a été placée à 5%, la 2^e à 6%, la 3^e à 7½%. Ces parts sont entre elles comme les fractions $\frac{3}{5}$, $\frac{7}{8}$, $\frac{5}{12}$. Le total du revenu est de \$1965.60. Calculez les trois parts et le capital entier.

Solution: Les 3 fractions $\frac{3}{5}$, $\frac{7}{8}$ et $\frac{5}{12}$ sont irréductibles. Converties en d'autres fractions ayant le même dénominateur, elles deviennent $\frac{72}{120}$, $\frac{105}{120}$, $\frac{50}{120}$.

Donc les trois parts du capital sont proportionnelles aux nombres 72, 105, 50. On peut donc supposer que les trois parts sont égales à ces nombres eux-mêmes.

L'intérêt de la 1^{ère} part sera de $\$72 \times 0.05 = \$3.60$

$$\text{" " " 2e " " " } \$105 \times 0.06 = \$6.30$$

$$\begin{array}{r} \$50 \times 0.075 = \$3.75 \end{array}$$

Total des intérêts \$13.65

Pour chaque somme de \$13.65 contenue dans \$1965.60, il y aura \$72 dans la 1^{ère} part, \$105 dans la 2^e, et \$50 dans la 3^e.

$$(\$1965.60 \times 72) \div 13.65 = \$10368, \text{ 1}^{\text{ère}} \text{ part. } \textit{Rép.}$$

$$(\$1965.60 \times 105) \div 13.65 = \$15120, \text{ 2e part. } \textit{Rép.}$$

$$(\$1965.60 \times 50) \div 13.65 = \$ 7200, 3^{\text{e}} \text{ part. } \textit{Rép.}$$

ALGEBRE

1. La somme de deux nombres est 5760 et leur différence est égale au tiers du plus grand. Quels sont les nombres?

Solution: Soit $3x$ le plus grand nombre:

Alors x la différence entre les deux nombres, et $3x - x = 2x$ le plus petit nombre.

$$3x + 2x = 5760$$

$$5x = 5760$$

$$x = 5760/5$$

$$3x = 5760 \times \frac{3}{5} = 3456. \text{ Rép.}$$

$$2x = 5760 \times \frac{2}{5} = 2304. \text{ Rép.}$$

2. Une personne achète une gravure pour un certain prix et paye le cadre le même prix. Si le cadre coûtait \$5 de moins et la gravure \$3.75 de plus, le prix du cadre serait seulement la moitié du prix de la gravure. On demande le prix de la gravure.

Solution: Soit x le prix de la gravure:

Alors x le prix du cadre.

$$2(x - 5) = x + 3.75$$

$$2x - 10 = x + 3.75$$

Transposant, on a: $2x - x = 3.75 + 10 = 13.75$

$$x = \$13.75.$$

3. A et B font une gageure de \$10; si A perd, il aura \$25 de moins que le

double de l'argent que B aura; si, au contraire, B perd, il aura les cinq dix-septièmes de l'argent que A aura alors. Combien ont-ils chacun?

Solution: Soient $x + 10$ l'argent d'A et $y + 10$ l'argent de B.

$$x + 10 - 10 + 25 = 2(y + 10 + 10) = 2y + 40 \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{5(x + 10 + 10)}{17} = y + 10 - 10 = y \dots\dots\dots (2)$$

$$\text{Rassemblant et transposant (1), on a: } x - 2y = 40 - 25 = 15 \dots\dots\dots (3)$$

$$\text{Multipliant (2) par 17, on a: } 5(x + 10 + 10) = 17y \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Transposant (4), on a: } 5x - 17y = -100 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{Posant (3) de nouveau, on a: } x - 2y = 15 \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{Multipliant (6) par 5, on a: } 5x - 10y = 75 \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{Soustrayant (5) de 7, on a: } 7y = 175 \dots\dots\dots (8)$$

$$\text{d'où } y = \frac{175}{7} = 25 \dots\dots\dots (9)$$

$y + 10 = 25 + 10 = 35$, argent de B. *Rép.*

Substituant 50, la valeur de $2y$ à $2y$ dans 6, on a:

$$x - 50 = 15$$

$$\text{d'où } x = 15 + 50 = 65$$

$$\text{et } x + 10 = 65 + 10 = 75, \text{ argent de A. } \textit{Rép.}$$

4. Cherchez trois nombres dont la somme soit 9, et tels que le premier, ajouté à deux fois le second et à trois fois le troisième, donne une somme égale à 22, et que le premier, plus quatre fois le second et neuf fois le troisième, soit 58.

Solution: Soient x le 1er, y le 2e, et $9 - (x + y)$, ou $9 - x - y$ le troisième.

$$x + 2y + 27 - 3x - 3y = 22 \dots\dots\dots (1)$$

$$x + 4y + 81 - 9x - 9y = 58 \dots\dots\dots (2)$$

$$\text{Rassemblant et transposant (1), on a: } -2x - y = 22 - 27 = -5 \dots\dots\dots (3)$$

$$\text{Rassemblant et transposant (2), on a: } -8x - 5y = 58 - 81 = -23 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Multipliant (3) par 4, on a: } -8x - 4y = -20 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{Soustrayant (4) de (5), on a: } y = 3. \textit{ Rép.}$$

$$\text{Substituant 3, la valeur d'y dans (3), on a: } -2x - 3 = -5 \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{d'où } -2x = -5 + 3 = -2$$

$$\text{et } 2x = 2$$

$$\text{et } x = \frac{2}{2} = 1$$

$$9 - x - y = 9 - 1 - 3 = 9 - 4 = 5. \textit{ Rép.}$$

5. Une personne achète un certain nombre de mouchoirs pour \$16; si pour la même somme, on lui en avait donné 4 de plus, chaque mouchoir lui aurait coûté \$0.20 ou $\frac{1}{5}$ de piastre de moins. Cherchez le nombre de mouchoirs.

Soit x le nombre de mouchoirs;

16

Alors — le prix d'un mouchoir;

x

16

et —, le prix d'un mouchoir dans le 2nd cas.

$x + 4$

16

16

1

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

$$\frac{x}{16} = \frac{x + 4}{16} = \frac{1}{16}$$

Premiers éléments de géométrie pratique

1. Quelle est la hauteur d'un triangle isocèle dont la base a 24 pieds et qui est équivalent à un triangle rectangle isocèle dont l'hypoténuse a 21.21 pieds?

Solution: Un triangle rectangle isocèle est la moitié d'un carré. L'hypoténuse d'un tel triangle est la diagonale du carré.

$$21.21^2 = 449.8641, \text{ 2 fois la surface du carré.}$$

$$449.8641 \div 4 = 112.4660, \text{ la surface du triangle rectangle isocèle.}$$

$$(112.466 \times 2) \div 24 = 9.372. \text{ Rép.}$$

2. Une échelle a une longueur de 65 pieds. On la dresse contre une maison, et elle atteint une fenêtre située à une hauteur de 39 pieds. On la dresse ensuite, sans déplacer le pied, contre une autre maison située en face de la première, et elle atteint une fenêtre située à une hauteur de 25 pieds. Quelle est la distance qui sépare les deux maisons?

$$\text{Solution: } 65^2 - 39^2 = 2704,$$

La racine carrée de 2704 = 52, la distance de la 1ère maison au pied de l'échelle.

$$65^2 - 25^2 = 3600.$$

La racine carrée de 3600 = 60, la distance du pied de l'échelle à la 2de maison.

$$52 + 60 = 112, \text{ la distance qui sépare les deux maisons.}$$

3. Une perche a été brisée à 7 verges $\frac{1}{2}$ au-dessous du sommet, et la partie brisée, qui tient encore à la base vient toucher le sol à 6 verges du pied. Quelle était la longueur de la perche?

Solution: La partie brisée, 7 verges $\frac{1}{2}$, la distance du pied de la base au point où l'extrémité de la partie brisée touche le sol 6 verges, et la partie intacte, forment un triangle rectangle dont l'hypoténuse et la base ont respectivement 7 verges $\frac{1}{2}$ et 6 verges.

$$7.5^2 - 6^2 = 20.25.$$

La racine carrée de 20.25 = 4.5 verges, la partie intacte.

$$4.5 + 7.5 = 12 \text{ verges. Rép.}$$

4. Quelle est, en perches, la base d'un triangle isocèle contenant 46 acres $\frac{7}{8}$, si chacun des côtés égaux est égal aux $\frac{5}{8}$ de la base?

Solution: Soit 8 verges la base d'un triangle isocèle dont chacun des côtés égaux est égal aux $\frac{5}{8}$ de la base;

Alors 5 verges la longueur de chacun des côtés égaux.

$$(8 + 5 + 5) \div 2 = 9$$

$$9 - 8 = 1$$

$$9 - 5 = 4$$

$$9 - 5 = 4$$

$$9 \times 1 \times 4 \times 4 = 144$$

La racine carrée de 144 = 12, la surface d'un triangle isocèle ayant 8 pour base et 5,5 pour côtés.

Le triangle dont nous cherchons les dimensions est semblable à celui dont nous venons de trouver la surface.

Remarque. Il ne faut pas croire que le mot semblable veut dire égal.

46 acres $\frac{7}{8} \times 4840 = 226875$ verges, surface du triangle dont on cherche les autres dimensions.

Les figures semblables sont entre elles comme les carrés de leurs côtés homologues.

Soit $8x$ la base inconnue, alors $5x$ chaque côté.

$$\text{Donc } 226875/12 = (8x)^2/8^2 = (8^2 \times x^2)/8^2 = x^2.$$

$$x^2 = 226875/12 = 18906.25 \text{ verges.}$$

$$x = \text{la racine carrée de } 18906.25 = 137.5 \text{ verges.}$$

$$8x = 137.5 \text{ verges} \times 8 = 1100 \text{ verges, la base. Rép.}$$

$$5x = 137.5 \text{ verges} \times 5 = 687.5 \text{ verges, chacun des côtés égaux. Rép.}$$



LANGUE ANGLAISE

Composition and Dictation

OBSERVATION

Cà-di, a Turkish village judge
Der-vise, a Turkish monk
Scope, room
Sor-cer-er, magician; wizard.

A Dervise was journeying alone in a desert, when two merchants suddenly met him.

« You have lost a camel, » said he to the merchants.

« Indeed we have, » they replied.

« Was he not blind in his right eye, and lame in his left leg »? said the dervise.

« He was, » replied the merchants.

« And was he not loaded with honey on one side, and with wheat on the other? »

« Most certainly he was, » they replied; « and, as you have seen him so lately, and marked him so particularly, you can in all probability conduct us to him. »

« My friends, » said the dervise, « I have never seen your camel, nor ever heard of him, but from you? »

« A pretty story truly, » said the merchants; « but where are the jewels which formed a part of his burthen? »

« I have seen neither your camel nor your jewels, » repeated the dervise.

On this, they seized his person, and forthwith hurried him before the Cadi; but, on the strictest search, nothing could be found on him, nor could any evidence whatever, be adduced to convict him either of falsehood or of theft.

They were about to proceed against him as a sorcerer, when the dervise with

great calmness thus addressed the court: — « I have been much amused with your surprise, and own that there has been some ground for your suspicions; but I have lived long and alone, and I can find ample scope for observation even in a desert. I knew that I had crossed the track of a camel that had strayed from its owner, because I saw no mark of any human footstep on the same route. I knew that the animal was blind of an eye, because it had cropped the herbage only on one side of its path; and that it was lame in one leg, from the faint impression which that particular foot had produced upon the sand. I concluded that the animal had lost one tooth because wherever it had grazed, a small tuft of herbage had been left uninjured in the center of its bite. As to that which formed the burthen of the beast, the busy ants informed me that it was corn on the one side; and the clustering flies, that it was honey on the other. »

QUESTIONS. — Whom did the dervise meet? About what did he ask them? What did they suppose from his questions? What did they then inquire about? Before whom did they take him? What was the result? As what were they next going to try him? How had he known that the camel had strayed from its owner? How, that it was blind of an eye? How, that it was lame in one leg? How, that it had lost a tooth? How, that its burthen was corn on one side? and honey on the other?

Recitation

THE SEA-GULL

Bil-low-y, rolling in great waves.
Foam-cloud a ball of froth.
Gust'y accompanied with sudden bursts
of wind.
League, a measure of distance at sea,
about $3\frac{1}{2}$ English miles.
Surg'-ing, swelling.
Wan-ton, roving, frolicsome.

The white sea-gull, the wild sea-gull,
A joyful bird is he.
As he lies like a cradled thing at rest.
In the arms of a sunny sea!
The little waves rock to and fro,
And the white gull lies asleep,
As the fisher's bark, with breeze and
tide.
Goes merrily over the deep.

The ship with her fair sails set, goes by,
And her people stand to note,
How the sea-gull sits on the rocking

waves,

As still as an anchored boat,
The sea is fresh, and the sea is fair,
And the sky calm overhead.
And the sea-gull lies on the deep deep

sea,

Like a king in his royal bed.

The white sea-gull, the bold sea-gull,
A joyful bird is he,
Sitting, like a king, in calm repose,
In the breast of the heaving sea!
The waves leap up, the wild wind blows,
And the gulls together crowd,
And wheel about, and madly scream
To the sea that is roaring loud.

And let the sea roar ever so loud,
And the wind pipe ever so high,
With a wilder joy the bold sea-gull
Sendeth forth a wilder cry:
For the sea-gull he is a daring bird,
And he loves with the storm to sail;
To ride in the strength of the billowy
sea,
And to breast the driving gale?

The little boat she is tossed about
Like a sea-weed to and fro;
The tall ship reels like a drunken man,
As the gusty tempests blow;
But the sea-gull laughs at the pride of
man,
And sails, in a wild delight,
On the torn up breast of the night-
black sea
Like a foam-coud. calm and white.
(To be continued)

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à l'école primaire

Voici un joli chant qui demande à être chanté gaiement et avec légèreté. La mélodie est très jolie et bien vivante et les paroles sont bien en rapport avec l'air.

Il y aura comme toujours à étudier avant tout le sens des mots, les tournures de phrases qui demandent explication.

Dans le premier couplet, *Voyageur sur la terre, Fatigué du chemin*, celui qui chante parle de lui-même en disant cela. Il faudra que cela paraisse dans son chant et pour cela il faut qu'il le comprenne, qu'il le sente; il ne peut chanter avec goût sans cela.

Dans le deuxième couplet *Un contre-temps m'arrête*, la conjonction *si* est supposée en avant; *A vaincre je m'appête*, une inversion; *Et sais encore chanter*, et (*je*) sais.... *Ce qu'est au vert bocage du matin sa fraîcheur*. Le chant fait à mon cœur ce que la fraîcheur du matin fait au vert bocage; elle lui fait du bien, le fortifie, le rafraîchit.

Le troisième couplet n'offre pas de difficulté.

Il faudra avoir soin que les chanteurs ne prolongent pas les notes qui terminent les membres de phrases musicales afin que la mesure soit bien observée et que le chant conserve son allure jusqu'à la fin. Il y a comme un effort à faire pour attaquer la note *mi* sur la syllabe *quand* du premier couplet. Cela imite bien l'effort fait par celui qui est fatigué et qui donne un « coup de cœur » pour marcher quand même.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.

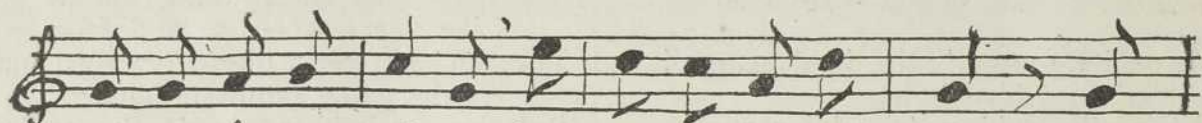
Le Chanteur.

Gaiement

Musique de Kucken



1. Que serait notre vie sans le charme touchant D'u-



ne douce harmonie Et d'un gracieux chant ? Voy



ageur sur la terre, Fa-ti-gué du chemin, Quand



je chante, j'espère, Oubliant le chagrin ! Quand



je chante, j'espère, Oubliant le chagrin !

Un contre temps m'arrête ;
Faut-il me rebuter ?
A vaincre je m'apprête
Et sais encor chanter.
Ranimant mon courage,
Le chant est à mon cœur
Ce qu'est au vert bocage (bis)
Du matin la fraîcheur

La gentille alouette,
Le rossignol des bois,
La caille et la fauvette
Font résonner leur voix,
Dans l'air, dans la prairie,
J'aime leur chant joyeux,
Ainsi toute la vie (bis)
Je veux chanter comme eux.

Petite revue

M. Etienne Lamy représentera l'Académie française au premier congrès de la langue française qui se tiendra à Québec du 24 au 30 juin 1912.

S. A. R. le duc de Connaught est arrivé à Québec le 13 octobre dernier, en qualité de gouverneur général du Canada. Cet éminent personnage, oncle de Sa Majesté le roi Georges V, succède au comte Grey, qui fut vice-roi de notre pays

pendant sept ans. C'est en français que le fils de feu la reine Victoria, le frère d'Edouard VII, de regrettée mémoire, l'oncle de Georges V, a répondu aux adresses de bienvenue qui lui furent présentées par Sir Lomer Gouin, premier ministre et le maire de Québec.

En octobre dernier, l'Italie a déclaré la guerre à la Turquie au sujet de la Tripolitaine, colonie turque située au nord de l'Afrique sur la Méditerranée, entre l'Egypte, à l'Est, et l'Algérie et la Tunisie à l'Ouest. Après quelques jours de combats, l'Italie s'empare de Tripoli, la capitale. Tout indique que la Tripolitaine demeurera colonie italienne.

Le 16 octobre a été inauguré solennellement à Québec, un superbe monument en l'honneur de Montcalm. Ce monument est la réplique de celui qui fut élevé en France, à Vestric-Candiac, il y a un an. Tous les connaisseurs s'accordent à dire que c'est le plus beau monument de Québec.

Le 20 septembre, les Francs-Maçons ont célébré à Rome l'usurpation de la Ville Eternelle par les hordes de Garibaldi. Pour consoler le Saint-Père des insultes qu'on multiplie sous les fenêtres du Vatican même, les catholiques doivent prier pour le Pape et obéir fidèlement à ses ordres.

C'est le 5 du courant que S. G. Mgr O. E. Mathieu a reçu la consécration épiscopale à la Basilique de Québec. L'évêque consécrateur fut Mgr l'archevêque de Québec, assisté des archevêques de Montréal et de Saint-Boniface. Nous souhaitons au premier évêque de Régina un long et fructueux règne sur l'église que le Pape lui a ordonné d'aller fonder dans l'extrême Nord-Ouest canadien.

Une des plus grandes figures catholiques des temps modernes vient de disparaître : le général de Charette. Le vaillant défenseur du Pape, l'illustre zouave est décédé le 16 octobre dernier en son château de la Basse-Motte en Bretagne. Devant cette tombe du grand français et du grand catholique que fut Charette, inclinons-nous respectueusement et prions pour celui qui aima tant le Vicaire de Jésus-Christ.

Nouveautés pédagogiques

Au début de l'année scolaire, nous recommandons de nouveau le **MANUEL DE DESSIN À L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE** par Gaston Quénioux. L'ouvrage est illustré de 315 gravures et de 12 planches en couleurs hors texte. Ce manuel a pour but de faciliter aux maîtres de l'enseignement primaire la direction des études élémentaires du dessin. Les exercices contenus dans le *Manuel* sont conformes aux instructions qui accompagnent les nouveaux programmes de dessin qui sont obligatoires, en France.

Le *Manuel de dessin* est en vente chez J. P. Garneau, libraire, rue de la Fabrique, Québec. Prix : 85 cts l'unité, 95 cts franco par la poste.

LE PÉRIL DE LA LANGUE FRANÇAISE, par l'abbé C. L. Vincent, Paris. C'est un dictionnaire raisonné des principales locutions et prononciations vicieuses et des principaux néologismes. Livre admirablement bien fait et capable de rendre de constants services aux instituteurs et aux institutrices.

En vente chez J. P. Garneau, Québec : Prix 65 cts.; franco 70 cts.

Le recensement de 1911

A l'heure où la revue va sous presse, nous arrive le résultat du recensement du Canada. Voici le chiffre de la population par province :

	1911		1901
Alberta	372,919		73 022
Colombie Anglaise	362,768	(x)	178,657
Manitoba	454,691	(x)	255,211
Nouveau-Brunswick	251,851		331,120
Nouvelle-Ecosse	461,847	(x)	459 574
Ontario	2,519,902	(x)	2,182,947
Ile du Prince-Édouard	93,722		103,259
Québec	2,000,697	(x)	1,648,898
Saskatchewan	453 508	(x)	91,279
Territoires du Nord-Ouest	10,000	(x)	20,129
Yukon			27,219
Population totale du Canada	7,081,869	(x)	5,371,315

Nous reviendrons sur ce sujet important.

(x) Incomplet.

Une nouvelle Revue Africaine mensuelle

Depuis le mois de juin nous avons cru devoir consacrer un certain espace aux choses africaines, et nous nous proposons de continuer. C'est une matière nouvelle, instructive, et d'un intérêt d'autant plus louable qu'elle fera s'intéresser au prodigieux réveil qui est à s'opérer en Afrique; de tout un continent s'ouvrant à la lumière de l'Évangile; de tout un monde qui va, enfin, s'asseoir au banquet de la véritable vie.

Et cet intérêt, il ne faut pas qu'il soit seulement théorique, tout d'impressions; il ne faut pas qu'il soit comme « la foi sans les œuvres. »

De notre part, et dans la mesure de nos modestes ressources, cet intérêt, nous le rendrons vivant fructueux nous en avons l'espérance. S'intéresseront aussi, nous le croyons, nos lecteurs, nos lectrices surtout, puisqu'elles possèdent le don précieux de la tendresse compatissante, de la constance inlassable qui trouvent un aliment de vie de persévérance, dans la profondeur, dans l'horreur même de l'infortune, de la misère à soulager.

C'est donc avec bonheur que nous avons appris que les Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, qu'on se plaît à nommer plutôt Sœurs Blanches, se rendant aux demandes qui leur étaient faites, viennent de se décider, avec l'approbation de leurs supérieurs ecclésiastiques, de publier, chaque mois, leur Revue annuelle.

Nous les remercions de cette résolution, et aussi de vouloir conserver, avec une légère modification, l'ancien titre, lequel sera: « *Visite de Notre-Dame d'Afrique aux foyers Canadiens.* »

A notre humble avis, on ne pouvait mieux choisir. En effet, ce mot « Visite » allié au nom de la Reine du ciel, Patronne de l'Afrique, n'est-il pas dès l'abord, consolant, plein de promesses? Et, ne vaut-il pas, vraiment, qu'on s'inscrive comme abonné, rien que pour la douce impression espérée, et ressentie à l'arrivée de cette messagère africaine, apportant, pour qui le voudra, une maternelle bénédiction?

Les conditions typographiques seront soignées; même format que celui de la Visite annuelle, 9 × 6; même couverture d'un joli papier glacé, couleur crème; même gravure frontispice de Notre-Dame d'Afrique dénommée: « *La Nigretta* ».



Elle veut, par une condescendance touchante, qu'on l'honore sous la couleur qui est l'emblème de la misère, de l'abjection humaines dans toute leur plénitude.

L'abonnement sera au prix ordinaire, 50 sous par année; la première année commençant le premier janvier prochain, un numéro spécimen à être expédié en décembre, l'étant sans charge additionnelle.

Le texte imprimé couvrira 24 pages, dès le début, avec illustrations.

Nous avons lieu de croire que le contenu en sera instructif, intéressant et édifiant. La matière, sûrement, s'y prête, et nous comprenons que rien ne sera épargné pour en tirer bon parti.

Au moment où l'attention se tourne d'un façon si remarquable vers l'Afrique; quand nous venons de lire cette émouvante lettre de Mgr l'Archevêque de Québec, stimulant les vocations, les aumônes, le zèle, sous toutes ses formes, pour venir en aide aux pays de missions, nous avons l'assurance que les bonnes Sœurs Missionnaires ne pouvaient mieux faire que de rendre plus fréquente, la visite de leur douce Patronne à nos chers foyers.

Et qu'elles veuillent bien nous en croire;—ce ne sera pas une visite inutile. Au contraire, elle les mettra en contact avec nombre de personnes qui seront heureuses de prendre part à leur apostolat, dès qu'elles en connaîtront le mérite; elle accroîtra la sympathie de plusieurs qui s'y intéressent déjà; elle augmentera le nombre des aspirantes à l'humble et inestimable honneur d'aller panser d'aller guérir les plaies multiples de l'Afrique malheureuse; elle procurera des secours en abondance, espérons-le, afin de maintenir, d'augmenter leurs œuvres grandissantes, œuvres très vastes déjà, et pourtant si limitées, quand l'on songe qu'elles devraient couvrir de leurs bienfaits inestimables, l'Algérie, la Tunisie, le Sahara, le Soudan, et l'Afrique équatoriale;—territoires égaux aux $\frac{4}{5}$ de la Puissance du Canada;—œuvres si insuffisantes, il semble, quand l'on réfléchit qu'il leur faudrait, pour accomplir la tâche très laborieuse qui incombe: soulager d'innombrables misères; travailler au salut de vingt millions d'êtres humains, sinon davantage.

* *
*

Mais si les Sœurs missionnaires prodiguent leur dévouement, leur vie même, que devons-nous faire pour les seconder? Une chose très facile: procurer à leur Revue des abonnés en abondance, et pour cela, il suffit d'un peu de bonne volonté.

Puissent ceux, qui hésiteraient à donner un concours généreux, réfléchir aux placements merveilleux qui s'offrent; considérer un instant si les méprisant, ils ne laisseraient pas de côté la « perle cachée » pour s'en tenir à la bagatelle; lâchant, chose plus fréquente que l'on ne croit, pour employer une comparaison familière, « la proie pour l'ombre ».

Qu'on le veuille ou non, cette conclusion est inévitable, puisque procurer des abonnements, c'est créer pour les missions, les ressources nécessaires; c'est provoquer les dons; c'est contribuer à multiplier les vocations; c'est devenir coopérateurs de toutes ces œuvres; dans ce qu'elles feront germer et croître; dans ce qu'elles feront fleurir et fructifier! En un mot, pour le grand nombre et dans la mesure du possible, c'est se faire missionnaire; c'est se mettre à même de réclamer tout le bénéfice de cette parole qui, méditée, ferait surgir des millions: « Celui qui aide l'apôtre, recevra le salaire de l'apôtre! »

Alors, très ingrats pour les biens sans nombre que leur procure la civilisation et le Christianisme, peu soucieux de leurs intérêts les plus chers, ceux qui resteraient « endurcis dans leur cœur. »

Et nous faisons un spécial, un très pressant appel aux institutrices qui nous lisent.

La carrière modeste mais honorable qu'elles ont embrassée, bien remplie, est non-seulement une source de grands mérites, mais encore une bonne école de dévouement. L'acceptation généreuse et chrétienne du sacrifice, attendrit le cœur, le dispose à la compassion, aux œuvres bonnes aux œuvres de vie.

Aussi quand soutenues par l'idée de fournir une carrière laborieuse et utile; ne recevant qu'un faible salaire, et peu de satisfactions terrestres; après avoir pratiqué le renoncement pendant des années, puisant dans la foi, dans l'espérance chrétiennes, le courage, le bon vouloir requis pour accomplir sans faiblesse la tâche quotidienne; réfléchissant aux résultats immenses que peut amener leur collabora-

tion, n'est-il pas probable, n'est-il pas certain que beaucoup de ces âmes généreuses sauront répondre avec promptitude et constance, à ce pressant appel?

Qu'elles veuillent bien ne pas l'oublier: toutes les grandes œuvres de miséricorde se fondent plus par le dévouement, par l'humble concours, que par le capital. C'est la loi providentielle: la charité chrétienne leur est une base plus solide, plus fructueuse, que tous les millions de la terre.

Les Petites Sœurs des Pauvres qui abritent, nourrissent et consolent des milliers de vieillards; L'Œuvre de la Propagation de la foi, qui contribue dans une si large mesure à la diffusion de l'Évangile, furent fondées par deux humbles filles: Jeanne Jugan, et Pauline Jaricot, sans argent, sans protection humaine, notable. Et combien d'autres, même au Canada, ne pourrions-nous pas citer!

Que personne ne néglige l'appui qu'il peut donner; vingt abonnements, dix abonnements, un abonnement même ne sont pas à négliger.

Après quelques années, qui pourra calculer tout le bien dont ils auront été la source? Dans ces œuvres, aucune bonne semence n'est inutile, et souvent, la parabole du grain de senevé se répète.

Alors, ne devrait-il pas être facile de recruter par centaines, nous voudrions dire, par milliers, les zélatrices requises pour créer cette ressource nouvelle?

La compassion humaine et chrétienne, l'esprit de religion, s'unissent pour plaider la cause des Missions, et ce qui est mieux, pour la gagner.

Puis, ce qui ajoute encore à ces raisons, il s'agit de s'unir à des Sœurs en apostolat. En effet, ne sont-ils pas apostoliques, les deux enseignements? celui, aux Civilisés, celui, aux Idolâtres? Et qui peut dire que le premier, dans les conditions requises, n'est pas, par ses résultats bénis, l'égal du deuxième? L'un, aidé d'un miracle de la grâce, arrache le païen, aux horreurs de l'idolâtrie, pour lui faire accepter la loi évangélique; l'autre, aux Baptisés souvent indifférents au bienfait inestimable qu'ils reçoivent, enseigne à chérir cette loi; à ne point s'y soustraire.

Cette preuve de dévouement que nous demandons aujourd'hui avec instance, mû par un vif désir de favoriser les missions et de bien conseiller tout le corps enseignant, qui nous intéresse à tant de titres c'est la contribution d'un apostolat en faveur d'un autre apostolat, pour lui procurer les ressources essentielles à nombre de ses œuvres; et pour augmenter la propagande qui stimulera les volontés généreuses.

Et si notre voix est entendue, si cette humble semence germe et fructifie, la contribution de nos institutrices à l'Apostolat africain sera grande, sera complète, puisqu'elles possèdent déjà l'insigne honneur de fournir, à elles seules, au Canada, presque autant de Sœurs missionnaires que toutes les autres classes réunies.

Qu'on nous permette de citer ici, d'émouvantes paroles du Cardinal Lavie-gerie, aux dames de France, pour les intéresser à ses fondations, à ses nombreux travaux. Ces paroles produisirent des merveilles.

Et nous nous demandons, pourquoi cette semence divine aurait-elle moindre chance de faire pousser en terre canadienne une abondante moisson?

Mais, afin que cette moisson soit substantielle, afin qu'elle soit digne de notre Nouvelle-France, il faut que, nombreuses, il faut que, dévouées, soient les personnes qui s'emploieront à la préparer. Nous répétons l'appel que nous faisons dès le début, l'appel à toutes les femmes, sans exception. En bonnes œuvres comme en toutes choses, la force vient de l'union; c'est la volonté ferme, persévérante qui est le levier irrésistible.

Et nous adressant à tant de jeunes filles, heureuses de vivre, disposant de loisirs et de bonne volonté, nous disons, confiant; mais ne contribuerez-vous pas quelque peu à pousser les abonnements à cette « Visite de Notre-Dame? »

Avec l'influence facilement acceptée d'ordinaire, souvent aimée, qui est la vôtre, comme cette petite croisade vous serait facile; comme elle serait fructueuse!

Mais, oui, vous songerez à ce que représenterait dans quelques années, ces moissons futures ces moissons bénies, qui seraient le fruit de cette petite propagande, si modeste, soit-elle?

Enchantées par les perspectives, si votre imagination s'y attarde, par les ré-

sultats espérés par les résultats certains, vous vous plairez à accroître ce « *capital immortel*, » avec la même ardeur que l'avare met à augmenter son trésor.

Alors, quelle avarice originale, quelle avarice précieuse, sera la vôtre! Et digne de louanges, de récompenses éternelles!

Et, à vous toutes, mères, filles, sœurs, épouses, permettez que nous disions encore:

« Vous avez, sûrement, des grâces à solliciter, des blessures à guérir, des êtres chers à orienter, à protéger; pourquoi ne confieriez-vous pas à Notre-Dame d'Afrique, vos soucis douloureux, vos intentions pieuses, vos plus ardents désirs?

Pourquoi ne pas toucher son cœur en faisant quelque bien à ses pauvres Noirs?

Sur le sol africain, l'on croit son pouvoir très-grand, irrésistible; l'on mentionne d'Elle, de beaux et frappants miracles, accomplis, comme avec une prédilection visible, dans l'humble cabane de roseaux.

N'est-il pas évident que son culte est voulu par Dieu, en Amérique?

Ne s'ensuit-il pas de notre part, un double devoir, de confiance et de générosité?

Alors pourquoi ne pas nous assurer sa protection puissante?

Nous extrayons la citation mentionnée plus haut et les lignes qui la suivent, de la brochure, « L'Apostolat en Afrique »:

« Mesdames, dans nos anciennes armées celles qui ont fait la France; ceux qui « ne pouvaient partir pour la défense de la patrie, avaient le droit d'envoyer un « soldat à leur place, à la condition de pourvoir à son entretien. Faites-en autant, « Mesdames, pour cette armée généreuse de l'Apostolat. Mettez-y vos rempla-
« çantes, en faisant les frais de l'entretien d'une Sœur. C'est ainsi que vous pourrez
« répondre au Souverain Juge: « Seigneur, je n'ai pu me rendre où vous souffriez,
« où vous étiez esclave, où vous aviez faim et soif, mais une autre a tenu ma place,
« envoyée et sustentée par moi. Et alors vous entendrez la parole de la bénédiction
« et de la récompense: Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume que votre
« charité vous a préparé. »

« Aux femmes qui ne pourraient assumer le coût entier de l'entretien d'une Sœur, il resterait nombre d'autres œuvres exigeant des contributions moindres, même minimales, qui, faites avec bon vouloir et générosité n'en seraient pas moins méritoires.

« Au moyen âge, quand l'on fondait une cloche, les chrétiens de ces temps de foi, se faisaient un devoir, un très grand honneur de venir jeter dans la fournaise ardente, des bijoux précieux, afin d'avoir quelque chose d'eux-mêmes dans cette voix de la cloche destinée à prier et à chanter, parfois durant des siècles.

« L'œuvre d'évangélisation et de civilisation, qui s'opère actuellement en Afrique, est infiniment plus grande que la fonte d'une cloche d'église, quelque pieuse et belle qu'elle puisse être. Pourquoi, Mesdames, quand il est si aisé, ne pas vous mettre de part, et, aussi largement que possible, dans cet apostolat d'abondantes bénédictions?

UNE CANADIENNE.

Et se rencontrent tous les éléments essentiels pour faire de cette contribution, de cette aide, plutôt, que nous réclamons aujourd'hui, une aumône parfaite, véritablement apostolique; ressources pécuniaires immédiates assurées; propagande immense, par la circulation de cette Revue, qui s'en ira suggérer ça et là, de pieuses prières, de généreux dons, des vocations de missionnaires.

* *
*

Les auteurs de cette brochure: « Pour les Missions, L'Apostolat en Afrique, » ont cru louable de venir encore, si nécessaire, augmenter le zèle, en offrant l'avantage de mérites infinis, par les messes qui seront dites.

Ils ont donc, avec la bienveillante permission de Mgr l'archevêque de Québec, fondé pour le bénéfice des zélateurs, des zélatrices qui prendront part à la diffusion de cette Revue africaine, et des abonnés, *vingt-quatre messes basses*, à être dites,

chaque année, *durant cinq ans*, tous les mois; douze au *Postulat des Sœurs Blanches*, à Québec, et douze à la *Maison St-Charles*, près Alger.

Ils ont aussi ajouté de faibles attrait terrestres sous la forme qui suit :



Une petite rachetée.

PRIMES

1ère prime. Pour dix abonnements payés, un exemplaire cartonné de *L'Apostolat en Afrique*, ou une série de dix-huit jolies cartes africaines;

2ème prime. Pour vingt abonnements payés, deux exemplaires cartonnés de *L'Apostolat en Afrique*, ou les quatre « Visites » annuelles déjà parues, à être remplacées par trois exemplaires cartonnés de *L'Apostolat en Afrique*, si la série venait à s'épuiser;

3ème prime: A.—Pour le plus grand nombre d'abonnements payés au-dessus de 30: *Madame Sainte-Anne* par le Père Charland, grande édition, artistiquement illustrée; *Vie du Cardinal Lavigerie*, par Mgr Baunard 2 forts vols.; *Au pays de Mgr de Laval*, par l'abbé Aug. Gosselin; *Lettres de voyage* de Paul Tardivel; *Corbin et d'Aubecourt*, par Veillot; *L'Apostolat des femmes chrétiennes*, par l'abbé Delahaye; *Dictionnaire de Larousse*, illustré, à l'usage des collèges; ou bien 20 exemplaires de *L'Apostolat*, $\frac{1}{2}$ cartonnés, $\frac{1}{2}$ brochés.

3ème prime, B.—Pour le plus grand nombre d'abonnements payés, au-dessus de 30, en second: *A l'Assaut des Pays Nègres*; Journal de voyage des premiers Pères Blancs qui pénétrèrent au centre de l'Afrique, en 1878, illustré. C'est un fort volume du plus haut intérêt, devenu très rare. En forme la préface, cette lettre magistrale par laquelle le Cardinal Lavigerie, avec toute la pénétration de son génie et l'amour intense de son grand cœur, traçait le programme à exécuter pour ouvrir à la civilisation chrétienne, l'Afrique équatoriale. Avec son éloquence habituelle, il y résumait le récit de voyage de ces deux premières expéditions apostoliques

appelées « Caravanes aux Grands Lacs »; *Voyage de Mgr Plessis en Europe*; *Histoire de l'Eglise en Canada*, par l'abbé Aug. Gosselin; *Une fête de Noël sous Jacques-Cartier*, par Myrand, dernière et belle édition belge; *Dictionnaire de Larousse*, illustré, à l'usage des collèges; ou douze exemplaires de l'Apostolat en Afrique, 1/2 cartonnés, 1/2 brochés.

3ème prime C.—Pour le plus grand nombre d'abonnements payés, au-dessus de 30, en troisième: *Vie de Garcia Moreno*, par P. Berthe, fort vol.; *Chansons populaires du Canada*, par Gagnon, belle et dernière édition. *Littérature Canadienne*, par Abder Halden, 1^o Vol.; *Théorie et Pratique de l'Art d'écrire*, par l'abbé Dion, professeur au Séminaire de Québec; *Dictionnaires des choses usuelles*, par Bouant; ou 8 exemplaires de L'Apostolat en Afrique, 1/2 cartonnés, 1/2 brochés.

Ces primes peuvent être gagnées jusqu'au 1er mars 1912, et seront livrables à Québec, ou expédiées aux frais des destinataires. Au cas d'égalité, tirage au sort, personnellement, ou par personne désignée.

Des carnets de reçus d'abonnements peuvent être obtenus dès maintenant au Postulat des Sœurs Blanches, 41, Remparts, Québec, en personne ou par correspondance.

“La Revue Economique Canadienne”

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau confrère. Le premier numéro de l'organe des Hautes études commerciales de Montréal est très intéressant. L'article de M. de Bray sur l'Enseignement commercial au Canada est absolument au point.

Prix de l'abonnement \$4.00 par année. Adresse: Avenue Viger, 55, Montréal.

Aux Instituteurs et aux Institutrices

Il vous faut des classiques. Nous les avons tous.

Nous vous signalons les livres suivants qui sont recommandés par le Conseil de l'Instruction publique:

Pédagogie, par MM. Rouleau, Magnan et Ahern, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée;

Analyse grammaticale et logique, par C.-J. Magnan, le seul traité approuvé.

Connaissances usuelles par N. Tremblay;

Hygiène, par le Dr. Paradis, le seul traité approuvé.

Comptabilité agricole et domestique par Dallaire.

Instruction Civique par C.-J. Magnan: nouvelle édition approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

Cours de langue anglaise, par l'abbé Chamberland.

Petit catéchisme de Tuberculose et de Tempérance par Edmond Rousseau. — Ouvrage approuvé.

Nouvelle méthode de langue française, par MM. Magnan et Tremblay, nouvelle grammaire, approuvée par le Conseil de l'Instruction publique, et préparée tout spécialement à l'usage des Ecoles canadiennes.

Espérant être favorisés de vos bonnes commandes, nous demeurons.

Vos bien dévoués,

LA CIE J. A. LANGLAIS & FILS.

177, rue St-Joseph, Québec.